

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738



## NEUCHÂTEL

### Pour le 30 km/h

La Ville propose une nouvelle stratégie de circulation, faisant la part belle aux limitations de vitesse à 30 km/h. ■ page 5



## RAPPROCHEMENT

### Fusion en vue?

Les communes de Corcelles-Cormondrèche et Peseux ont présenté hier les résultats de l'étude sur leur éventuel rapprochement. ■ page 11



## NEUCHÂTEL

### Stars à l'affiche!

Festi'Neuch dévoile son programme. En juin prochain, une pléiade de stars, dont Johnny Clegg, arpenteront la patinoire. ■ page 20

## Une amende géante pour Microsoft

Le leader mondial des logiciels, Microsoft, vient d'écopier d'une amende plutôt salée. La Commission européenne, à Bruxelles, a en effet condamné le groupe américain à verser 773 millions de francs pour abus de position dominante. La Commission a dénoncé hier «les abus très graves et continus» ainsi que le «comportement illégitime» de Microsoft. De plus,

Bruxelles ordonne à Microsoft de divulguer à ses concurrents, dans les trois mois, les informations nécessaires pour que leurs produits puissent dialoguer avec le système d'exploitation Windows. Le groupe de Bill Gates conteste. Il a immédiatement annoncé son intention de faire appel. Ce qui n'a en rien impressionné la Commission. ■ page 27

## Un choix classé X

Le Christ ne s'arrêtera pas à... Neuchâtel! Propriétaire de toutes les grandes salles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, le Biennois Vital Epelbaum ne diffusera pas «La Passion du Christ», le film choc de l'acteur et producteur Mel Gibson. Une décision «personnelle» assurément défendable, mais un choix abrupt qui coupe court aussi à toute possibilité de réflexion et de dialogue sur le contenu d'une œuvre très controversée, car reconnue comme historiquement et théologiquement peu fiable par les exégètes de la Bible. Vital Epelbaum, membre engagé de la communauté israélienne du pays, n'a pas voulu blesser sa communauté, dont la grande majorité n'a pas apprécié d'être implicitement traitée de décideur par un catholique dont l'intégrisme ne supporte que la messe en latin. Un Mel Gibson qui enfonce encore le clou avec un rare succès en livrant à des milliers de spectateurs au bord de l'écœurement un spectacle plus apparenté à une boucherie qu'à une expérience mystique.

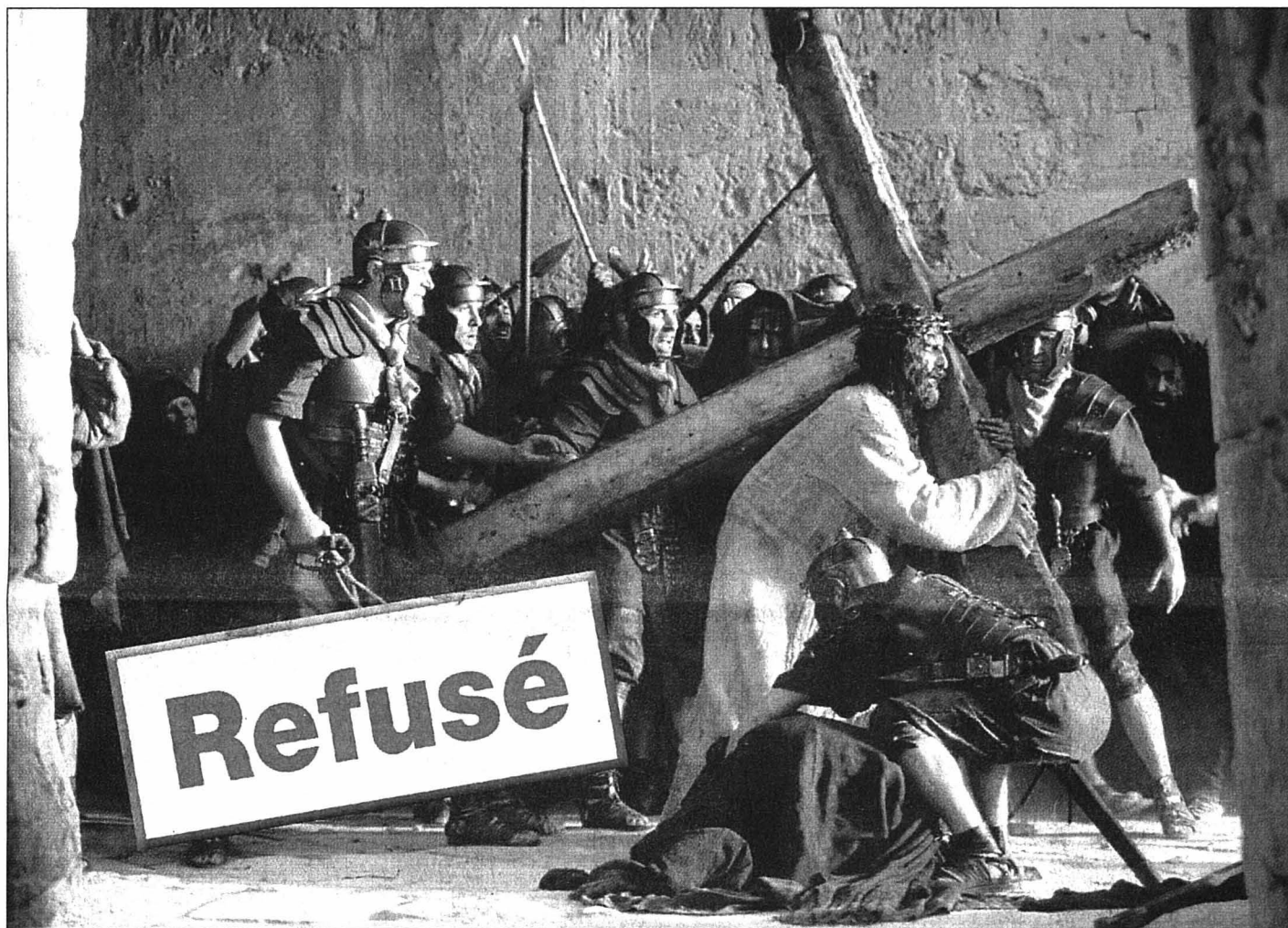
Mais au-delà de la malveillance antisémite que peut produire sur tout chrétien une vision aussi exacerbée de la douleur charnelle, il faut bien constater, une nouvelle fois, que la religion à l'écran est devenue plus obscène que le sexe! Encore que la frontière entre le tolérable et l'insupportable ne soit pas toujours évidente dans une société prétendument pluraliste. Or, une œuvre cinématographique, quelle que soit sa qualité artistique, doit être vue et critiquée. Refuser sa diffusion, surtout sous régime de quasi-monopole, est un acte de censure, une attitude grave qui ne doit être réservée qu'à des cas d'extrême perversité morale ou mentale. En condamnant les cinéphiles neuchâtelois à aller voir ailleurs, on ne donne que plus de publicité à un film qui n'en vaut peut-être pas la peine. Par peur de quoi? Le sociologue français Edgar Morin ne disait-il pas toute l'absurdité qu'il y avait à accuser quelqu'un de déicide en présence d'un ressuscité?

Mario Sessa

OPINION

# Non à «La Passion»

Cinéma ■ L'exploitant de la plupart des salles du canton de Neuchâtel considère le film de Mel Gibson comme antisémite



Exploitant de la quasi-totalité des salles de cinéma du canton de Neuchâtel, le Biennois Vital Epelbaum refuse de projeter «La Passion du Christ», le très controversé et très sanglant film réalisé par Mel Gibson. Lui-même de confession israélite, Vital Epelbaum accuse ce long mé-

trage d'antisémitisme. On devrait cependant pouvoir découvrir «La Passion» à Couvet et peut-être à La Neuveville, quelques semaines après le 7 avril, date de sa sortie romande. PHOTO SP

■ page 3

## Emouvantes funérailles

Madrid ■ L'Espagne a rendu hommage aux 190 victimes des attentats du 11 mars



D'émouvantes funérailles nationales ont été organisées hier à Madrid pour les 190 victimes des attentats du 11 mars. Le roi Juan Carlos a pris la tête de la cérémonie en la cathédrale de l'Almudena, aux côtés d'une vingtaine de chefs d'Etat. PHOTO KEYSTONE

■ page 21

## À LA UNE

TABAC

Philip Morris peut respirer

■ page 2

TRIBUNAL DE BOUDRY

Chanvre pour les poules

■ page 12

PUBLICITÉ

**topd**  
COMPUTER DISCOUNT

Votre discounter informatique

MARIN (NE)

Champs-Montants 14a

Tél.: 032 756 96 66

Fax: 032 756 96 67

neuchatel@topd.ch

## SOMMAIRE

Jeu Scratch	15
Télévision	17
Cinés-loisirs	19
Feuilleton	23
Dessin d'Elzingre	29
Bourse	31
Sports	33-37
Adresses pratiques	38
Carnet	39

ASSURANCE MALADIE

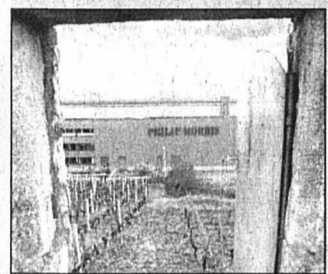
## Des réformes accélérées

Le premier paquet de réformes de la Lamal devrait entrer en vigueur en 2005. Le Conseil fédéral a décidé de recourir à une consultation accélérée. Au menu: liberté de contracter, hausse de la participation des assurés aux coûts et plafonnement des primes. Les milieux concernés ont déjà donné leur avis au début de l'année. ■ page 24

TABAC

## Neuchâtel peut respirer

L'épée de Damoclès qui pèse depuis quelques mois sur le site de production de Philip Morris, à Neuchâtel, pourrait bientôt être levée: le texte définitif de l'ordonnance sur le tabac, qui faisait craindre pour l'avenir de plus de 400 emplois à Serrières, est en voie de rédaction, et les derniers échos recueillis à Berne semblent positifs: «J'ai interrogé Pascal Couchepin à ce sujet la semaine dernière, indique le conseiller national neuchâtelois Didier Berberat, et il m'a laissé entendre qu'il avait donné suite aux démarches de Neuchâtel et du Jura».



Le site de Serrières.

PHOTO ARCH

Une délégation des deux cantons avait en effet rencontré le chef du Département de l'intérieur, en septembre 2003, à la fin de la procédure de consultation. Ce que craignaient les cantons, où deux cigarettiers (Philip Morris, mais aussi BAT, à Boncourt) sont fortement implantés? Qu'une réduction du taux de produits nocifs soit imposée aux produits partant à l'exportation, et pas uniquement aux cigarettes vendues en Suisse. Plusieurs centaines d'emplois seraient alors menacés. Mais selon l'entretien que Didier Berberat a eu avec Pascal Couchepin, l'article controversé pourrait bien avoir été supprimé. De quoi respirer...

L'ordonnance révisée devrait entrer en vigueur au 1er juillet. Du côté du syndicat FCTA (travailleurs de l'alimentation et du tabac), qui s'est beaucoup mobilisé dans ce dossier, la prudence reste de mise: «C'est un signe positif, mais nous nous réjouissons une fois que le texte définitif aura été approuvé à Berne», note Eric Rawyler, secrétaire de la FCTA, qui ajoute que le sujet a été évoqué lors de la dernière assemblée. /FRK

# Un saut de puce pour mieux grandir

## Semi-conducteurs ■ La société Xemics a quitté les locaux du CSEM pour s'installer à Monruz. Elle a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 29 millions

Par  
Françoise Kuenzi

De nouveaux locaux, spacieux et confortables, vont permettre à la jeune entreprise de mieux se préparer à la forte croissance qui s'annonce ces prochaines années: Xemics vient d'emménager à Monruz dans le vaste bâtiment occupé autrefois par la Neuchâteloise Assurances, au bord du lac de Neuchâtel. Un saut de puce, en fait, puisque le fabricant de semi-conducteurs était installé jusqu'à la

fin de l'année dernière dans les locaux du CSEM, où il est né, à Neuchâtel.

Les proches des collaborateurs de l'entreprise sont d'ailleurs conviés, aujourd'hui même, à découvrir ce nouvel espace de travail, dont l'un des avantages est d'être climatisé. «L'été dernier, nous avons dû utiliser nos ventilateurs personnels pour refroidir les ordinateurs», se souvient, non sans humour, Alain Dantec, qui dirige depuis 2001 une équipe composée d'une centaine de collaborateurs, représentant 14 nationa-

lités, dont près de 70 sont affectés à la recherche et au développement. «Nos anciens locaux étaient répartis sur deux sites et plusieurs étages, ce qui n'était pas optimal».

### 29 millions en 2003

Car Xemics, depuis sa création en 1997 en tant que société indépendante, n'a cessé de se développer: «Nous enregistrons une croissance régulière de l'ordre de 30% par an», confirme Alain Dantec. Ainsi, le chiffre d'affaires a atteint l'an passé 29 millions de francs. Et selon les prévisions, les ventes pourraient frôler les 50 millions en 2006. Pour autant que le marché des semi-conducteurs se s'effondre pas d'ici là...

### Le concept «fables»

Car Xemics conçoit et développe des puces. Des chips. Qui sont fabriquées à l'étranger – Europe, Taïwan, Israël ou Etats-Unis –, selon un principe très répandu baptisé «fables», en français «sans usine». Les unités de production sont en effet extrêmement coûteuses (les investissements peuvent atteindre plusieurs milliards de dollars), et donc inaccessibles aux petits et moyens acteurs de la branche. «Mais environ 40% des produits mis sur le marché sont le fait d'entreprises «fables», ce qui représente tout de même un poids important», ajoute le directeur.



Alain Dantec dirige Xemics depuis 2001. PHOTO LEUENBERGER

## Ils consomment peu

La spécialité de Xemics – issue du savoir-faire du CSEM – est la très faible consommation d'énergie. «Sur ce plan-là, nous avons une longueur d'avance sur les concurrents: nous travaillons sur des produits dont la performance, en termes de consommation, est de trois à cinq fois meilleure que ceux qui sont sur le marché».

Des produits qui, sur une surface de quelques dizaines de millimètres carrés (un carré de papier quadrillé), peuvent héberger jusqu'à six millions de transistors. Et intégrer de multiples fonctions permettant d'améliorer la vie quotidienne.

Ainsi, on trouve des puces de Xemics dans des applications où il est nécessaire de commu-

niquer et d'échanger des informations sans fil à des distances comprises de quelques centimètres à plusieurs centaines de mètres. Des exemples? La puce implantée dans la boîte crânienne d'enfants atteints de surdité – implants cochléaires – pour leur permettre de retrouver l'audition est un chip signé Xemics. Plusieurs applications Bluetooth, dans la téléphonie mobile ou l'informatique, intègrent également des solutions neuchâteloises. Et la montre de Phonak, qui permet de régler à distance les appareils auditifs du même fabricant, est également munie d'une puce neuchâteloise. «Phonak reste d'ailleurs notre principal client», relève Alain Dantec. /frk

L'avenir? Il va vers davantage de produits dits génériques – vendus sur catalogue, selon un schéma commercial classique –, même s'il n'est pas question d'abandonner le développement de solutions spécifiques – pour un seul client et une seule application (lire ci-contre). «Mais cette évolution doit nous permettre d'assurer notre croissance», ajoute le directeur de Xemics, qui note que la crise qui a frappé les semi-conducteurs n'a pas vraiment touché l'entreprise: «En tant que société émergente, nous réagissons moins à la conjoncture. On sent ce-

pendant que le marché a repris et, au niveau de nos fournisseurs, que les capacités de production sont désormais bien remplies.»

Depuis ses débuts au sein du CSEM, Xemics a donc fait du chemin, surtout en matière de marketing. Mais Alain Dantec n'oublie pas de rendre hommage aux compétences du centre de recherche, sur lesquelles il peut encore s'appuyer aujourd'hui. Et au savoir-faire dont l'entreprise est issue: la très faible consommation d'énergie. Une spécialité typiquement neuchâteloise. /FRK

## «Nous pouvons vivre mieux avec moins!»

### Société ■ Il est absurde de croire en une croissance continue, estime le philosophe Jacques Grinevald, qui vient militer à Neuchâtel en faveur d'une décroissance

En cette période de crise, chacun est invité à redoubler d'efforts pour favoriser le retour de la croissance. Mais le taux de croissance est-il vraiment un indice de bien-être? «Non!», répond le philosophe Jacques Grinevald, professeur à l'Institut universitaire d'étude du développement, à Genève. Et tous les économistes le savent. Lui en est si convaincu qu'il défend depuis longtemps l'idée d'une décroissance économique. Une idée née dans les années septante déjà, mais toujours «iconoclaste et provocatrice»,

dont il vient parler à Neuchâtel demain soir. Premières petites brasses à contre courant.

**Nous vivons sur une petite planète aux ressources limitées. Pourquoi est-ce que tant de personnes ont foi en une croissance continue?**

**Jacques Grinevald:** Parce que personne ne pense à la globalité, au système Terre. Chacun voit son intérêt, son entreprise, sa nation. Disons-le franchement: nous nous comportons comme des salopards avec notre planète, par exemple en roulant à 180 km/h dans un

4x4 sur une autoroute. Nous pouvons vivre mieux avec moins. Le pire, c'est que tout le monde le sait...

### Tout le monde?

**J. G.:** Oui. Même s'il n'y a pas (encore) de mobilisation collective. Quand on prend les gens seul à seul, la certitude est bien là: «Nous allons droit dans le mur.» Même de gros industriels et des banquiers me l'ont dit – en aparté. Alors j'imagine que cette crainte est encore plus évidente quand on a des enfants à qui on va laisser ce monde. La croissance repose

sur une multitude de contradictions que nous voulons montrer. Savez-vous que, quand vous allumez votre clim pendant une canicule, vous réchauffez encore un peu plus l'environnement?

**Comment séduire avec une idée aussi peu excitante que la décroissance?**

**J. G.:** C'est difficile, en effet, et c'est bien pour ça que je m'y emploie depuis des années! Nous ne pouvons pas faire, tout de suite, un virage à 180 degrés. Il nous faut d'abord ralentir, en commençant par éli-

miner les gaspillages commis dans les pays riches. Car ce sont ces derniers qui doivent entrer en décroissance. Pas les pays pauvres: eux doivent pouvoir bénéficier d'une croissance qui leur permettrait, au moins, de se doter d'infrastructures pour en finir avec la famine. /NHU

«La décroissance face au mythe de la croissance», conférence-débat organisée par les Verts, avec Jacques Grinevald. Aula des Jeunes-Rives, Université de Neuchâtel, demain, 20h, entrée libre

PUBLICITÉ

# MOINS D'IMPÔTS!

## OUI à l'initiative Pour une réduction des impôts pour tous

Les Neuchâtelois paient 27% d'impôts de plus que la moyenne des contribuables suisses. Ne favorisons pas l'exode des bons contribuables. La baisse de 12% exigée par l'initiative est une mesure supportable et indispensable pour redonner de l'attrait à notre canton.

Le 28 mars 2004, dites oui à une baisse d'impôts.

**Votez OUI à l'initiative et au contre-projet du Grand Conseil** en donnant votre préférence à l'initiative.

# Vital Epelbaum refuse «La Passion»

**Cinéma** ■ *L'exploitant de la plupart des salles du canton n'y projetera pas le film de Mel Gibson, qu'il considère comme antisémite. Mais il n'en réclame pas l'interdiction*

Par  
**Jean-Michel Pauchard**

Le 7 avril, date de sortie du film en Suisse romande, les amateurs de cinéma neuchâtelois devront se rendre hors du canton pour voir «La Passion du Christ». Exploitant des salles de Neuchâtel et de la quasi-totalité des salles de La Chaux-de-Fonds, président par ailleurs des exploitants suisses, le Biennois Vital Epelbaum a en effet confirmé l'information donnée hier par «Le Matin», soit sa décision de ne pas projeter dans ses salles le très controversé film de Mel Gibson.

L'avocat biennois a visionné sur cassette le récit que fait Mel Gibson des douze dernières heures de Jésus. Il y voit «une orgie de sang et de violence dépourvue de spiritualité, notamment dans la mesure où le film ne fait pas le lien entre la Passion et la Résurrection. Mais le côté très brutal et sanglant n'est pas suffisant pour le refuser, sinon je ne prendrais aucun film d'horreur. L'argument décisif est que «La Passion» tombe, à mon avis, dans l'antisémitisme: on y présente les Romains comme des lâches, mais c'est aux Juifs qu'on attribue la responsabilité d'avoir fait mettre Jésus à mort. Or, la recherche historique a établi que c'est faux, et le concile Vatican II a lui aussi rejeté cette thèse des Juifs peuple décide.»

**«Un large éventail»**

Vital Epelbaum ne cache pas que sa condition d'Israélite – il a présidé la Fédération suisse des communautés israélites – a pesé dans sa décision. «Je ne vais pas jouer les censeurs et demander une interdiction du film. Mais, comme Israélite, ce n'est quand même pas à moi de diffuser un film que moi-même et la majorité

de mes coreligionnaires considérons comme antisémite.»

Le contexte familial n'a, en outre, guère joué en faveur de Mel Gibson. «Son père nie l'Holocauste, et si lui-même ne peut être tenu pour responsable des idées de son père, il ne s'en est jamais distancé non plus.»

Qu'un film traite de la Passion ne pose en soi pas problème au patron de Cinepel. Qui rappelle qu'il a notamment projeté dans ses salles les films tournés, à ce sujet, par Martin Scorsese et Pier Paolo Pasolini. Vital Epelbaum souligne qu'il a «pour credo d'offrir un large éventail» de films aux spectateurs

**Discussion nécessaire**

Il admet cependant que sa décision conduira à une absence totale du film de Mel Gibson en ville de Neuchâtel. «Mais il y aura sans doute des possibilités de le voir ailleurs, par exemple à

Couvet, à l'ABC de La Chaux-de-Fonds, ou à La Neuveville.»

Et puis, s'il ne veut pas montrer le film de Mel Gibson comme n'importe quel autre film, Vital Epelbaum n'exclut pas de collaborer à une projection qui s'accompagnerait «de commentaires et d'une discussion». C'est aussi, note-t-il, ce qu'il aurait souhaité, l'an dernier, pour admettre de projeter dans une de ses salles de Neuchâtel le film «Djenine, Djenine», «qui n'est pas le documentaire qu'il prétend être, mais un montage très unilatéral et mensonger».

Une attitude qui ne concerne pas que les films susceptibles d'indigner la communauté juive. «Aujourd'hui, ça fait rire, mais je me souviens que, comme la plupart des exploitants suisses, j'avais refusé de prendre, à sa sortie, le «Salo» de Pasolini. Dix ans plus tard, j'ai accepté de le projeter, mais là encore avec mise en contexte et discussion.» /JMP



Pour Vital Epelbaum, Mel Gibson présente les Romains comme des lâches et les Juifs comme les responsables de la mort de Jésus. PHOTO SP

## Du soutien à la compréhension

Guide spirituel de la communauté israélite de La Chaux-de-Fonds, Michel Margulies a vu des extraits du film de Mel Gibson et a lu des articles parus après sa sortie aux Etats-Unis. «Personnellement, je soutiens l'avis de Vital Epelbaum, déclare-t-il sur cette base. Je pense même que ce film ne devrait pas être diffusé.»

Le Chaux-de-Fonnier veut notamment pour preuve de l'antisémitisme manifesté dans «La Passion du Christ» le fait que Mel Gibson y fait construire la croix du Christ dans le Sanhédrin, le tribunal religieux qui fait partie du tem-

ple. «Or, relève Philippe Baudet, prêtre catholique à Neuchâtel, les Evangiles ne font pas état du lieu où la croix a été construite.»

Vicaire épiscopal, Jean-Jacques Martin relève que «certains spectateurs considèrent que le film de Mel Gibson n'est pas antisémite, mais qu'il est simplement une boucherie. Quant à moi, je ne l'interdirais pas, mais je n'encouragerai personne à le voir.»

A l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, le chargé de communication Paolo Mariani estime «compréhensible» la décision de Vital Epelbaum, «ce qui ne veut pas dire que nous en sommes contents ou mécon-

tents.» En tout cas, Paolo Mariani refuse de parler de censure, «dans la mesure où il s'agit ici du choix d'un privé et non d'une mesure prise par la puissance publique».

Pour le reste, il renvoie aux «réflexions critiques» exprimées en commun par la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (Feps) et la Conférence des évêques suisses (CES), qui disent notamment que «La Passion du Christ» «est un film dont on peut se passer». Et qui, sur la question de l'antisémitisme, estiment que le film de Mel Gibson «n'est pas exempt» du danger d'y succomber. /jmp

## Le découvrir quand même

Pour voir «La Passion du Christ» sans quitter le canton de Neuchâtel, l'option la plus sûre semble actuellement d'attendre la sortie du au Colisée, à Couvet, où la famille Bellassai avait pensé le mettre au programme avant même de connaître la décision inverse de Vital Epelbaum. «Nous attendons qu'une copie soit libre, vraisemblablement vers la fin avril.»

Au cinéma ABC, à La Chaux-de-Fonds, Catherine Meyer se montre plus réservée. «Je veux d'abord le voir.» Le film de Mel Gibson ne figure donc pas au programme d'avril, et il n'est pas sûr qu'il y apparaisse jamais: «A priori, ce n'est pas le genre de film que nous défendons,

et nous n'allons pas sauter dessus parce que le principal exploitant du canton n'en veut pas. Mais si nous le prendrons, nous essaierions d'en faire quelque chose, avec des gens et une discussion autour.»

Hors du canton, l'équipe du cinéma du Musée, à La Neuveville, a décidé il y a une semaine de prendre «La Passion du Christ» «si le distributeur nous le propose». Ce qui, selon Jan Boesch, ne devrait pas se produire avant la mi-avril.

Enfin, on peut actuellement découvrir l'œuvre gibsonienne au cinéma Palace, à Bienne, en VO araméen, hébreu et latin, sous-titrée en allemand. Une VO sous-titrée en français pourrait bientôt s'y ajouter. /jmp

# «Rester une force de proposition ambitieuse»

**Parti radical** ■ *En réponse à l'hommage appuyé qui lui a été rendu, Michèle Berger a mis les instances en garde contre certains risques. Dont celui de perdre ses propres valeurs*

Il a fallu patienter longtemps, mardi soir, avant de connaître l'épilogue de l'assemblée générale du Parti radical-démocratique neuchâtelois. Il était passé 23 heures lorsque le nom de Raphaël Comte est sorti de l'urne. Avec 93 voix, contre 51 à Philippe Haerberli, le jeune député de Corcelles (24 ans) était élu à la présidence du parti. Retour sur les actes précédents d'une longue soirée.

**Michèle Berger.** «Le parti a besoin de ton esprit volontariste, de tes compétences et de ton sourire.» Hommage de la présidente sortante, Huguette Tschoumy, à la conseillère aux Etats non réélue en novembre dernier. Réponse de la seconde: «Ce parti doit rester une force de proposition ambitieuse.» Mais sans elle: Michèle Berger met un terme à son parcours politique. Sans amertume vis-à-vis de sa propre formation, dont elle a loué la stratégie. «Mais la droite ne sait pas voter compact. La gauche, elle, ne nous a pas fait de cadeaux.» Elle a bouclé la boucle sur une ultime mise en garde: ne pas céder à la nostalgie ni oublier

de construire l'avenir: «Nous risquons d'être confondus avec un autre parti. Et l'électeur préfère toujours l'original à la copie.»

**Les grands objectifs**

**Huguette Tschoumy.** De l'émotion aussi dans la voix de la présidente sortante, au moment de passer le flambeau. Et une énergie «dopée» par les hommages appuyés: «Où sont les deux candidats à la présidence?

J'ai envie de leur dire que je ne pars pas ce soir...»

**Avenir radical.** Mis sous toit par un groupe de travail constitué en décembre dernier – et adopté mardi soir à la quasi-unanimité –, ce document réaffirme les grands objectifs du parti, qui se définit comme «populaire et républicain de centre-droite». Ses handicaps? Son manque de lisibilité, des difficultés à communiquer, un con-

tact trop lâche entre ses instances et sa base. Pour le groupe, il n'y a pas lieu de «révolution-

ner» le parti, mais il faut éliminer ces faiblesses. Membre de ce groupe, le nouveau prési-

dent n'aura pas trop de peine à adhérer à cette idée générale. /SDX



Michèle Berger-Wildhaber a livré un ultime message politique mardi soir. PHOTO LEUENBERGER

## Cinq questions au président

**Raphaël Comte, quelques heures se sont écoulées depuis votre élection. Dans quel état d'esprit êtes-vous?**

**Raphaël Comte:** Je suis satisfait du vote de l'assemblée. Inquiet? Non, je savais déjà avant de me présenter ce que signifiait la présidence d'un parti en termes de travail et de responsabilité.

**Quel chantier attaquerez-vous en priorité?**

**R. C.:** Il y a la préparation des élections communales, mais c'est surtout l'affaire des sections. Sur le plan cantonal, nous devons tirer les conséquences du scrutin de dimanche et préparer la suite. Car les résultats définiront la direction à suivre sur le plan des finances. Nous, radicaux, comptons bien apporter notre contribution à l'assainisse-

ment de la situation du canton.

**A terme, voyez-vous une autre voie qu'une fusion avec le Parti libéral?**

**R. C.:** Nos deux partis, qui sont majoritaires au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, peuvent rester indépendants et une fusion n'est pas inéluctable. Cela étant, nous devons intensifier nos collaborations, notamment entre les groupes de députés. Nous avons réussi à travailler ensemble sur le dossier fiscal, il s'agira de reconduire l'expérience sur d'autres sujets. Dans le cadre des communales, des rapprochements existent, preuve que nous avons bien compris où est notre allié naturel. Les libéraux aussi, je crois.

**Après une présidence plutôt centriste, donnerez-**

**vous un coup de volant à droite?**

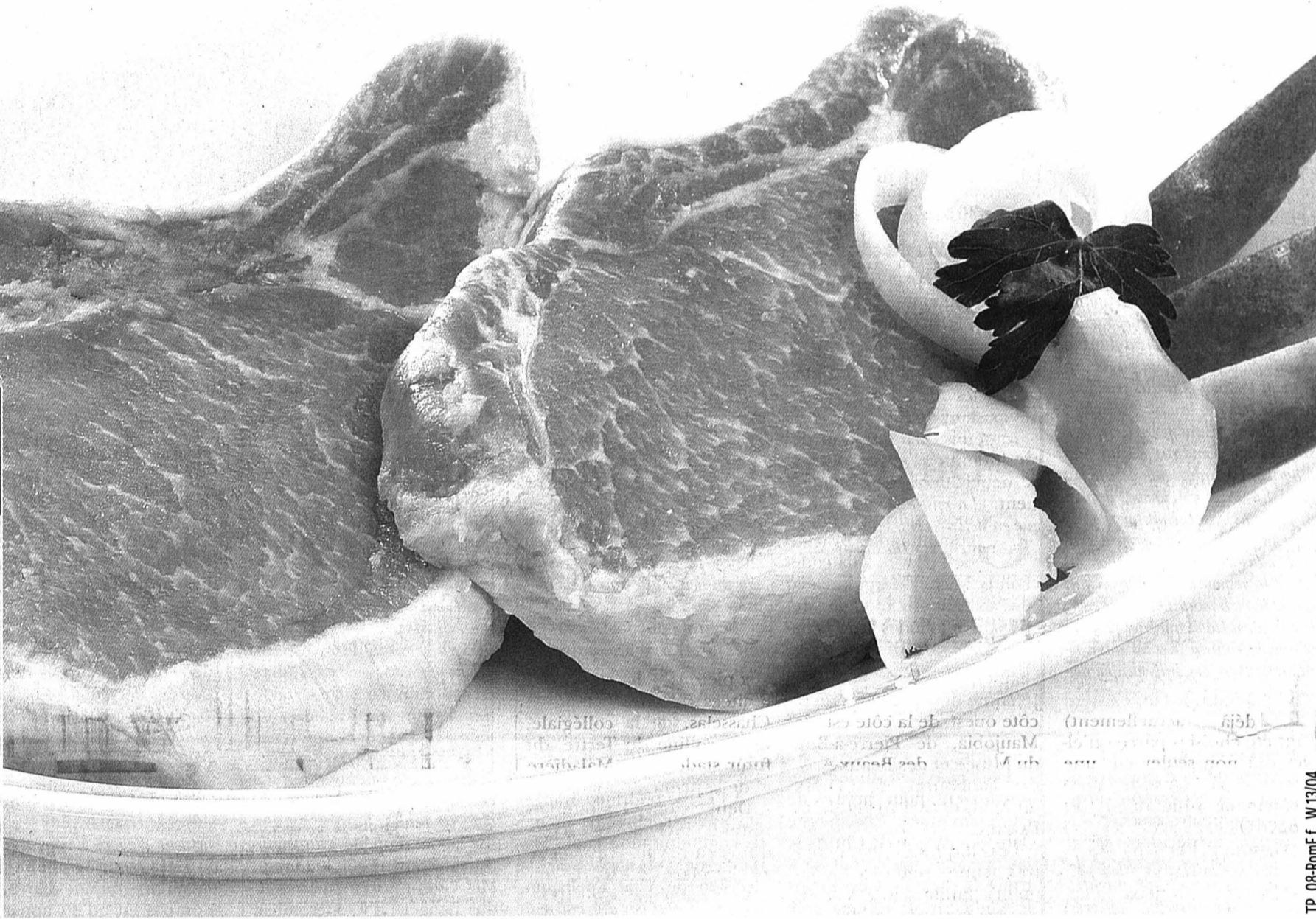
**R. C.:** Le Parti radical a toujours eu une aile centriste et une autre plus à droite. Tantôt c'est l'une qui est plus forte, tantôt c'est l'autre. Mais globalement, il reste un parti de centre-droite. Lors des votations, je constate que nos solutions correspondent majoritairement aux attentes de la population.

**Et l'UDC?**

**R. C.:** Nous collaborerons sur les sujets où nous avons la même vision des choses, mais lorsque nous ne serons pas d'accord, nous le dirons et nous expliquerons pourquoi. Sur toutes les questions liées à l'ouverture à l'Europe et au monde, nous avons des divergences assez marquées. /sdx


Offres valables du mardi 23 mars au samedi 27 mars 2004,  
dans la limite des stocks disponibles.

# Fraîcheur oblige!




le kg  
**16.50**  
au lieu de 24.-

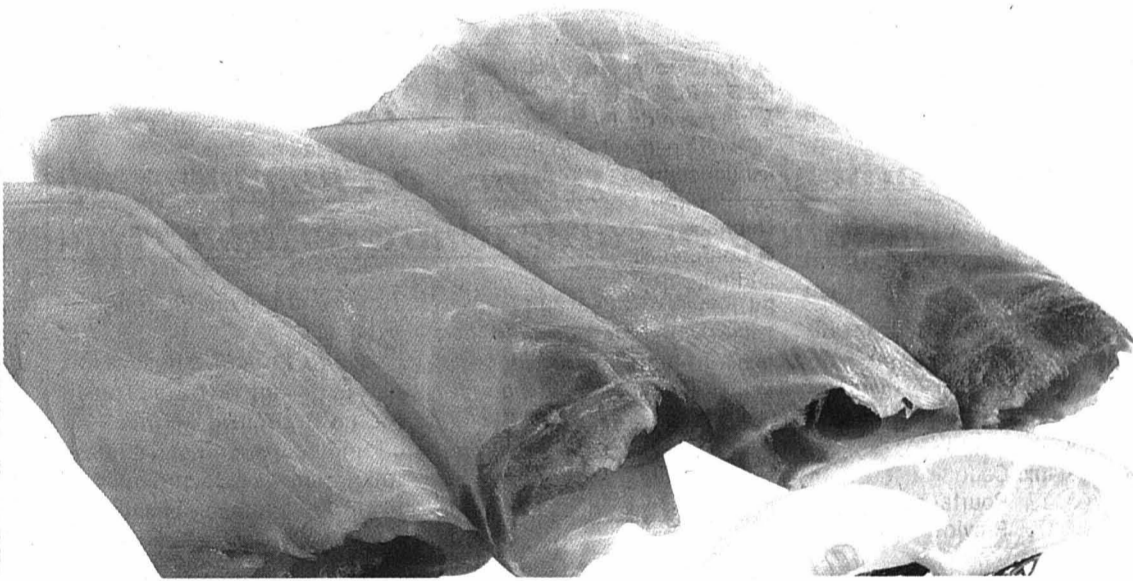
Côtelettes de porc  
Coop Naturaplan,  
Suisse



500 g, la pièce  
**5.40**  
au lieu de 9.-

Viande de bœuf  
hachée, Suisse

**40%  
de moins**



250 g  
**9.90**

Saumon fumé  
Labeyrie prétranché  
(poisson d'élevage,  
Norvège)

En vente dans les grands  
supermarchés Coop



la botte de 1 kg  
**9.50**

Asperges blanches,  
Espagne



la barquette  
de 500 g  
**1.95**  
au lieu de 3.40

Fraises,  
Espagne

**40%  
de moins**



la plaquette  
de 250 g  
**2.30**  
au lieu de 3.10

Le Beurre

# La sécurité passe par le 30 km/h

**Politique de circulation ■ Pour diminuer le nombre d'accidents et les nuisances dus au trafic routier, l'exécutif propose des mesures: limitation de vitesse et place aux piétons**

Par  
Florence Hügi

«Neuchâtel a certainement été une pionnière en matière de modération du trafic, voici plus de dix ans. Il s'agit aujourd'hui de réviser cette stratégie en tenant compte des nouvelles conditions, dans un esprit global et cohérent», explique le conseiller communal Antoine Grandjean, directeur de la Police.

Partant du principe communément admis que «chaque drame est un drame de trop», le Conseil communal a élaboré une vaste palette de mesures permettant de mieux faire face à l'augmentation du trafic en ville. «Avec la densification des activités décollant des grands projets menés en ville, tels que le nouvel hôpital Pourtalès, le complexe multifonctionnel de la Maladière ou le développement du CSEM par exemple, il devenait nécessaire de modérer le trafic en repensant les accès et les régimes de circulation».

Sans compter les demandes des associations de quartier, qui souhaitent des améliorations en matière de sécurisation des cheminements pié-

tonniers, en particulier pour les écoliers.

Pour le Conseil communal, la situation est perfectible. «Dans les rues à limitées à 30 km/h, 20 à 30% des automobilistes contrôlés sont en infraction», remarque Antoine Grandjean, qui reconnaît que la responsabilité est partagée. «Certaines routes changent de limitations, passant de 30 km/h à 50 km/h. C'est trop compliqué pour les usagers».

Une situation qui devrait, en cas d'acceptation des propositions par le Conseil général, diamétralement changer.

## Le 30 km/h en force!

La ville devrait alors être découpée en 14 zones limitées à 30 km/h et cinq zones de rencontre limitées à 20 km/h où les piétons seront prioritaires (voir encadré). Une réorganisation complétée par les deux zones piétonnes existant déjà.

Toutefois, pas question de révolutionner l'entier du trafic neuchâtelois trop rapidement: «La mise en œuvre est prévue en deux étapes, et la première s'échelonne sur trois ans».

Dans un premier temps, une expertise sera menée, afin de décrire les objectifs à atteindre ou les mesures nécessaires pour y parvenir. Ensuite, des portes d'entrée et un marquage clair seront installés, afin d'améliorer sensiblement la lisibilité pour les usagers de la route. «Le début comme la fin de la zone devront être mis en évidence», précise Antoine Grandjean. Un premier bilan sera tiré après un an, afin de connaître l'efficacité des nouvelles mesures. «Des adaptations pourront être apportées aussi bien sous forme d'aménagements supplémentaires que de contrôles de vitesse renforcés. Un travail de sensibilisation renouvelé pourra s'avérer nécessaire».

Dans un deuxième temps, des éléments d'aménagement ou de modération du trafic pourraient être installés. «Mais cette étape ne prend pas place dans le budget soumis au Conseil général», avertit le directeur de la Police. Un budget devisé à 700.000 francs et supporté par la section des Travaux publics (20.000 francs), le reste étant reporté sur les budgets 2005 à 2007. /FLH



La rue des Beaux-Arts sera considérée comme zone à trafic modéré, limité à 30 km/h.

PHOTO MARCHON

## Des réalisations concrètes

Les 14 zones limitées à 30 km/h (six existant déjà actuellement) ont été choisies parce qu'elles ont non seulement une fonction de desserte, mais également résidentielle et conviviale.

Ce sont généralement des routes secondaires. Il s'agit des zones de Battieux/Beauregard, des Charmettes, du

Chanet, des Trois Portes à Jehanne de Hochberg, de la côte ouest, de la côte est, de Maujobia, de Pierre-à-Bot, du Musée et des Beaux-Arts, des Faubourgs, de l'Orée, du Mail, de Bel Air et de la Favarge.

Les cinq zones de rencontres (une seule actuellement), limitées à 20 km/h, donnent toute la priorité

aux piétons. Elles seront délimitées dans le secteur de Chasselas, de la collégiale, de la colline du Tertre, du futur stade de la Maladière et de la plaine du Mail.

Deux zones piétonnes restent inchangées: celle du centre-ville et celle de la place du Port, qui avait été aménagée en 1999. /flh

## VILLE PRATIQUE

### URGENCES

- Police: 117.
- Urgences-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Intoxication: 145.
- La Main tendue: 143.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie de service: Triplet, rue du Seyon, 8-20h (en dehors de ces heures, le 032 722 22 22 renseigne).
- Médecin de garde: 144.
- Hôpitaux: Cadolles: 032 722 91 11, Pourtalès: 032 713 30 00, Providence 032 720 31 11.

### PISCINES

- Piscines du Nid-du-Crô. Intérieures: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h. Tél: 032 722 62 22.

### PATINOIRES

Fermeture annuelle.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

- Conférence De 14h à 15h45, au Musée d'Histoire Naturelle, rue des Terreaux 14, «Et quand la sécurité sociale ne suffit pas?», avec Pierre Macchi et Carole Meister.
- Seniors De 14h15 à 16h, à la facultés des lettres: «Reconnaître et prévenir l'ostéoporose», par Peter Burckhardt, professeur de médecine au CHUV. Dans le cadre de l'Université du 3e âge.

■ Conférence - plate forme ECOPARC De 16h30 à 18h30, à la Ferme de Pierre-à-Bot, «Développement durable dans les concours d'architecture», par Philippe Donner, Olivier Neuhaus et Jean-Bernard Gay.

■ Conférence A 17h, au Grand auditorio de l'institut de chimie à Unimail, «Gastronomie moléculaire», par l'insitut de chimie.

■ Conférence A 18h30, au Pavillon de l'ADEEN, «Les qualités d'un manager ou comment conduire et motiver une équipe», par Bernard Challandes, entraîneur de l'équipe nationale suisse de football des moins de 21 ans.

■ Piano A 19h, à la salle de concert du Conservatoire, audition de la classe de Maryvonne Rochat, piano.

■ Conférence A 20h, au Musée d'Ethnographie, «Les objets ne parlent pas d'eux-mêmes sur eux-mêmes», par Maurice Godelier, anthropologue français.

■ Théâtre A 20h, au Théâtre du Passage, «Gros câlin», de Romain Gary, par Irène Jacob, Jérôme Kircher et Benoît Delbecq.

■ Concert de Pâques A 20h, au Temple du Bas, L'Orchestre Symphonique Neuchâtelois (Franc Martin: Golgotha).

■ Concert A 20h, au Lycéum Club International, rue des Beaux-Arts 11, L'Ensemble Imagia (Cédric Monnin, flûte de pan et James Juan, piano).

■ Théâtre A 20h30, au Théâtre du Pommier, «Truismes», de Marie Darrieussecq, par la Cie 93 de Lausanne.

■ Concert Dès 21h30, au bar-restaurant L'Interlope, Pop the fish et Chichilos TV show.

#### DEMAIN

■ Concert A 18h30, à La Collégiale, Greta Somlai, alto (violon) et Guy Bovet, orgue.

■ Lecture A 19h, au Centre Dürrenmatt, lecture de «Franza» de Ingeborg Bachmann, par Catherine Epars, comédienne et «La Mission», de Friedrich Dürrenmatt, par Yves Jenny, comédien.

■ Astronomie A 20h, à l'Observatoire, rue de l'Observatoire 58: soirée d'observation (si ciel dégagé). Se renseigner au 032 861 51 50.

■ Conférence-débat A 20h, à l'Aula des Jeunes-Rives, «La décroissance face au mythe de la croissance», avec Jacques Grinevald.

■ Improvisation A 20h, au collège de la Promenade, match d'improvisation théâtrale dans le cadre du championnat cantonal Juniors, Val-de-Travers - Neuchâtel 1.

■ Théâtre A 20h, au Théâtre du Passage, «Gros câlin».

■ Théâtre A 20h30, à la Maison du Concert, Le théâtre d'Emma Santos «La malcastree», par Marlyse Baeder, mise en scène: Cédric Pipoz.

## Grandeur et flamboyance

Temple du Bas ■ Dvorák, Bruckner et un chef japonais

Un archet brillant qui court sur les cordes d'un violon. Une femme gracieuse dans une robe-fourreau noire à paillettes. Reflets de lumière. Miroir de son jeu; fond sombre et éclat. Qui aime la fougue fut comblé mardi soir au temple du Bas. C'est avec une âcre véhémence que le Württembergische Philharmonie Reutlingen accompagnait Alina Pogostkin dans le «concerto pour violon et orchestre» de Dvorák. Le deuxième mouvement vient comme un soulagement de tant d'impétuosité, laissant apparaître, enfin, un lyrisme mélodique. Vaines espiègleries du violon dans le troisième mouvement. A la tête de son orchestre, le chef Norichika Iimori suit l'agilité de la soliste comme un éléphant une gazelle. C'est un Japonais raide et carré qui apparaît là, un peu agressif, loin de cette génération d'asiatiques traqueurs de silence, concentré sur chaque souffle. Norichika Iimori n'a rien du maître zen. Paganini en bis, véri-

table cadeau de la soliste. Toujours brillante, mais d'une finesse insoupçonnée.

### Partition colossale

Et c'est ainsi que Bruckner apparaît dans toute sa majesté. D'un bruissement de feuilles, le chant du cor s'élève. L'aube caresse la forêt. Mais le jour nous éblouit peu à peu, jusqu'à l'aveuglement final. Les cors, à nouveau. Qui se promène, dans un calme apparent? Certains voient dans le deuxième mouvement un caractère schubertien, calme et simple. Mais ce «Wanderer» aurait retrouvé son chemin. Balayée l'errance du solitaire, cuivres et timbales claquent dans l'éblouissement du dernier mouvement. Conquérant. Triomphal. Chef et orchestre grandioses dans cette partition colossale.

Où est passé le public qui remplissait jadis la salle lors d'un concert organisé par la Société de musique de Neuchâtel? La soirée extraordinaire de mardi aurait pu réjouir beaucoup plus de mélomanes. /SAG

### COLLÉGIALE

## Concours de photographies ouvert à tous

Afin d'animer l'endroit durant la saison touristique, l'Association pour la collégiale de Neuchâtel met sur pied un concours de photographies.

Les photos retenues par un jury constitué pour l'occasion seront exposées à l'intérieur de l'édifice aux mois de juillet et août.

### Du noir et blanc

Les visiteurs qui acquerront le catalogue de l'exposition pourront donner leur voix aux photos qu'ils préfèrent. Les trois meilleures seront alors primées: 1000 francs pour le premier prix, 500 francs pour les deuxième et troisième prix.

Ce concours est ouvert aux photographes amateurs et professionnels. Les clichés, en noir et blanc, devront illustrer le thème suivant: «Symboles de transcendance». Les photos devront être accompagnées d'un titre.

Pour en savoir plus sur le règlement du concours, téléphoner au 032 730 33 80 (Jean-Pierre Gern) ou au 032 724 74 91 (Christophe Kocher). /pho

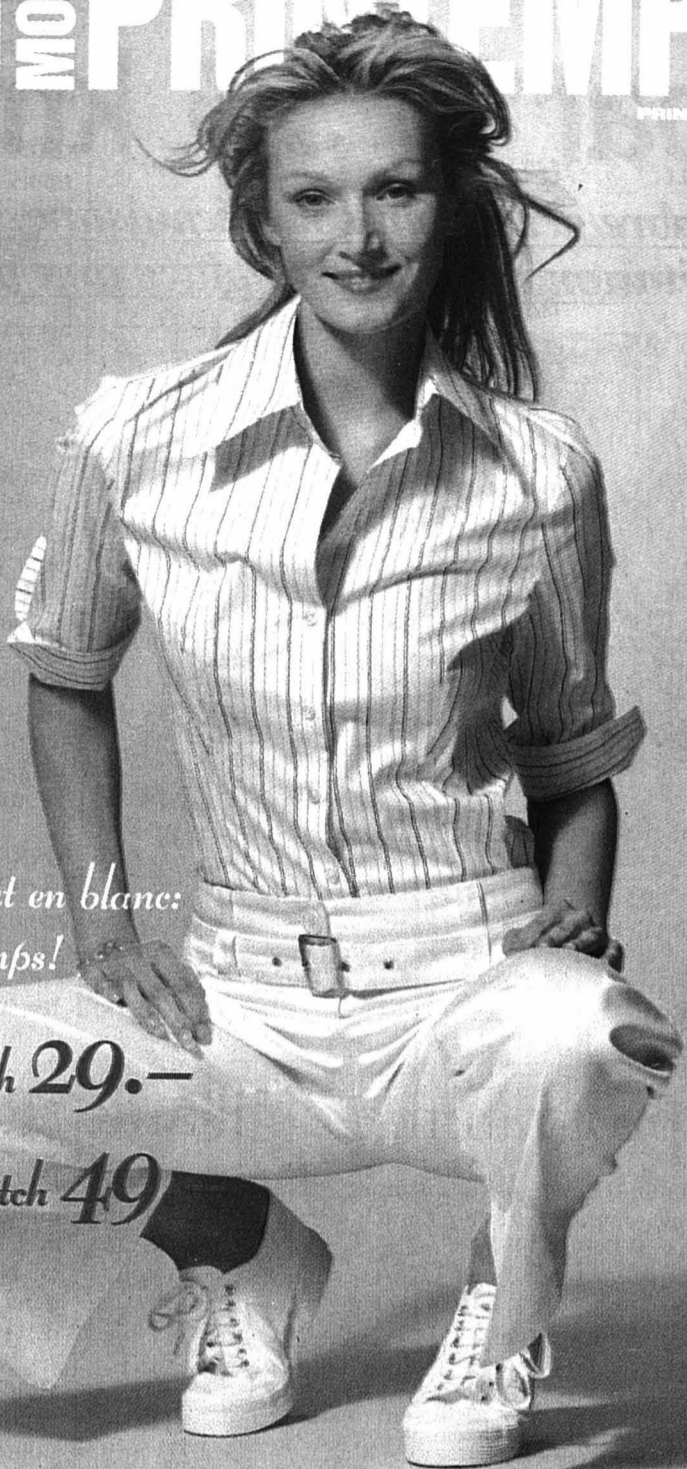


# MODE PRINTEMPS

PRINTEMPS 04

la mode à prix sympa

AARGAU  
APPENZEL  
BASEL  
BASSELSTADT  
BERN  
BASEL LIECHTENSTEIN  
CHUR  
COLLOMBEY  
FRIBOURG  
GENÈVE  
GENÈVE-BALEKERT  
GRANCIOS  
LA CHaux-de-FONDS  
LAUSANNE  
LUZERN  
MAGIN-NEUCHÂTEL  
MOURMELAN  
OLTEN  
SCHAFFHAUSEN-HERSINGBERG  
SERFOTANA  
SIDON  
SOLOTHURNE  
SPREITENBACH-TYVELLI  
ST. GALLEN  
THUN  
VEVEY  
VILLETTEL  
WINTERTHUR  
YVERDON  
ZUG  
ZÜRICH-CITY  
ZÜRICH-ÖSTLICHEN  
www.c-a.ch



*Sport chic tout en blanc:  
voilà le printemps!*

**Blouse stretch 29.-**

36-46, coton/élasthane

**Pantalon stretch 49**

34-46, coton/élasthane

144-125461

**SEMAINES DU PANTALON - MAINTENANT CHEZ C&A**

**J'ACHÈTE**

Surplus de stocks  
tous produits

**PAIEMENT CASH**

Vins - Boissons - Alimentation -  
Outillage - Vêtements -  
Chaussures etc...

Aux usines et grossistes  
Magasins et distributeurs  
Fournisseurs et revendeurs

Daniel André  
Centrale des achats  
Fax 024 445 42 60  
079 460 61 63 - 079 210 41 64.

196-125688

Cliquez sur :

**cinéma**

Les films à l'affiche des salles et nos critiques  
sur les dernières sorties.

**L'EXPRESS**

**www.lexpress.ch**

**L'EXPOSITION DE PRINTEMPS DANS LA  
PATINOIRE DU LITTORAL  
À NEUCHÂTEL.**

**DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUTÉS:**



Le nouveau  
Nissan X-TRAIL.

La nouvelle Nissan 350Z.



La nouvelle Nissan Micra.



SHIFT\_expectations

**Du vendredi 26 au dimanche 28 mars 2004**

vendredi de 15 à 20 h, samedi de 9 à 20 h, dimanche de 10 à 18 h

►► Démonstration de dance **HIP-HOP** samedi de 18 à 19 h ◀◀

Nous nous réjouissons de votre visite dans la nouvelle Patinoire du Littoral.

**Garage Robert SA - Neuchâtel**

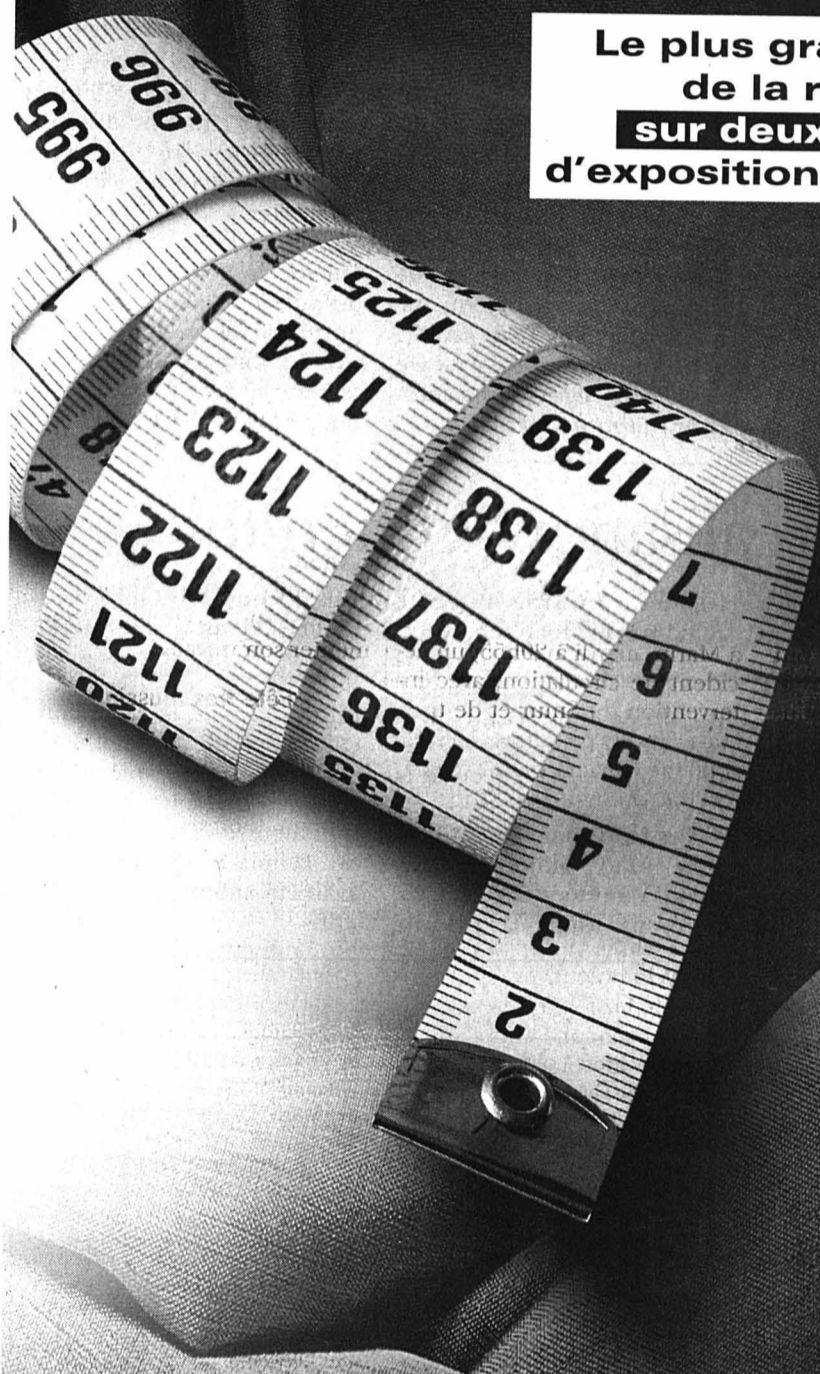
144-128256

textiles ambiance

TISSUS & RIDEAUX

# NOUS AVONS ÉLARGI NOTRE ASSORTIMENT

Le plus grand choix  
de la région  
sur deux étages  
d'exposition et de vente



Dès maintenant, nous vous  
proposons, en plus des tissus  
pour rideaux et des tissus  
pour vêtements, **des idées pour  
vos loisirs créatifs,  
de la laine et des articles de  
mercerie** ainsi que toute  
**la panoplie pour le lit et le bain.**

**Peseux-Neuchâtel**

Rue de Neuchâtel 34

Téléphone 032 730 58 30

## Dans la densité des lettres germaniques

### Vallon de l'Ermitage ■ Deux lectures au Centre Dürrenmatt

Le Centre Dürrenmatt, au Vallon de l'Ermitage, à Neuchâtel propose demain à 19 heures deux lectures. La comédienne Catherine Epars commencera par quelques fragments de «Franza» de Ingeborg Bachmann. Une lecture que la comédienne proposera en intégralité à la mi-mai au Temple allemand, à La Chaux-de-Fonds, et au Centre culturel neuchâtelois. Catherine Epars vient de jouer dans «Et qui pourrait tout raconter» (Eschyle, Guan Hanjin) avec Bernard Sobel au théâtre de Gennevilliers, dans la région parisienne. Elle a joué dans les principaux théâtres de Suisse romande sur des textes d'Aristophane, Shakespeare, Vinaver, Sarraute.

#### Un acte d'amour

Ingeborg Bachmann est née en 1926 en Autriche et est morte prématurément à 47 ans, à Rome, dans un accident.

«Son œuvre compte parmi les productions les plus remarquables de la littérature germanophone de la seconde moitié du XXe siècle», peut-on lire dans la revue «Europe», août-septembre 2003, qui lui est consacrée. Ecrire fut pour elle un acte d'amour, «sur la ligne de partage, de toi à moi, du silence à la parole, de tous au singulier, du mythe à l'écriture», comme elle disait si bien, avec ses mots.

Demain soir, l'écrivaine et philosophe Françoise Collin tiendra quelques propos sur cette auteure. Elle a participé à deux ouvrages collectifs sur Ingeborg Bachmann.

La deuxième lecture de la soirée sera consacrée à cinq premiers chapitres de «La mission» de Friedrich Dürrenmatt interprété par Roland Vouilloz. Il a joué récemment le rôle de Leontes dans «Le conte d'hiver» de Shakespeare à la Comédie de Genève dans une mise en scène de Martine Paschoud. /comm-aca

## Une fête qui ouvre l'horizon

### BPU ■ La bibliothèque s'ouvre à l'exploration. Les communautés étrangères sont conviées

Par Louis Nardin

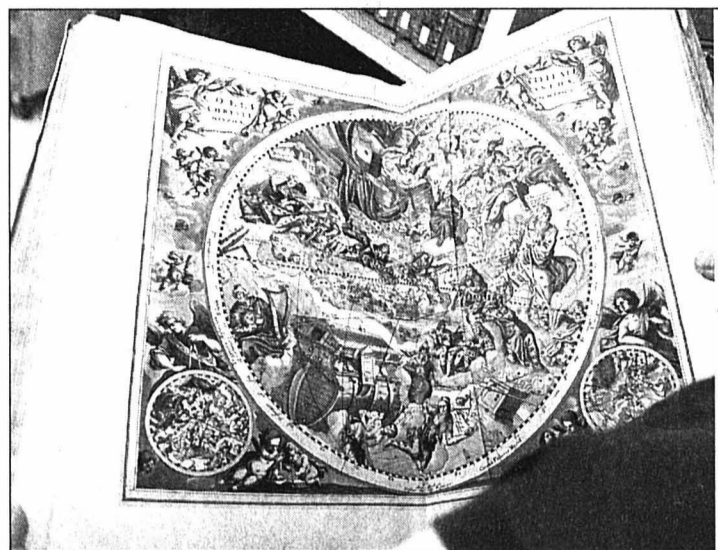
Ce samedi, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU) organise sa fête. Cette année, outre un programme dodu (voir encadré), la direction a voulu faire passer un message en particulier: «La bibliothèque est un lieu public», déclare le sous-directeur, Laurent Gobat. De prime abord, cela peut paraître évident. Mais cela cache en fait une réalité qui l'est moins. Selon le sous-directeur, «pour différentes raisons, beaucoup de personnes ne viennent pas à la bibliothèque, en particulier les ressortissants de pays étrangers. Donc cette année, nous avons pris contact avec les comités de plusieurs communautés étrangères pour les convier à la fête. Nous voulons ainsi que leurs membres découvrent l'institution et étoffent leurs connaissances de l'endroit.» Ils pourront en particulier découvrir les collections en langues étrangères.

Présenter la bibliothèque et ses services, voilà le programme dans ses lignes générales. Par exemple, le visiteur pourra s'initier aux nouvelles techniques de recherche. Le personnel de la bibliothèque, «au grand complet», selon un communiqué, sera aussi présent pour répondre aux questions les plus pointues et commenter son travail.

#### Fête très réussie

Il y a deux ans, l'espace prévu s'est avéré trop restreint. Donc cette année, c'est tout le bâtiment qui sera occupé. Et en cas de beau temps, des tables seront installées sur le peron pour déguster un repas péruvien ou indien.

Plusieurs associations ont aussi annoncé leur présence. Parmi elles, l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens qui représentera les auteurs régionaux. Quelques



La bibliothèque possède de nombreuses pièces uniques et originales. PHOTO ARCH-MARCHON

uns seront aussi présents pour faire connaître leurs œuvres et discuter avec les curieux. Finalement, les nostalgiques

pourront acquérir une copie de la première page de «L'Express» du jour de leurs 20 ans. /LNA

## Un programme pétillant

La bibliothèque offre un programme bariolé pour sa fête publique bisannuelle. Pierre, le crieur public, ouvrira la manifestation à 9 heures dans le hall. A 9h30 aura lieu la première visite guidée de la salle Rousseau. Les suivantes se tiendront à 10h30, 14 et 15 heures. Les enfants pourront assister à un spectacle de magie à 9h45, 10h45, 11h45, 13h45, 14h45 et 15h45.

Les présentations de l'iconographie seront proposées à 10, 11, 14 et 15 heures. Les amateurs de belles histoires viendront écouter les contes pour petits et grands toutes les demi-heures dès 10 heures et jusqu'à 15h30.

A 10h30 aura lieu le premier concert de musique du monde. Il sera consacré, comme le suivant à 11h30, au cor des Alpes. A 12 heures, place aux airs slaves, tziganes et yiddish. Le flamenco s'en-

flammera à 14h15 et à 15h15 aura lieu la présentation du oud, un instrument proche du luth, typique de la musique orientale.

Puis ce sera au tour de l'Ecole de danse Zully Salas à 11h15 et 13h30. Un apéritif sera ensuite servi à 11h30, suivi d'un second à 16 heures pour clore l'événement. De midi à 13h30, un repas aux origines indiennes et péruviennes sera proposé. A 14 heures, place aux livres curieux, que l'on présentera aussi à 14h30.

De 9 à 17 heures, d'autres événements seront proposés. A remarquer plusieurs présentations, entre autres de la salle de lecture, de la section «lecture publique», de la section «fonds d'étude» et du cabinet des périodiques. Les stands de diverses associations comme Bibliomonde ou l'Association Lire&Ecrire émailleront la journée. /comm-lna

## EN BREF

**ŒUFS DE PÂQUES** ■ Le Kiwanis dans la rue. Aujourd'hui, demain et samedi, le Kiwanis club de Neuchâtel vendra des œufs en chocolat dans les rues de la ville. Cette action vise à récolter des fonds en faveur d'un projet particulier. Cette année, le produit des ventes sera redistribué à l'association cantonale Foyer Handicap Actions, une association indépendante de Foyer Handicap. Cet organisme a pour but de trouver des fonds pour aider financièrement les résidents des foyers à réaliser des activités de loisirs. L'argent récolté par le Kiwanis servira en priorité à financer l'accompagnement que nécessitent ces personnes. /comm-réd

**ORGUE ET ALTO** ■ Les concerts de la Collégiale. Demain, l'altiste Greta Somlai (alto et violon) et l'organiste Guy Bovet se produiront à 18h30 à la collégiale de Neuchâtel. Ils interpréteront la Passacaille en do mineur de J.-S. Bach, la Fantaisie chromatique transcrite par Z. Kodaly, la Sonata da chiesa et la Passacaille de F. Martin. Ce concert est organisé en collaboration avec les amis du Conservatoire de Neuchâtel et prend place dans le cadre des 12 vendredis de la collégiale. /comm-réd

**PIANO** ■ Coraline Cuenot en concert. La jeune pianiste Coraline Cuenot interprétera samedi, à 20h15, des œuvres de Beethoven (Les adieux), Chopin (4e ballade), Liszt (Après une lecture de Dante), Ginastera (1re sonate) et Bauermeister (13 préludes), à la salle de concert du Conservatoire de Neuchâtel. La Chaux-de-Fonnière a reçu de nombreux prix, dont le dernier en date est le 2e prix au Concours international de Majorque. Elle est présentée par les organisateurs dans un communiqué comme «une des plus grandes révélations de ces dernières années.» Coraline Cuenot a passé deux ans à Barcelone dans la classe d'Edith Fischer et Jorge Pepi-Alos. /comm-réd



Entre mardi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à douze reprises.

— Les véhicules du feu ont été appelés trois fois pour: un accident de circulation, sans désincarcération, avec un véhicule en cause, route de Chaumont, à Neuchâtel, hier à 0h10; un épandage d'hydrocarbures, route de Chaumont, à Neuchâtel, hier à 6h50; un accident voiture-cyclomoteur, sans désincarcération, mais avec aide des ambulanciers, rue de la Pierre-à-Mazel, à Neuchâtel, hier à 11h55.

— Les ambulances ont été sollicitées à neuf reprises pour: un malaise, rue de Boutbin, à Pe-

seux, mardi à 18h20; un malaise, rue de la Dime, à Neuchâtel, mardi à 18h25; une urgence médicale, rue Basse, à Colombier, mardi à 19h15; un transport urgent, rue du Closel, à Marin, mardi à 20h55; un accident de circulation, avec intervention du Smur et de trois ambulances, pour trois blessés, route de Chaumont, à Neuchâtel, hier à 0h10; une urgence médicale, rue des Amandiers, à Neuchâtel, hier à 7h50; une urgence médicale, rue de la Gare, à Corcelles-Cormondrèche, hier à 9h45; un accident voiture-cyclomoteur, rue de la Pierre-à-Mazel, à Neuchâtel, hier à 11h55; une chute, à l'arrêt du bus du Clos-de-Serrières, à Neuchâtel, hier à 15h20. /comm-réd

## PUBLICITÉ

### LE NOUVEAU MONOSPACE-PARTOUT.



LA HYUNDAI GETZ.

www.hyundai.ch



### Plus d'espace, plus de sécurité, plus de confort.

Moteur 1.3, 82 ch, ABS, airbags double et latéraux, radio/CD avec RDS, direction assistée, verrouillage central à télécommande et système d'alarme, lève-glaces électriques, spoiler de toit à feu stop intégré, ordinateur de bord, tout compris pour **Fr. 16'940.-**  
Avec boîte automatique à 4 rapports + Fr. 1'500.-

Intéressantes offres de leasing chez votre concessionnaire HYUNDAI.

Tout compris HYUNDAI

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50.

**NE-Serrières:** Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55.

H00115 4-06 01

Avec HYUNDAI, N° 1 coréen, profitez des trois ans de garantie usine!

028-435509

DI MARCO

Pâtes fraîches

Spécialités italiennes &amp; vins

Rue du Coq-d'Inde 1 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 66 60Fabrication artisanale de pâtes  
fraîches et préparation maison.

## ACTUEL

Raviolis à l'ail d'ours  
Raviolis à la roquette  
Raviolis tomates séchées  
Raviolis aux asperges vertes  
Gnocchi à l'ail d'ours  
Gnocchi au basilicDiverses pâtes fourrées  
à la viande  
+ spécialités habituellesNEUCHÂTEL  
VILLETerminus SA  
Agent Suzuki  
R. & M. Blaser  
Faubourg du Lac 31  
NeuchâtelPLUS BELLE  
VOITURE  
DU MONDE  
MILANO 2003La New Ignis est considérée comme l'une des plus belles voitures  
du monde.Fiabilité et sobriété, les maîtres  
mots de Suzuki

Agent Suzuki depuis 25 ans, le Garage Terminus SA à Neuchâtel est très heureux de présenter de nombreux modèles du célèbre constructeur japonais, dont les nouveautés du dernier Salon de l'auto à Genève. Compacte et polyvalente, la New Ignis en 2 WD et 4 WD sera bientôt disponible en diesel.

Le nouveau Jimny tout-terrain avec boîte de réduction est proposé en versions essence 1,3 ou diesel common rail 1,5. L'Alto 1,1 16V et le Grand Vitara 2,0 TD se distinguent par leur faible consommation de carburant, respectivement 4.9 et 7,3 litres. Suzuki est une marque reconnue pour sa fiabilité et sa très grande sobriété. Du mini-monospace au tout-terrain, les clients

trouveront au Garage Terminus une voiture sur mesure pour satisfaire leurs exigences. Il est possible de les découvrir dans le local d'exposition sis au Faubourg du Lac 31.

Pour obtenir de la documentation, appeler le 032 725 73 63. / paf-E

À ne pas  
manquer!  
ce  
mois«Gros câlin»  
de Romain Gary,  
les 25 et 26 mars  
au Théâtre du Passage

\$\$\$ Speedy-CASH \$\$\$

Vendez - Achetez - Echangez !  
Neuchâtel - Bienne

Vous apportez vos articles (en bon état) au magasin.

Une fois testé...

vous recevez de l'argent, en espèces, tout de suite.

Appareils ménagers • hi-fi • informatique • TV (moins de 10 ans) • lecteurs DVD ou vidéo • natels  
• instruments de musique • outils • bijoux • équipement de sport • jouets • appareils photo...

Speedy-Cash • Rue des Moulins 51 • Neuchâtel

COMPACTE ET POLYVALENTE



New Ignis, dès Fr. 17 990.-

Garage  
TERMINUS S.A.  
R. + M. BLASER  
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel  
Tél. 032 725 73 63

SUZUKI

UN ZESTE D'EXCEPTION

028-435508



Coiffure Marie-Claire

Rue de l'Hôpital 3,  
2<sup>e</sup> étage  
Tél. 032 724 72 22  
2000 NeuchâtelN° d'appel gratuit  
0800 888 032KÉRASTASE  
PARIS 028-435017Boulangerie  
Tea-Room  
des Arcades

Pl. de l'Hôtel-de-Ville • Neuchâtel • Tél. 032 721 11 20

- Grand choix de sandwiches et salades fraîches du jour.
- Petit repas pour le bureau, la maison ou dans le train.
- **Nouveauté:** La Paillasse, pain à l'ancienne rustique.
- Votre santé c'est le pain Bio, multicéréales, aux noix, au maïs.
- Desserts et douceurs, rien ne manque!

028-435003

Ouvert 7 jours sur 7

ACT'TIFS

Coiffure  
Elle & Lui

Rue des Fausses-Brayes 3 2000 Neuchâtel Tél. 032 725 21 26

lundi fermé

mardi - vendredi 8h - 11h45  
13h15 - 18h

samedi non stop 8h - 15h



028-435026

Zoo Aquaticus

Poissons • Mammifères • Oiseaux

Isabelle Wipfli Neubourg 23  
Tél. 032 725 19 81 2000 Neuchâtel

028-431104

UNIQUE DANS LE CANTON !

Venez voir comment vous courez (sur écran géant)...  
et nous vous dirons comment vous chauffer !ANALYSE DU MOUVEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR.  
(sur rendez-vous svp.)MARTI  
sports  
NEUCHÂTEL

Fausses-Brayes 3 - 2000 Neuchâtel / 032 724.51.41

028-435026

L'ORCHIDÉE

La Boutique spécialisée de A à Z  
Vente et location

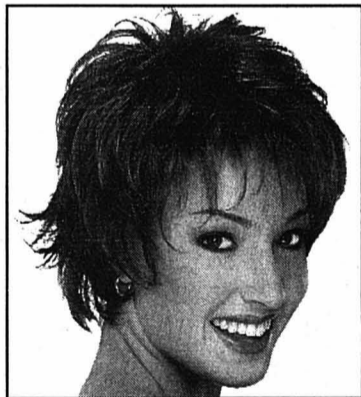
- Robes de mariée - Accessoires
- Smokings - Costumes
- Prêt-à-porter - Grandes tailles
- Grand choix de chaussures
- Baptême - Décoration

Prix pour tous les budgets

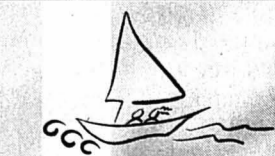
Rue des Moulins 13 - Neuchâtel - Tél./Fax 032 721 49 49

www.orchidee-mariage.com

028-435391

Votre spécialiste  
pour perruques  
mode, médicales  
et toupetshaute-couture  
Boettig  
2000 Neuchâtel  
Rue de la Serre 11  
(Av. de la Gare)  
Tél. 032 725 74 74

028-435507



Restaurant du Cercle de la Voile

Corinne et Thierry Parigot  
Route des Falaises 14 • 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 724 27 13 • Fax 032 710 11 87  
www.cvn-restaurant.ch

028-430404



# Un choix cornélien et passionné

**Fleurier ■ Le Conseil général refuse, du bout des lèvres, l'ouverture de l'école enfantine pour les 4 ans en août 2004. Les ateliers privés poursuivront leur tâche jusqu'en 2005**

Par  
Mariano De Cristofano

L'introduction de la seconde année d'école enfantine, pour les 4 ans, se fera en août 2005. Mardi soir, le Conseil général

de Fleurier a confirmé sa précédente position. La motion interparties déposée par Forum et les socialistes n'a pas trouvé grâce aux yeux des libéraux et des radicaux. L'objet a été refusé du bout des lèvres, par treize voix contre douze.

La législation oblige les communes à offrir la seconde année d'école enfantine. La limite est fixée en août 2005. Forum et les socialistes proposaient d'avancer l'ouverture en août prochain. En mai 2002, le Conseil général de Fleurier s'était déjà penché sur la question sur la base d'un rapport de la commission scolaire. Le rapport était soumis à la clause d'urgence, refusée par le législatif. Le Conseil communal avait alors précisé que cette classe ouvrirait en août 2005 et que, dans l'intervalle, la commune subventionnerait les ateliers privés, permettant ainsi aux parents d'y placer leurs enfants gratuitement.

«Il y a un malaise»

Mardi soir, les radicaux ont rappelé que la motion ne mettait pas en cause la qualité de l'accueil dans les ateliers privés. La décision à prendre est d'ordre financier, social et émotionnel, a lancé Bernard Gertsch. Au niveau financier, le surcoût d'une ouverture en 2004 serait modeste (+2000 francs). «Le volet social nous intéresse plus. Il y a un malaise, nous devons prendre une décision que nous n'avons pas envie de prendre. En maintenant le statu quo, les maîtresses actuelles de l'école enfantine travailleront à 50% et toucheront des indemnités de chômage pour les autres 50 pour cent. En cas d'ouverture en 2004, la situation des titulaires des ateliers, qui sont indépendantes et n'ont pas droit au chômage, deviendrait inconfortable. Elles devraient se débrouiller seules.»



Le Conseil général a par contre approuvé, à l'unanimité, le crédit destiné à aménager la place devant le magasin Migros. PHOTO DE CRISTOFANO

## Feu vert pour Manor

Le magasin Manor, à Fleurier, pourra croître. Mardi soir, le Conseil général a accepté, à l'unanimité, le plan spécial pour permettre l'agrandissement du commerce situé à l'avenue de la Gare. Manor prévoit d'augmenter très nettement sa surface de vente, en passant de 780 m<sup>2</sup> à 1600 mètres carrés. Ce doublement doit se faire par la construction d'un nouveau bâtiment à l'ouest de l'immeuble actuel. Les travaux sont planifiés pour 2005.

Pour le groupe Forum, Pascal Stürnemann a rappelé que le Conseil général avait, pour la seconde fois en quelques années, à se prononcer sur un plan spécial, après celui destiné à Migros. «On peut en voir les résultats ces jours. Nous avons pu fixer la Migros au centre du village.» Et l'élu d'évoquer l'expérience malheureuse vécue dans d'autres communes où les commerces s'installent en périphérie. Pascal Stürnemann s'est dit persuadé que l'agrandissement de Manor sera un plus pour Fleurier et pour l'ensemble des commerces du village. Il a encore ajouté, pa-

raphrasant un responsable de la coopérative Migros, que Fleurier devait se concevoir comme un vaste centre commercial à ciel ouvert.

Pour Bernard Gertsch, porte-parole du groupe radical, «il est important de garder les commerces au centre du village. Cela peut prêter fortement les petits commerces, mais cela peut aussi leur amener un plus. Le Val-de-Travers compte 12.000 habitants, mais si les commerces s'agrandissent, Fleurier peut attirer des clients des régions limitrophes.» Le radical a encore émis un souhait. Que les zones bleues ne soient pas étendues dans les rues adjacentes afin de maintenir des places de parc en zone blanche pour les riverains. Le son de cloche n'était pas différent chez les libéraux et les socialistes. Le crédit de 85.000 francs, muni de la clause d'urgence et destiné à l'aménagement de la place sise devant le magasin Migros, a lui aussi fait l'unanimité. Contrairement aux apparences, la commune n'a pas commencé les travaux sans attendre le feu vert du Conseil général, a précisé Valentin Hotz (CC). /mdc

Un avis partagé par les libéraux. «La situation est embêtante, mais pas dramatique pour les institutrices qui conservent un 50 pour cent», a souligné Thérèse Humair.

Autre son de cloche chez les socialistes. «La situation est dérangeante, ennuyante et malsaine. Nous devons faire un choix cornélien», a admis Laurent Helfer. Et d'estimer que l'école publique est plus à même d'offrir un soutien et un suivi aux enfants en difficulté. Chantal Brunner (Forum) a évoqué un choix de personnes. Pour Jean-Nat Karakash (soc), les responsables des ateliers privés ont la possibilité de trouver un autre rôle, la demande pour les 3 et 4 ans

existants. Notons qu'en cas d'ouverture de la seconde année d'école enfantine en août prochain, les ateliers seraient demeurés ouverts. Un d'eux pourrait même subsister après août 2005.

Le choix de personnes évoqué par Chantal Brunner n'a pas plu à Thérèse Humair. «Chez les libéraux, on fait abstraction des personnes», a craché la sono de la Fleurisia. Bernard Gertsch s'est également déclaré gêné par les propos de la représentante de Forum, la qualité des ateliers ayant été admise par tous en commission financière. «Nous devons voir quelle solution fait le moins de dégâts, l'intérêt des enfants étant préservé dans les deux cas.» Réponse de Jean-Nat Karakash: «Ces problèmes viendront de toute façon en 2005.» Bernard Gertsch l'a admis. «Mais le problème, c'est le temps.» Après une suspension de séance pour prendre connaissance d'une lettre écrite par les responsables des ateliers, le Conseil général est passé au vote. Résultats des courses: douze voix pour et treize contre. L'école enfantine des 4 ans ouvrira donc en août 2005. Pendant le débat, Chantal Brunner, présidente du législatif, a été remplacée au perchoir par la libérale Jacqueline Auclair. Elles ont retrouvé leurs places pour le vote. Sans quoi, le résultat aurait été inversé... /MDC

## RÉGION PRATIQUE

- URGENCES**
- Police: 117.
  - Feu: 118.
  - Urgence ambulance: 144.
  - Feu: 118.
  - Intoxication: 145.
- VAL-DE-RUZ**
- Pharmacie de service: Marti, Cernier, 032 853 21 72, jusqu'au 26.3.
  - Médecin de garde: Cabinet de groupe Fontainemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 26.3.
  - Dentiste de garde: 144. Hôpital de Landeyeux: 032 854 45 45.
  - Consultations des nourrissons: Cernier, rue Henri-Calame 8, 3e et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30.
- BIBLIOTHÈQUES**
- Fontainemelon: bibliothèque communale: je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15h-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15h-17h30, sa 10h-12h.
  - Les Geneveys-sur-Coffrane: bibliothèque communale: je 16h-20h. Bibliothèque des jeunes: je 15h30-17h.
- VAL-DE-TRAVERS**
- Médecin de garde: 032 888 90 00
  - Pharmacie de service: 032 888 90 00.
  - Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Sage-femme: 032 863 17 27.
- BIBLIOTHÈQUES**
- Couvet: Ludothèque: lu/je 17h-18h30. Fleurier: bibliothèque communale: je 15h-18h.
- DEMAIN**
- Cernier A 20h à l'aula de La Fontenelle, soirée des accordéonistes de l'Epervier.

## Menaces pluvieuses sur l'hôpital

**Boudevilliers ■ La commune ne veut plus d'inondations à Landeyeux. Les mesures prises ces derniers mois n'ont pas suffi**

La ferme du domaine agricole de Landeyeux et les bâtiments de l'hôpital et du home médicalisé du Val-de-Ruz sont depuis l'automne 2002 sous une nouvelle menace. Les pluies, parfois violentes, ont déjà af-

fecté le sous-sol de la ferme, et la commune de Boudevilliers, sur laquelle est construit le complexe, est désormais invitée à y mettre bon ordre. Mardi soir, le Conseil général se prononcera ainsi sur un crédit de 47.000 fr.

pour la pose d'une canalisation d'évacuation de l'eau de pluie sur place, en tirant profit de la configuration des lieux.

La fondation de l'hôpital a déjà été invitée à prendre des mesures de prévention contre les inondations, par la pose d'une pompe permanente dans une cavité aménagée au sous-sol de l'ancienne ferme, qui lui appartient. La commune de Boudevilliers a fait parallèlement agrandir la grille présente sur le chemin en béton en amont des bâtiments du domaine agricole et mettre en contre-pente un caillebotis sur cette même arête, dont la banquette a été également consolidée. Mais cela ne s'est pas révélé suffisant, notamment lors des pluies torrentielles de décembre dernier. Le crédit soumis mardi au Conseil général prévoit la construction d'une chambre de récolte des eaux de pluie et d'une canalisation souterraine, sous le champ exploité par l'occupant de la ferme de l'hôpital.

Le Conseil général est également invité à se pencher sur diverses autres demandes de crédits, mardi soir. Les fontaines du collège et du temple ont en effet un urgent besoin de réfection. Un montant de 18.000 francs est sollicité à cet

égard. Cela fera suite aux travaux engagés l'an dernier à la fontaine Sandoz de la Jonchère. Ensuite, le réservoir de Creuse retiendra l'attention des élus, et en particulier son filtre à sable. Ce dernier devra être éliminé et contourné au profit d'un système de filtration plus performant, pour un coût estimé à 13.500 francs. A noter que ces travaux termineront ceux réalisés dans le cadre du chantier de l'alimentation en eau.

### Local et éclairage

Les élus ne siégeront pas mardi pour la dernière fois de la législature, puisqu'il leur restera encore à adopter les comptes 2003 ce printemps. L'exécutif tiendra néanmoins à faire le point sur divers projets communaux, étant donné que les prochaines élections ne vont pas forcément interrompre la réflexion. Ainsi les conseillers généraux auront-ils mardi l'occasion d'évoquer l'aménagement d'un local pour les Travaux publics, la nouvelle étude pour la deuxième étape de la réfection de la station d'épuration, la conformité incendie du collège, l'éclairage public à Malvilliers et la collaboration du village avec Valangin. Tout un programme de chantiers et de débats pour ces prochains mois. /PHC



Au premier plan, le site retenu pour la construction d'une chambre pour les eaux de pluie, en amont des bâtiments de Landeyeux. PHOTO CHOPARD

## CERNIER

### Une soirée de solidarité

Marc Morier, diacre assurant un remplacement partiel dans la paroisse réformée de La Cascade, accompli avec ses paroissiens un grand travail de sensibilisation aux œuvres d'entraide des Eglises. Le délégué Terre nouvelle de l'Eglise réformée évangélique neuchâtoise le prouvera avec son équipe demain soir à Cernier, en organisant une soirée de rencontre destinée à soutenir un projet de Pain pour le prochain aux Philippines. La manifestation, ouverte à toutes les paroisses réformées du Val-de-Ruz, permettra à chacun de se ressourcer et d'évoquer le thème de la sécurité alimentaire.

Dès 18h30, à la salle de paroisse de Cernier, les personnes sont invitées à un petit office avant de passer à table. «Plutôt que demander à une équipe de nourrir tout le monde, nous avons pensé solliciter chaque participant à la soirée, a expliqué Marc Morier. Ainsi chacun est-il invité à apporter un plat à base de riz, de pâtes ou de pommes de terre.» A 20 heures, l'assistance poursuivra sa soirée par un partage communautaire sur le thème de la sécurité alimentaire selon Dieu. «Il s'agit de se sensibiliser aux problèmes de l'alimentation dans notre société d'abondance», a expliqué le diacre. Les participants à cette soirée pourront aussi signer une pétition allant dans ce sens. /phc

CUISINES /

# SCHMIDT

**PRIX MAGIQUES**  
du 13 au 31 mars

ASR SA, Rue de la Dîme 4  
2009 Neuchâtel  
En face du funi de la Coudre  
Tél. 032 721 47 60  
Ouvert également le samedi

**GRANIT OFFERT**  
Apportez vos plans

**Dernière semaine! - Profitez encore!**

**BOSCH SIEMENS**

## Pour PME!

Nous mettons en place votre système de management orienté processus sans se prendre la tête avec ou sans certification ISO 9000 / 14000

- Offre complète et forfaitaire.
- Introduction, formation, optimisation.
- Solutions pragmatiques et individuelles.
- Rédaction du manuel et des formulaires.

Le tout avec une gestion documentaire intégrée avec vos outils Office

**Plus de 50 références en Suisse romande**

- ⇒ Economie de temps, de ressources pour vous.
- ⇒ Exécution rapide.

Pour plus d'info:  
**TEE Management C. Segessenmann S.à r.l.**  
Rue du Village 23  
1436 Chamblon  
Tél. 024 445 12 50  
Fax 024 445 12 40  
cse@management-system.com

196-125925

## Glamour

K7 DVD 132-138816

Lingerie  
Latex  
Gadgets XXX  
Magazines

Gibraltar 18  
2000 Neuchâtel  
032 725 19 69


Remettez-nous vos

## DETTES

nous vous fixons

1 MENSUALITÉ  
soulagement assuré

021 903 02 04  
www.gestifin.ch



Votre nouvelle voiture?

**ARGENT LIQUIDE**  
0800 800 100  
rapide + simple

**CREDIT SUISSE**

Le Crédit privé, pour une plus grande marge de manœuvre. Simple, rapide et discret. Nous vous conseillons volontiers. Téléphone: 0800 800 100 (gratuit, 24h sur 24) ou conclusion directe à l'adresse [www.credit-suisse.com/credit-privé](http://www.credit-suisse.com/credit-privé)

Pour un crédit de CHF 10.000.- et un taux d'intérêt annuel effectif compris entre 9,9% et 12,5%, les coûts totaux pour 12 mois se situent entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Au sens de la loi: l'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

144-127589/ROC

### manifestations

**L'EXPRESS présente**

# FÊTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Publique et universitaire  
Portes ouvertes

**Samedi 27 mars**  
de 9 h à 17 heures

Animation pour petits et grands toute la journée  
Apéritif et journal de vos 20 ans offerts  
(reproduction de la 1re page du journal L'Express de la date de vos 20 ans)

Restauration chaude (origine: Pérou et Inde)  
Entrée libre



# RENAULT

## Grande Exposition Renault. Patinoire du Littoral à Neuchâtel.



### Megane Renault Sport 225 ch et Scenic 7 places.

Deux nouvelles stars parmi les stars de notre Exposition: Grand Scenic - familial et polyvalent - et Megane Renault Sport - au tempérament sans concessions. Profitez-en pour admirer également nos autres stars: nous exposons les cinq modèles qui tous ont décroché la meilleure note - 5 étoiles - aux crash tests Euro NCAP. Avec un peu de chance, gagnez l'une des 100 véritables étoiles mises en jeu en participant à notre Grand Concours.

Nous vous proposons des primes de reprise jusqu'à Fr. 6 000.-\* sur certains modèles et vous conseillerons avec plaisir et sans obligation. \*Offres réservées aux clients particuliers jusqu'au 16.04.04.

## 8 garagistes RENAULT pour vous servir dans la nouvelle Patinoire du Littoral à Neuchâtel.

Du vendredi 26 au dimanche 28 mars 2004. Heures d'ouverture:  
vendredi de 15 à 20 heures, samedi de 9 à 20 heures, dimanche de 10 à 18 heures

Garage Robert, Neuchâtel  
DV Garage des Parcs, Neuchâtel  
Garage Gibraltar, Neuchâtel  
Garage du Crêt, Corcelles

Garage P. A. Schaller, Cressier  
Garage des Vignes S.A., La Neuveville  
Garage de la Béroche, Saint-Aubin  
Garages Hotz SA, Travers

Démonstration de danse  
**HIP-HOP**  
samedi de  
18 à 19 h

## L'EXPRESS

### Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: [clientele@lexpress.ch](mailto:clientele@lexpress.ch)
- par Internet: [www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch) - rubrique Abonnés
- par fax: 032 723 53 99
- par courrier:  
L'Express - Service clientèle -  
Case postale 2216 - 2001 Neuchâtel
- A notre réception: rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel

Les changements d'adresse ne sont pas pris par téléphone. Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour une période inférieure à 6 jours.

#### Frais pour l'étranger:

Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne et la France  
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, l'Italie, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

**Attention:** la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.



#### Changement d'adresse L'EXPRESS

#### DOMICILE ACTUEL (à remplir obligatoirement)

No d'abonné: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu: \_\_\_\_\_  
Date: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

#### A NOUVELLE ADRESSE (temporaire ou définitive)

Temporaire:  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

Définitive:  
dès le \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Hôtel / Chez: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_  
NPA/Lieu: \_\_\_\_\_  
Pays / Province: \_\_\_\_\_

#### B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.

**EN BREF**

**AUVERNIER** ■ Représentation supplémentaire au théâtre de la Cardamone. Suite au succès remporté par le conte tibétain «Tashi et le tissage magique», une date supplémentaire a été ajoutée aux représentations prévues samedi et dimanche à 17 heures. Soit mercredi prochain à 17 heures. Réservations au 079 567 43 80. /comm-cpa

**BROT-DESSOUS** ■ **PGEE débattu.** La séance du Conseil général de Brot-Dessous se tient ce soir, à 20h, à la chapelle. La nomination de deux membres au Conseil communal et l'acceptation du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) figurent à l'ordre du jour. /ste

**LE LANDERON** ■ **Les jeunes dansent.** Les élèves du Centre scolaire des Deux-Thielles organisent, demain dès 19h30, la 4e édition du Dance Contest. Vingt-cinq groupes de toute la Suisse présentent des chorégraphies travaillées au cours du premier semestre de l'année scolaire. Info sous [www.dance-contest.ch](http://www.dance-contest.ch). /ste

**SAINT-AUBIN-SAUGES** ■ **Thrashcore au BAC.** Les groupes Alien-8 et Lost Sphere Project se produisent demain dès 21 heures, sur la scène du BAC. /comm

■ **La Mouette en représentations.** Pièce de Goldoni, «L'Eventail» est jouée par la troupe théâtrale La Mouette ce soir, demain et samedi, à 20h30 à la salle de spectacles, ainsi que dimanche à 17 heures. /ste

# Un grand pas, main dans la main

**Peseux et Corcelles-Cormondèche** ■ *Les résultats du premier rapport d'étude indiquent que le rapprochement idéal entre les deux communes serait la fusion*

Par **Caroline Plachta**

Les communes de Corcelles-Cormondèche et de Peseux ont présenté hier les résultats de la phase dite stratégique de leur projet de renforcement des collaborations intercommunales. La deuxième phase a démarré hier soir, avec le feu vert simultané des conseils généraux des deux communes au crédit de 110.000 francs pour la poursuite du soutien scientifique dans le cadre de l'étude pour le renforcement de la collaboration intercommunale (nous y reviendrons dans une prochaine édition).

**Fusion adéquate**

Mandatés pour mener à bien cette étude, Gilles Léchet et Nils Soguel, spécialistes de l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap), ont présenté la synthèse des résultats de la phase stratégique, contenus dans un rapport d'étude globale. «Cette étude a pour objectif l'évaluation de l'opportunité d'un rapprochement entre les deux communes et, le cas échéant, la recommandation d'une forme de rapprochement spécifique», explique Nils Soguel. Le verdict est tombé sans équivoque: selon

cette étude, la forme de rapprochement la plus adéquate serait la fusion. Ce résultat est obtenu en comparant cinq axes d'analyse: le développement et la capacité à défendre ses intérêts, l'opinion publique, les finances, ainsi que les prestations à déterminer et à produire. «Le seul axe qui fait apparaître une divergence entre les deux communes est l'axe financier», précise Gilles Léchet. Le point de vue de Corcelles-Cormondèche est moins clair: «Il faut cependant relativiser ce résultat dans la mesure où les données financières de 2003 ont évolué de manière convergente entre les deux communes. Les différences, notamment en terme de coefficient d'impôt, sont donc aujourd'hui plus réduites.» Les deux spécialistes concluent en observant que «la fusion de communes constitue l'option stratégique la mieux adaptée à la situation de Corcelles-Cormondèche et de Peseux.»

**Le train est parti**

C'est d'une seule voix que Roland Progin, Jean Dubois (représentants de l'exécutif subiéureux), Blaise Perret et Claude Gyax (représentants de l'exécutif corcellois) ont commenté ces résultats. «Ce n'est plus de la théorie, à présent, le train est parti», souligne Jean



De gauche à droite, Blaise Perret, Roland Progin, Jean Dubois et Claude Gyax, représentants des exécutifs de Corcelles-Cormondèche et de Peseux. PHOTO MARCHON

Dubois, président de la commune de Peseux. Les conseils généraux se prononceront simultanément, ce soir (réd: hier soir), sur la suite à donner à cette étude. Il faut noter qu'il s'agit là d'un des actes politiques les plus importants de l'histoire de nos communes.» Et le président subiéureux de mentionner, au passage, qu'une

éventuelle fusion des deux communes représenterait un total de quelque 10.000 habitants, ce qui équivaut à la population du Locle. «Etre prospectif fait partie de la tâche de l'exécutif», remarque Blaise Perret, vice-président de la commune de Corcelles-Cormondèche. Nous avons sou-

haité mettre le pied à l'étrier avant la fin de la législature. S'il s'articule autour d'un angle d'attaque principalement économique, et qu'il ne décrit bien sûr pas l'ensemble de la réalité villageoise, ce rapport nous confirme qu'il n'y a pas de contre-indication au rapprochement de nos deux communes.» /CPA

**PUBLICITÉ**



Plateau 249.- Bouteille décorative 129.- Vase 169.- Housse de coussin avec ou sans broderies, 100% soie, diverses couleurs et formes 22.80 à 59.80 Bâtonnets d'encens: thé, santal, rose, musc, jasmin 3.80

Partez pour l'Extrême-Orient. A pied, en tram ou en bus.

Faites revivre l'ambiance coloniale: relookez votre intérieur avec des meubles en rotin, des chandeliers exotiques ou des antiquités orientales. Savourez un thé indien dans une tasse de porcelaine, reposez-vous sur un coussin de soie. Allumez un bâtonnet d'encens et laissez flotter autour de vous une senteur de jasmin, de santal, de mangue ou de musc et jouissez d'un nouveau bien-être. S'il vous manque encore quelque chose, Globus vous propose un éventail d'idées ...



Chandelier-palmier 29.50 à 49.80



Sprays d'ambiance 29.80



Bougies parfumées 9.80 à 25.80

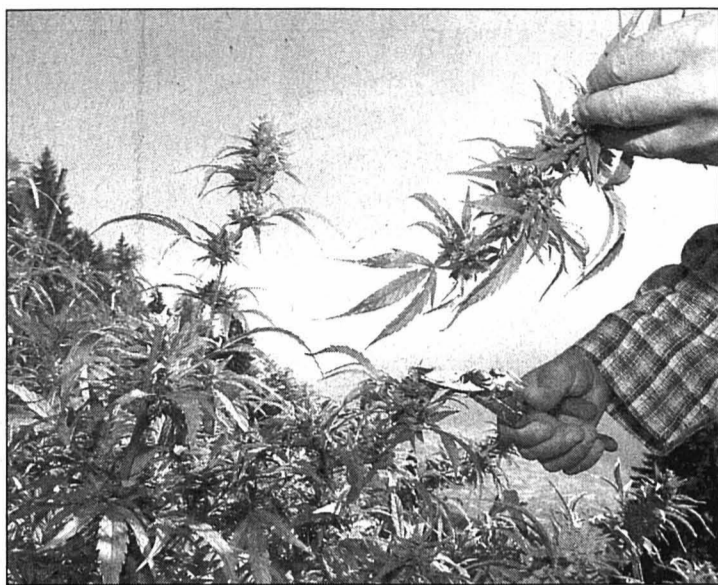
**STYLE COLONIAL**  
Chez Globus du 18.3. au 8.5.2004

**GLOBUS**  
SAVOIR VIVRE

# Un calmant pour les gallinacés

**District de Boudry ■ Un agriculteur a comparu hier devant le juge pour avoir fait pousser du chanvre pour ses poules**

Par **Philippe Chopard**



**Le chanvre offre aux agriculteurs des débouchés parfaitement légaux, à condition de bien préciser ses buts.** PHOTO ARCH

Pour une fois, ce ne sont pas des taux trop élevés de tetrahydrocannabinol (THC) qui ont mené hier un agriculteur de Serroue, cultivateur de chanvre, devant le Tribunal de police du district de Boudry, présidé par Daniel Huguenin. Ayant déclaré sa nouvelle culture à l'Office des paiements directs du Service cantonal de l'économie agricole, le prévenu a reçu la visite de la gendarmerie par deux fois, en décembre 2001 et en janvier 2002. Le ministère public a requis six mois d'emprisonnement pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Le jugement sera rendu à mi-avril.

Devant l'évolution défavorable des revenus, les agriculteurs font parfois preuve d'innovation, tout en cherchant à diversifier leur production. Le prévenu a donc décidé, en 2000, de se lancer dans la culture du chanvre, en plus d'activités dans le domaine de la vente directe de viande et de la pension de chevaux.

**Applications vertueuses**

Evidemment, il ne s'agissait pas de faire pousser du chanvre pour ravitailler le monde de la

toxicodépendance. La plante a en effet d'autres applications, plus vertueuses dans ce cas. Elle peut être utilisée comme substance calmante dans le domaine agroalimentaire ou comme combustible pour chauffer des habitations individuelles.

Au départ, l'agriculteur de Serroue a obtenu ses premières graines auprès d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'huiles essentielles et de divers produits dérivés. Son fournisseur lui demandant de lui livrer la récolte, tout en lui

indiquant qu'il en discuterait les prix à ce moment-là. En 2001, enhardi par ce nouveau débouché économique, l'agriculteur a testé son chanvre en le mêlant aux aliments granulés utilisés pour ses poules et un cheval. Les résultats ont varié selon le type de chanvre employé.

**Commando policier**

La maréchaussée a eu vent de cette activité, et opéré une première visite en décembre 2001. Le prévenu s'est montré très coopératif, expliquant la fi-

nalité économique de sa production. Sous l'injonction du ministère public, la gendarmerie a fait une deuxième descente et saisi la récolte. «Une vraie expédition de commando», a lâché le juge hier. La marchandise séquestrée a été acheminée dans un ancien dépôt de munitions, où elle prend encore l'humidité actuellement.

Le prévenu a poursuivi son activité en 2003 en plantant des variétés de chanvre reconnues par l'Office fédéral de l'agriculture (Ofag). «J'ai pu les tester sur mon cheval et sur mes poules, mais sans grand résultat», a-t-il expliqué à l'audience. Son défenseur a plaidé l'acquiescement, arguant qu'il n'avait jamais été question de fumette dans cette affaire et que l'activité de son client était dûment déclarée aux instances compétentes. De plus, un témoin de moralité, juge de son état, a confirmé être parfaitement au courant de ce qui se passait sur l'exploitation, sans y trouver à redire.

Le président du tribunal a recommandé encore le dépôt de brouillons concernant les tests opérés par l'agriculteur et renoncé à demander une expertise complémentaire sur les échantillons récoltés par la gendarmerie. Daniel Huguenin rendra son verdict le 13 avril. /PHC

## RÉGION PRATIQUE

**URGENCES**

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 145.

**DISTRICT DE BOUDRY**

- Pharmacie de garde: le n° gratuit 0800 832 800 renseigné.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

**ENTRE-DEUX-LACS**

- Pharmacie de garde: pharmacie Centrale, La Neuveville, 032 751 46 61 jusqu'au 5.4.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

**DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

**BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES**

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h. Bevaix Bibliothèque communale: je 9h-11h/14h-18h. Bôle Bi-

liothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15. Boudry Bibliothèque communale: me 14h-18h, je 15h-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse: ma 14h-16h30, me 15h30-18h, je 16h-18h30. Colombier Bibliothèque communale: me 14h-18h, je 16-20h. Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h. Cortailod Bibliothèque communale: ve 15h30-17h30. Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h. Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiéles: lve 10-12h. Marin Ludothèque: lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque: je 15h30-19h, ve 9h-12h. Pe-seux Bibliothèque des jeunes: lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h. Saint-Aubin Ludothèque ZigZagZoug, je 5h-17h, sa 9h-11h.

**AUJOURD'HUI**

- Saint-Aubin-Sauges A 19h, à la salle de spectacles, «L'Eventail», par La Mouette.
- Boudry A 20h, à La Passade, rue Louis-Favre 20, «Opus 4», chants et musiques Tziganes.

**DEMAIN**

- Saint-Aubin-Sauges A 19h, à la salle de spectacles, «L'Eventail», par La Mouette.
- Boudry A 20h, à La Passade, rue Louis-Favre 20, «Silence en coulisses», par la compagnie des Amis de la Scène.
- Colombier A 20h15, à la Grande Salle, concert de l'Orchestre d'harmonie de la Musique militaire de Colombier.

**PUBLICITÉ**

**Aujourd'hui**

# Jeudi 25 mars

Profitez de

# 100%

10% de rabais sur tous vos achats dans les commerces suivants:

<b>MMM MIGROS</b>	<b>PARC MARIN</b>	<b>SPORTXX</b>	<b>micasa</b>	<b>DO IT+ GARDEN MIGROS</b>
<b>M ELECTRONICS</b>	<b>M FLEURS</b>	<b>CHRONO</b>	<b>HOULMANN OPTICIENS</b>	<b>La maison du bébé</b>
<b>UNITED COLORS OF BENETTON</b>	<b>C&amp;A</b>	<b>CATS &amp; DOGS</b>	<b>LA COMTESSE AUX PIEDS NUS</b>	<b>VOGUE</b>
<b>magasin populaire</b>	<b>ORO VIVO</b>	<b>Marionnaud</b>	<b>SWITCHER</b>	<b>CANDIES</b>
<b>de Ray Milan</b>	<b>Vögele</b>	<b>CAMILLE ALBANE</b>	<b>FUST</b>	<b>SUN STORE</b>
<b>MISTER MINIT</b>	<b>orange</b>	<b>MINIT COLORS</b>	<b>pharmacie centre</b>	<b>M-FINANCE SHOP BANQUEMIGROS</b>

M-Restaurant, Gourmessa et M-Quick ne participent pas à cette offre.

1. Sauf sur articles soldés 2. Sauf exceptions 3. Cadeau

**Jeudi soir, nocturne jusqu'à 20 h**

# de rabais!

**marin centre**  
Bienvenue à bord

Le plus grand choix de Neuchâtel : 41 commerces, un accès facile, 1700 places de parc gratuites, des animations, tous les services d'une ville et une garderie offerte. Jeudi, ouvert jusqu'à 20h.

# A saisir illico presto!

## mégarouge.

### Appareil photo numérique «Jendigital»

3,1 millions de pixels,  
zoom numérique 4x,  
capacité mémoire  
16 Mo,  
slot pour  
SD-Card,  
2 ans  
de garantie

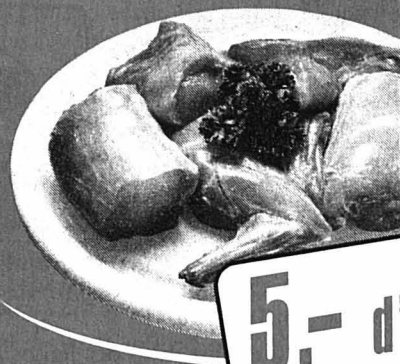


**149.-**

TAR comprise

### Demi lapin

coupé, 700 g env., Hongrie



le kg  
**13.50**  
~~18.50~~

**5.- d'économie**

### Mozzarella

barre



2 x 300 g  
**4.85**  
~~6.85~~

**2.- d'économie**

### Moulin-à-Vent

AOC, 2002, France

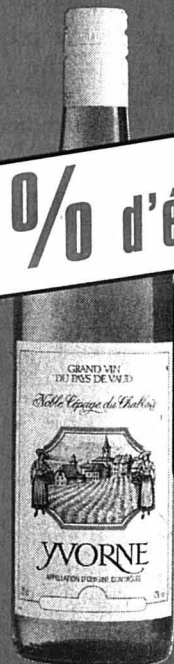


**2.- d'économie**

70 cl  
**5.95**  
~~7.95~~

### Yvorne

2002, Suisse



**25% d'économie**

70 cl  
**9.30**  
~~12.45~~

### San Pellegrino

bouteilles PET



**2.- d'économie**

6 x 1,5 litre  
**4.95**  
~~6.95~~

### Barilla spaghetti

no 5



2 x 1 kg  
**4.70**  
~~5.90~~

**20% d'économie**

### Nivea Douche

- Crème
- Men Energy
- Fitness



2 x 250 ml  
**4.95**  
~~7.-~~

**29% d'économie**

### Mastro Lorenzo Crema

42 portions

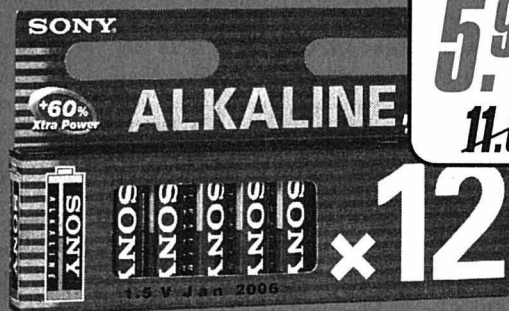


315 g  
**6.35**  
~~7.95~~

**20% d'économie**

### Sony piles alcalines

LR 06, 1,5 volt



12 pièces  
**5.90**  
~~11.85~~

**1/2 prix**

**x12**

**DENNER**

# Deux marraines pour un tram

Transports publics ■ Les TN intensifient leur collaboration avec le TCS. Complémentarité avancée et projection d'avenir

Par  
Santi Terol

Engagée en 1998, la collaboration entre les Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN) et la section neuchâteloise du Touring club suisse (TCS) s'est encore intensifiée avec la présentation, hier au dépôt TN de Boudry, d'un tram portant la livrée des deux organismes. Cette entente, que l'on pourrait penser contre-nature, va pourtant s'intensifiant, «car elle s'articule autour d'un thème commun rassembleur: le transport des pendulaires», déclarait Jean-Michel Germainier. Le directeur des TN précisait encore que ce tram circule dès à présent sur la ligne 5, entre Neuchâtel et Boudry, en parallèle à l'autoroute A5. De quoi faire réfléchir?

### Nouveaux bus

Le président de section du TCS ne conteste pas la complémentarité des deux modes de transport. «La mobilité n'est pas synonyme de trafic motorisé individualisé», déclarait Blaise Péquignot en relevant les limites et contraintes de chaque type de transport. Cette collaboration a l'heur de faire deux heureuses: Aline et Coline, qui avaient



Aline (avec les tresses) et Coline: les deux écolières de 10 ans sont les marraines du nouveau tram aux couleurs des TN et du TCS.

PHOTO MARCHON

rempoité l'an dernier un concours pour décorer l'arrière des bus des TN. Comme récompense, elles ont été désignées marraines de tram TCS/TN.

Se projetant dans un futur proche, Jean-Michel Germainier a également annoncé la prochaine mise en service de

douze nouveaux bus à plancher surbaissé (six articulés et six autres conventionnels). Certains circuleront sur les lignes de la Béroche. Notamment à Chez-le-Bart après la rénovation du carrefour de Combarre. Boudry n'est pas en reste avec un nouveau concept

d'exploitation des lignes aboutissant sur le Littorail. La réorganisation des lignes routières deviendra effective en été 2006 avec l'ouverture de la nouvelle route des Conrardes, à Boudry. Un tracé qui permettra de relier le plateau de la gare à l'entrée est de la commune. /STE

# Non à une zone de rencontre au village Hauterive ■ Crédit de 74.000 francs refusé de justesse

Lors de leur séance de lundi soir, outre la question de l'acquisition de l'immeuble IMG (Suisse) SA, les élus altaripiens se sont également penchés sur une demande de crédit pour la création d'une zone de rencontre au centre du village, avec priorité aux piétons et une vitesse limitée à 20km/h, ainsi que la réfection de la chaussée du giratoire TN à la rue du Collège.

### Elus très partagés

Plusieurs voix se sont élevées pour souligner que, dans la mesure où le transfert de la petite enfance dans l'immeuble IMG avait été accepté, impliquant un déplacement important de la part des enfants, toute mesure de sécurité piétonne était d'autant plus pertinente. D'un autre côté, a-t-on fait remarquer, le piéton doit répondre à certaines règles, tout comme l'automobiliste, et ce n'est pas vraiment rendre service aux enfants que de renoncer à leur

apprendre. Sur la proposition du groupe libéral, l'assemblée a finalement choisi de séparer le crédit en deux parties distinctes: l'une, à hauteur de 74.000 francs, pour la création d'une zone de rencontre au centre du village, l'autre, à hauteur de 80.000 francs, pour assainir la chaussée du giratoire des TN. Si la zone piétonne a été refusée par 15 voix contre 13, la réfection du giratoire a par contre été acceptée par treize voix contre onze.

C'est par contre à l'unanimité que le Conseil général s'est prononcé en faveur d'un crédit de 122.450 francs pour l'extension d'un ponton, l'acquisition d'un tracteur et divers aménagements dans la zone du port et des rives. Enfin, le crédit s'élevant au total à 2,5 millions de francs pour la réalisation de la première étape du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'étude de la deuxième étape a été accepté sans opposition. /cpa

# Vote sur la fiscalité Corcelles-Cormondrèche ■ Le choix entre deux coefficients

Suite au référendum déposé par le Parti radical contre l'élévation du coefficient fiscal de 89,2 à 93%, les électeurs de Corcelles-Cormondrèche sont appelés aux urnes ce dimanche. Pour mémoire, le Conseil communal avait proposé un

taux de 95% pour l'an 2004. Le Conseil général l'avait finalement fixé à 93 pour cent. Un taux jugé toujours trop élevé pour les radicaux, qui lançaient leur récolte de signatures à fin 2003. Le référendum avait abouti avec 877 paraphes valables. /ste

# Réconciliation en dents de scie...

Berne - Jura ■ Il y a dix ans jour pour jour, les deux cantons signaient l'Accord du 25 mars, sous l'égide de la Confédération

Le 25 mars 1994, une page plutôt mouvementée de l'histoire jurassienne se tournait. En signant un accord historique, la Confédération et les cantons de Berne et du Jura optaient pour la réconciliation.

Par cet accord paraphé par le conseiller fédéral Arnold Koller et les présidents des exécutifs concernés, Hermann Fehr, pour Berne, et Jean-Pierre Beuret, pour le Jura, on choisissait donc de placer les relations sous le signe de la réconciliation. Et, accessoirement, de renoncer à la confrontation.

Au terme de négociations engagées suite à la publication du rapport Widmer, qui avait tant chagriné le Jura bernois, on s'était fixé comme objectif de régler politiquement le conflit jurassien. Pour parvenir à ces fins, les signataires avaient décidé de créer une Assemblée jurassienne (AJJ) de 24 membres - douze par canton - placée sous la responsabilité d'une personnalité neutre, désignée

par le Conseil fédéral. Lequel choisit l'ancien conseiller fédéral René Felber, auquel succédèrent l'ancien conseiller d'Etat et ex-conseiller national vaudois Jean-François Leuba, puis, actuellement, l'avocat et ancien conseiller d'Etat valaisan Serge Sierro.

### Concessions mutuelles

Mais, pour parvenir à cet accord, les deux Etats concernés avaient été contraints de faire des concessions. Côté nouveau canton, le Gouvernement jurassien a consenti à reconnaître le Jura bernois en tant qu'entité définie par la nouvelle Constitution bernoise. Et, accessoirement, à renoncer à l'application de la loi Unir. Enfin, les ministres avaient admis que la perspective de la réunification ne pourrait être étudiée qu'au moment où les deux protagonistes la décideraient.

En terre bernoise, le Conseil exécutif a reconnu l'existence d'une communauté d'intérêts liant les six districts. Il avait ajouté que cette communauté

devrait même pouvoir être élargie à d'autres régions. Enfin, les conseillers d'Etat reconnaissent les droits de la minorité autonomiste du Jura bernois en l'associant au processus prévu.

Bref, on s'écartait résolument de la logique plébiscitaire pour en finir avec les affrontements. Et la ville de Moutier, dans tout ça? En reconnaissant

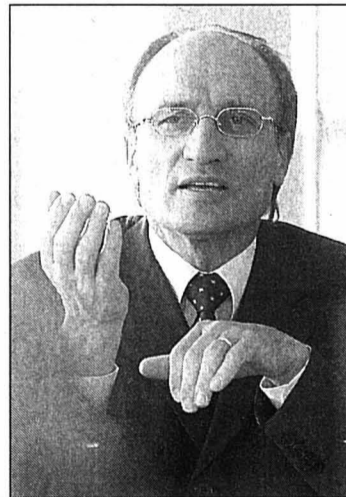
l'existence de l'entité Jura bernois, le Gouvernement jurassien laissait la ville de côté. Berne proposait qu'elle devienne le siège de l'AJJ - tel est le cas - et le Jura n'excluait pas qu'elle le rejoigne un jour, «si l'évolution du processus en cours n'est pas jugée satisfaisante ou s'il n'aboutit pas assez rapidement à des résultats concrets...» /PAB-JDJ

# «La conscience d'exister»

Membre de l'équipe gouvernementale bernoise qui avait concocté cet accord dans le plus grand secret avec les ministres jurassiens, Mario Annoni (photo arch-Galley) se souvient que tout cela a tout de même permis de créer l'AJJ: «Sans elle, nous n'aurions pas eu, au début des années 1990, un début de dialogue entre le Jura et le Jura bernois.» Bref, après une longue période conflictuelle, ce dialogue est devenu naturel: «Il y a dix ou douze ans, le simple fait de se parler paraissait inconcevable et suspect.»

Pour le magistrat, cette évolution a permis de renforcer le Jura bernois dans son statut de partenaire: «On perçoit, au sein de ses différentes instances, une prise de conscience de sa force. Cette région a désormais conscience d'exister.» De quoi revendiquer son identité jurassienne dans le canton de Berne. «Ce qui est très important, ajoute notre interlocuteur. Pendant trop longtemps, le Jurasien bernois ne savait plus qui il était.»

Aujourd'hui, le conseiller d'Etat bernois constate que



beaucoup de progrès ont été accomplis, notamment à l'échelon des institutions communes: «Nous sommes entrés dans une dialectique de la mise en commun de nos moyens. Nous ne sommes pas toujours d'accord? Au moins, nous avons remplacé l'état de confrontation par le dialogue, le débat et l'échange d'idées. Surtout, nous n'avons plus d'a priori. Ce qui vient de l'autre camp n'est pas forcément mauvais.»

L'avenir, dans tout ça? Difficile de se prononcer. A ses yeux, toutefois, il dépendra avant tout de l'AJJ et du Jura bernois. /PAB

# Pas d'avions dans le ciel jurassien! Parlement ■ Nette opposition au survol à basse altitude

Ouverte sur un témoignage de solidarité et de sympathie au peuple espagnol et exprimé plus particulièrement à l'égard des familles des victimes des attentats terroristes de Madrid, la séance d'hier du Parlement jurassien a été essentiellement consacrée aux interventions des groupes et des élus.

Non à l'enquête. Le soufflé des émois relatifs aux indemnités de déplacement et de représentation octroyées aux ministres, sur la base d'un règlement concocté par eux-mêmes, est finalement retombé hier. Agacé par les arguments développés le député Pierre-Alain Schwein-gruber, PLR, en faveur de sa «motion interne» réclamant une commission d'enquête, le président du Gouvernement jurassien, Jean-François Roth, a finalement obtenu l'abandon de la démarche.

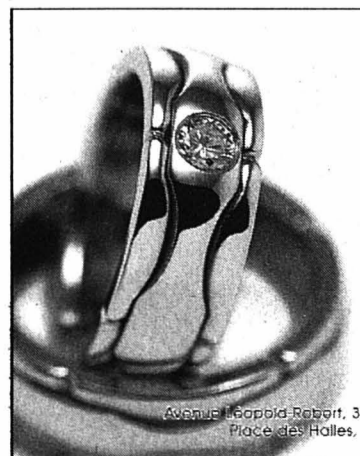
Satisfaits par les mesures d'économies déjà arrêtées par les ministres - ces derniers ont spontanément renoncé dès cette année aux indemnités de déplacement entre leur domicile et Delémont (jusqu'à 5400 francs pour un ministre établi à Porrentruy) - et par la promesse de pouvoir légiférer bientôt en la matière, les députés ont repoussé, par 39 voix

contre onze, l'idée de la commission d'enquête.

Non au survol du Jura. Pas question pour le Gouvernement d'accepter un survol du Jura à basse altitude par les avions filant vers l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Amené à s'exprimer sur la perspective de détourner sur l'Arc jurassien une très large partie du trafic destinée à cet aéroport ainsi que sur l'étude conduite très discrètement à ce propos à l'Office fédéral de l'aviation civile (Ofac), le ministre des Transports, Laurent Schaffter, s'est dit excédé d'être tenu à l'écart des discussions.

Dans la foulée, il a affiché son opposition à l'idée de survol du Jura. «Il est hors de question d'accepter les nuisances attachées à un tel projet. La quasi-totalité du Jura serait survolée par les avions destinés à Mulhouse. Les nuisances au passage des avions à une altitude inférieure à 1500 mètres sont en parfaite contradiction avec le projet «Jura pays ouvert», qui vise, lui, à développer une image de qualité de vie à propos de notre région», a-t-il souligné. Il a annoncé aussi sa décision de s'opposer des autres cantons touchés par ce survol - Neuchâtel et Berne, notamment -, en vue de créer avec eux un front commun d'opposants. /JST

### PUBLICITÉ



**BONNET**

BIJOUTIER - DEPUIS 1895

Alliances 2004

- -10 % sur tous les modèles
- Gravure personnalisée gratuite
- Carte Just Married
- 1000 et une variations
- Une garantie à vie
- Le service sur mesure

Avenue Poppid Robert, 36 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Place des Halles, 8 - 2000 Neuchâtel

**MAISON À DÉMOLIR**  
**Le point de vue des autorités ponnières**

Mises en cause dans notre article sur la future démolition d'une bâtisse du XVIII<sup>e</sup> siècle (lire notre édition du 22 mars), les autorités communales des Ponts-de-Martel ont désiré donner leur point de vue. Dans ce dossier, contrairement à ce qu'affirme l'une des sources de notre article, «la commune a cherché le dialogue», indique la conseillère communale Monika Maire. «Nous sommes entrés en matière sur les recours», précise Didier Germain, président de commune. Une solution a été proposée à l'acquéreur éventuel, «que nous avons rencontré plusieurs fois»: construire une arcade piétonne à l'intérieur de la maison. L'Etat était même «prêt à participer aux frais», affirme Monika Maire. Comme cette solution ne convenait pas à l'acquéreur, il ne restait que la démolition. «Cela fait trente ans que l'on veut faire ce trottoir», indique son collègue Jean-Louis Kammer. Pour les autorités, c'est la sécurité des piétons qui prime, même si, elles le reconnaissent, il n'y a jamais eu d'accident à cet endroit. Quant à la démolition, les autorités communales n'ont fait que répondre positivement à la demande de l'Etat, propriétaire des lieux. /lby

**RÉGION PRATIQUE**

**AGENDA**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**AUJOURD'HUI**

- Club 44 Réseau urbain neuchâtelois: 2e journée citoyenne, 9h30-18h15.
- Conservatoire Salle Fallier, examen-récital public, flûte et chant, 14h et 15h. Avec orchestre, 17h et 18h15.
- Zone de rencontre Exposition du projet, locaux de l'ancien ABM, av. Léopold-Robert 12, 14h-19h.
- Temple Saint-Jean Helvétie 1, «Les fleurs de Jean», adaptation et mise en scène de Robert Sandoz, 19h.
- L'Heure bleue, salle de musique Orchestre philharmonique de Zagreb (Brahms, Grieg, Dvorak), 20h15.

**LE LOCLE**

**AUJOURD'HUI**

- Casino-Théâtre «Complètement épanoui», spectacle de Marc Donnet-Monay, 20h30.

# Déficit moins élevé que prévu

**La Chaux-de-Fonds ■ Les comptes 2003 affichent un manque de 5,1 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 6,8 millions**

Par Daniel Droz

Pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, les comptes 2003 affichent un résultat meilleur que prévu. Si un déficit d'un peu plus de 5,1 millions de francs est enregistré, il est inférieur de 1,7 million aux 6,8 millions du budget. Le compte de fonctionnement laisse apparaître des dépenses de 355 millions et des recettes de 349,9 millions. Quant au compte des investissements, il a pour résultat un montant de dépenses nettes d'environ 30,5 millions. Le compte des variations de la fortune présente un bénéfice de 22,6 millions. Ce compte comprend le résultat du compte de fonctionnement, le report du compte des investissements, la réalisation de terrains et les opérations de clôture. L'endettement net est passé de 269,5 millions à fin 2002 à

258,4 millions. Le taux d'endettement par habitant se monte à 6914 francs, contre 7214 un an plus tôt. Le bilan présente une fortune nette de 37,1 millions. Un résultat dû, en partie, à la mise en SA des Services industriels. Il ne s'agit pas ici d'un trésor mais d'un résultat comptable, a précisé hier le président du Conseil communal Charles Augsburger. «Les chefs de service ont particulièrement bien suivi le budget», a aussi expliqué Charles Augsburger. Pour sa part, la directrice des Finances Lise Berthet a jugé ce résultat «très réjouissant dans la conjoncture actuelle». **Bonnes et mauvaises surprises** Pas question toutefois de verser dans l'euphorie. «Si la conjoncture morose se reflète dans les états financiers de la Ville de La Chaux-de-Fonds, le déficit a pu être limité. L'activité économique tardant à démarrer, l'année 2004 s'annonce difficile», note le Con-

seil communal. Pour rappel, le budget correspondant présente un déficit de près de dix millions de francs. L'exécutif a commenté les comptes 2003. Des améliorations par rapport au budget sont notamment dues à l'Instruction publique. Une baisse des charges de personnel a été enregistrée. «Aucun poste n'a été supprimé», a précisé Lise Berthet. C'est en raison de départs à la retraite et de l'engagement de nouveaux enseignants. Autre bonne surprise: alors que les communes devaient d'abord s'en charger, l'affranchissement des enveloppes de vote (un montant de 200.000 fr.) a été pris en charge par le canton. Du côté des mauvaises surprises, la commune a notamment vu ses charges augmenter dans le domaine informatique et dans celui de la répartition entre canton et communes. En matière culturelle, la nouvelle billetterie de L'Heure

bleue n'avait pas été prévue telle quelle et la pluie a gâché la Fête de mai. En outre, un investissement de 300.000 fr. a été consenti pour la sécurité du bâtiment abritant le MIH. Du côté de SIM, les engagements ont été tenus. «Le bouclage a été difficile à réaliser», a noté le conseiller communal Georges Jeanbourquin. Il a fallu procéder à quatorze bouclages: ceux des Services industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle et ceux des deux Services des eaux, lesquels restent de la compétence des villes. Au SIS, en raison de la difficulté de prévoir le nombre d'interventions et d'heures supplémentaires, le budget a été quelque peu dépassé. Par contre, pour la police locale, c'est l'inverse qui s'est produit. Aux Travaux publics, les comptes ont été bien tenus malgré la neige, a souligné la conseillère communale Claudine Stähli-Wolf. /D AD

**Fiscalité: dans le mille**  
«L'année 2003 a été marquée par la baisse du coefficient fiscal», note le Conseil communal. Celui-ci est passé de 104 à 100, ce qui a entraîné une diminution des recettes fiscales de quatre millions.

**Perception: précision**

Lise Berthet a tenu encore à préciser que «ce n'est pas parce que nous avons transmis l'Office de perception que l'Etat a un déficit de huit millions de plus». La Chaux-de-Fonds a aussi dû enregistrer ces non-valeurs, des actes de défaut de biens. Elles avaient été en partie provisionnées. «On n'a pas le choc qu'a eu l'Etat», a ajouté le chef du Service des finances René Barbezat. /dad

**Les Verts sortent du bois en rangs serrés**  
**Le Locle ■ Ce jeune parti aspire à un siège à l'exécutif**



Les onze candidats (il en manque deux ici) des Verts en lice pour les prochaines élections. Au premier plan, les deux candidats à l'exécutif. PHOTO LEUENBERGER

En présentant onze candidats, les Verts espèrent au moins doubler leur représentation au législatif local à l'issue des élections communales du 6 juin prochain. Il y a quatre ans - c'était une première -, ils avaient obtenu deux sièges.

André Frutschi, sortant, et Nathalie Latino seront en lice tant pour le Conseil général que pour le Conseil communal. Pour leur campagne, les Verts avancent quatre mots-clés: «réalisme, pas intégrisme, durabilité et convivialité». /jcp

**C'est OK sur glace et couvert!**  
**Le Locle ■ Le législatif, excepté les radicaux, plébiscite le projet de couverture de la patinoire**

«C'est par 30 voix contre trois que le rapport de la couverture de la patinoire et le crédit de 1,8 million ont été acceptés». Un tonnerre d'applaudissements a salué le verdict déposé hier soir sur le coup de 21h25 par la présidente du législatif, Marie-France Stoller. Jamais, de très longue date sans doute, il n'y avait eu pareil public pour assister aux débats du législatif. Les principaux intéressés à ce projet, le Hockey club (HCLL) surtout, avec force de juniors arborant maillots et écharpes, ainsi que le Club des patineurs avaient mobilisé leurs troupes. A noter qu'au moment d'aborder cet objet, même les élus de la droite libérale-PPN ont aussi adopté les couleurs jaune et rouge des supporters du club local.

**Un non radical**

Les radicaux, pour rester fidèles à leur ligne de conduite, jugeaient ce rapport fort bien ficelé, mais estimaient que cet

investissement n'était pas prioritaire. D'où l'opposition de la majorité de leurs représentants signifiée par trois voix. Toutefois, pas de référendum en vue selon leur chef de file, Alain Rutti. Tout au plus un argument qu'ils utiliseront durant la campagne des prochaines élections communales. Avec parfois des questions, certes pointues mais de détail, posées par le libéral-PPN Manuel Fragnière, c'est globalement de manière enthousiaste que les représentants des autres partis ont accueilli ce rapport. **Accueil enthousiaste** «Un dossier qui, financièrement, tombe à point nommé pour démontrer la volonté politique d'investir», a estimé Cédric Dupraz au nom du POP et des Verts. Et de relever les avantages de cette couverture, tant pour les principaux clubs utilisateurs de cette installation que pour les écoles. Même état d'esprit chez les socialistes pour les-

quels Georges-André Kohli a dit sa satisfaction face à un projet équilibré, «tant par son aspect financier qu'urbanistique». Comme d'autres intervenants qui se posaient la même question, il a reçu l'assurance du Conseil communal que cette surface, certes couverte mais ouverte, pourrait trouver d'intéressantes utilisations durant l'été. Pour Droit de parole, Rémy Cosandey a estimé que «cet important crédit était un signe d'ouverture sur l'avenir et un acte de courage». A sa demande, le Conseil communal l'a rassuré. **Complément bienvenu** La future réalisation locloise ne gênera en rien les autres installations couvertes des Montagnes, tant la demande en glace est importante dans la région. Denis de la Reussille, président de la Ville, a toutefois certifié que la couverture de la piste du Communal ne mettra pas en péril le temps de patinage réservé au public. /JCP

**PUBLICITÉ**

de 100'000 francs de lots!

3 Peugeot 206 Look, 2 semaines de rêve au Club Med de Djerba pour 2 personnes, 4 TV LCD 20", 4 week-ends dans des capitales européennes, 10 chronos Certina, 300 bons d'achat de Fr. 50.-

**Règlement:** Scratch est un jeu gratuit sans obligation d'achat. Il est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la SNP Société Neuchâteloise de Presse SA et de leur famille directe, des collaborateurs de Publicitas Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, des diffuseurs des quotidiens L'Express et L'Impartial, des collaborateurs de Manor Marin et La Chaux-de-Fonds. Les prix ne peuvent pas être convertis en espèce. Tout recours à la voie juridique est exclu.

**Jeu No 2 du 20 au 26 mars 2004**

**Vos numéros gagnants du jeudi 25 mars**

20

6

25

38

23

4

Grattez sur votre carte de jeu les pastilles correspondant aux numéros publiés chaque jour, du samedi au vendredi, dans L'Express et L'Impartial. Un symbole apparaît. Si vous avez découvert trois symboles identiques sur une même ligne, vous avez gagné le lot mentionné à gauche de la ligne. Appelez alors dans les deux jours ouvrables le 032 910 20 35, entre 9h00 et 12h00, du lundi au vendredi. Le même numéro est à votre disposition pour toute question au sujet du jeu Scratch.

Les cartes sont valables une semaine (en cours actuellement le jeu No 2, du 20 au 26 mars). Les nouvelles cartes sont distribuées chaque samedi avec L'Express et L'Impartial.

**Grand jeu SMS**

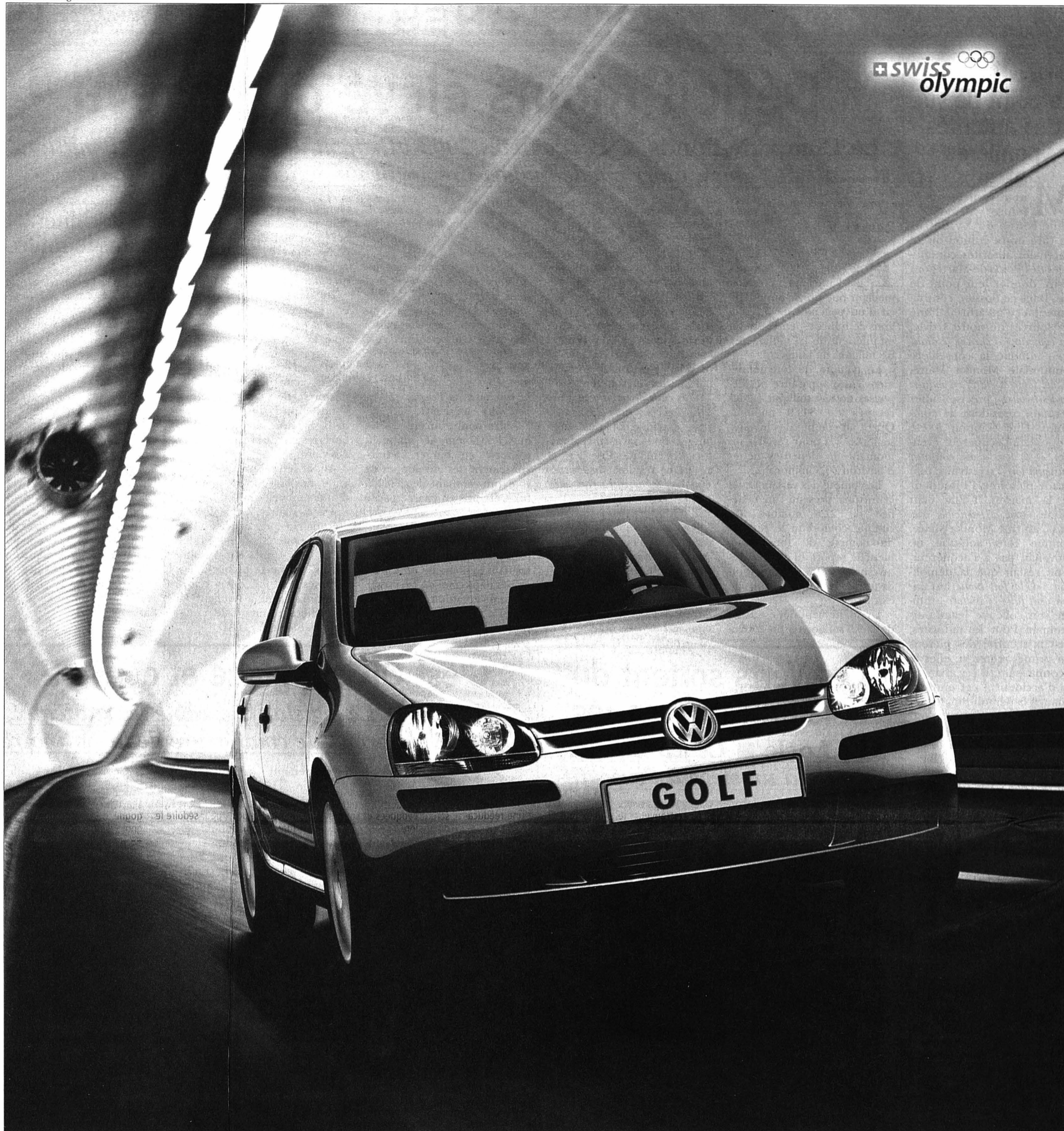
**141** A gagner aujourd'hui:  
3 billets de cinéma  
1 abonnement cinéma BCN-CinéCard

**Le code du jour: DUO SCRATCH LS**

**Comment participer:**

- Sur votre mobile, rubrique message, choisissez rédiger message.
- Tapez DUO SCRATCH LS
- Envoyez le message au numéro 141 (Fr. 0,80/SMS)
- Une fois votre message envoyé, vous recevrez une confirmation de participation. Les gagnants seront tirés au sort et avisés personnellement par SMS.

Vous pouvez également participer par carte postale. Inscrivez votre réponse sur carte postale avec vos prénoms, noms, adresses et No de téléphone. Déposez la carte à la réception de L'Express (rue St-Maurice 4, Neuchâtel) ou de L'Impartial (rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds).



# La nouvelle Golf garde désormais la tête froide.

**Pack Swiss Olympic Argent ou Or.**

La nouvelle Golf séduit en effet non seulement par ses techniques novatrices, son châssis intelligent cogestionnaire et son équipement de base généreux (ESP, radio/CD et verrouillage centralisé avec radiocommande) mais aussi par ses packs Swiss Olympic Argent ou Or avec accoudoir central, tapis et Climat<sup>i</sup>c (Argent) ou Climatronic (Or), tous deux offerts à des conditions très avantageuses. Renseignez-vous aujourd'hui même chez votre agent VW. Songez-y! Cet été, la chaleur va encore frapper.



Par amour de l'automobile





# jeudi 25 mars

ouvert  
jusqu'à  
20h.

# 10%

## de rabais sur tous vos achats

dans les secteurs suivants:

### MMM hypermarché

**micasa** DO IT+ GARDEN MIGROS

**SPORTXX** M ELECTRONICS  
M FLEURS

L'univers du sport

(M-Restaurant, Gourmessa et M-Quick ne participent pas à cette offre)



**M PARC**  
M A R I N

**marin**  
c e n t r e

MIGROS

A vendre

piano à queue d'occasion, Steinway & Sons, noir poli, et piano droit Bösendorfer. Bon état. Tél. 079 795 30 64.

005-352145/ROC

**Votre partenaire  
pour le recyclage**



**HALTER  
Recycling**  
0323 440 490

Caravanes-Entretien (HF) S.à r.l.  
Rue de l'Industrie 30  
1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 426 44 00  
www.caravanes-entretien.ch  
Réparations toutes marques  
Vente - Reprise - Accessoires -  
Auvents - Neuves - Occasions  
Agence Adria et TEC

**FRANC-MAÇONNERIE**

1717-2004 Bientôt trois siècles de réflexion sur l'éthique, les libertés, la recherche de la Vérité et la pratique de la tolérance... Nous ne sommes pas secrets mais discrets.

Nous sommes contre les sectes. Nous sommes des Francs-maçons. Si vous désirez mieux nous connaître, écrivez-nous.

Association cosmos,  
case postale 36, 2034 Peseux.  
contact@loge-cosmos.ch  
www.loge-cosmos.ch

Cause manque de place

**grande liquidation**

de bottes (1500 paires), neuf et occasion. Caoutchouc dès Fr. 20.-, cuir dès Fr. 60.-

Boutique d'équitation  
Nelly Schaulin,  
rue de Neuchâtel 51,  
YVERDON.

Ouvert tous les  
après-midi,  
sauf mercredi.  
Samedi non-stop  
10 h-16 h.  
☎ 024 425 59 56.  
Places de parc.



**L'EXPRESS**

Editeur:

Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions  
et rédacteur en chef:

Mario Sessa

Tirage contrôlé: 29.028 exemplaires  
(REMP, mars 2003)  
Lecteurs 61.000 (Mach Basic 2003)

**RÉCEPTION**

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel  
Tél. 032 723 53 00

Ouverture: du lundi au vendredi,  
8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h  
(vendredi: 17 h).

**ABONNEMENTS**

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel  
Tél. 032 723 53 90  
Fax 032 723 53 99  
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 88.-	Fr. 166.-	Fr. 312.-

Y compris TVA 2,4%

**PUBLICITÉ**

Régie des annonces: Publicitas SA  
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel  
Tél. 032 729 42 42  
Fax 032 729 42 43

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.  
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

**Avis mortuaires, naissances et tardifs:**  
Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ces avis sont à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39, ou à communiquer par téléphone au 032 723 53 00, par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse [redaction@lexpress.ch](mailto:redaction@lexpress.ch)

Exposition  
**DE PRINTEMPS**

Vendredi, 26 mars 04, 14h-19h ~ Samedi, 27 mars 04, 9h30-18h ~ Dimanche, 28 mars 04, 10h-18h

Grand choix de caravanes, camping-cars et bus camping neufs ■ Gros rabais sur les modèles 2003 ■ Occasions ■ Véhicules de location ■ Démonstration Euro Mover (caravanes) ■ Auvents et toits de protection ■ 10% de remise sur les accessoires [www.carevasion.ch](http://www.carevasion.ch)



013-373206/DUO

**CAREVASION**

Rue du Lac 16, 1020 RENENS  
Tél. 021 637 47 07  
Autoroute Lausanne-Sud - sortie Malley

L'enfant  
n'est pas une  
marchandise



STOP TRAFIC D'ENFANTS

CCP: 10-11504-8

Terre des hommes  
En Badron CB  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021/654 66 66  
Fax 021/654 66 77  
E-mail [info@tdh.ch](mailto:info@tdh.ch)  
[www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)

Terre des hommes

**KNAUS**

**WEINSBERG**



# Festi'Neuch s'offre des stars!

Neuchâtel ■ *Le festival du bord du lac dévoile son programme: Johnny Clegg, Faudel, Sergent Garcia... De quoi mettre le feu à la scène de la patinoire en juin prochain*

Par  
**Sophie Bourquin**

La cuvée 2004 du désormais traditionnel Festi'Neuch promet de rester dans les annales! Une pléiade de stars, une multitude de groupes romands et une soirée de plus – car cette année les organisateurs sont parvenus à concrétiser cette troisième journée qu'ils méditaient depuis longtemps – c'est un programme dense et varié qui sera proposé aux noctambules musicophiles au début du mois de juin, à la patinoire du Littoral. Avec, en prime, un coup de projecteur sur la culture musicale de l'Afrique du Sud qui célèbre cette année ses dix ans de démocratie.

Dévoilé hier lors d'une conférence de presse, le programme a de quoi convaincre les sceptiques les plus endurcis: Sergent Garcia, Sinclair, Johnny Clegg, Faudel, entre autres, seront de la partie, la plupart en exclusivité romande! Petit tour d'horizon des festivités, jour après jour.

**Vendredi 4 juin.** Le festival s'ouvrira dans un ambiance résolument ska. C'est au groupe Skarbonari que reviendra l'honneur d'ouvrir les feux. Explosif et festif, le cocktail servi par cette troupe de joyeux lurons italo-neuchâtois promet pieds meurtris et aisselles moites. Stars montantes du rock-ska-punk espagnol, les énergiques compères de Ska-P exportent leur brouet tonique et dé-

tonant sur tout le continent. Les accents frénétiques de «Que Corra la Voz», leur dernier opus, feront trembler les murs de la patinoire.

Autre tête d'affiche dont la présence réjouit grandement les organisateurs: Sergent Garcia, grand manitou de la salsamuffin. Cet ex-Ludwig von 88 et sa troupe, les Locos Del Barrio, sont les inventeurs d'un nouveau style, la salsamuffin. «Jamais reggae, salsa, son, cha cha cha, ska, rumba et ragga n'avaient cohabité de manière aussi efficace!», promet-on dans le dos-



sier de presse. Une soirée qui s'annonce donc très chaude. A noter encore la présence des Neuchâtois de The Licks, qui allient rock déjanté et prestation scénique mouvementée.



Ska-P, le groupe espagnol devenu incontournable. A gauche, Sergent Garcia. Pas de doute, Festi'Neuch prend de l'ampleur.

PHOTO SP

**Samedi 5 juin.** Deux grands noms se partagent le sommet de l'affiche du samedi: Faudel et Sinclair. Surnommé le petit prince du raï, Faudel distille «un raï moderne mixé au funk, reggae, flamenco, salsa et aux rythmes jungle. Sur scène, il regorge de soleil, de bonne humeur et de joie». Il partagera la vedette avec Sainclair, «monsieur funk» de la

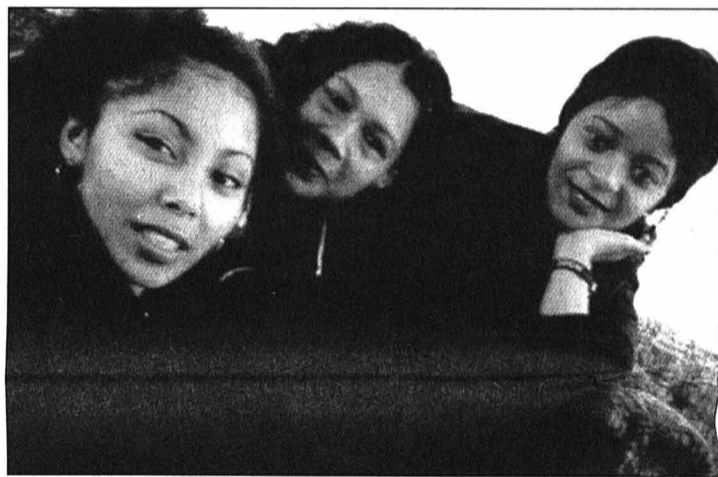
chanson française. On le voit partout. Le chanteur lausannois qui monte, Jérémie Kisling, viendra également égrainer, pour le plus grand bonheur du public, ses

chansons désinvoltes et douces-amères.

C'est devenu une tradition: Festi'Neuch offre chaque année à l'école de musique BBM 74 l'occasion de faire monter ses talents sur la scène. Une bonne quarantaine de musiciens donneront donc le coup d'envoi de la soirée du samedi. Au menu: rock, funk, blues et jazz. Au chapitre des artistes du cru, la chanteuse neuchâtoise Lole et les lausannois de Brainless défilent également sur la scène.

**Dimanche 6 juin.** En collaboration avec Imbewu Suisse et l'ambassade d'Afrique du Sud, Festi'Neuch offrira au public

un South Africa (sun)day, une journée consacrée à la culture musicale actuelle de ce pays



Godessa, un hip hop sud-africain décapant.

PHOTO SP

qui célèbre cette année ses dix ans de démocratie. «C'est un projet initié par des jeunes Neuchâtois et soutenu par l'ambassade d'Afrique du Sud, qui s'est greffé sur le festival», a précisé Pascal Holliger, président d'Imbewu Suisse.

Point fort de cette soirée: la présence de Johnny Clegg, légende de la musique sud-africaine et symbole de la lutte contre l'apartheid. Représentants de «la nouvelle Afrique du Sud», Bongo Maffin, alliant hip hop, reggae, jungle et rythmes africains, ainsi que Godessa, un groupe de hip hop exclusivement féminin.

Un programme qui devrait combler toutes les attentes et asseoir la réputation d'un festival qui prend chaque année un peu plus d'ampleur. /SAB

**Neuchâtel, patinoire du Littoral, du 4 au 6 juin. Pré-locations auprès de Ticket-Corner**

## Amoretti, Ossola, même combat: la musique

Récital ■ *Les deux compères uniront leurs talents pour fêter leurs quinze et trente ans de carrière. Une symbiose harmonieuse entre le maître et l'ancien élève*

Lorsqu'une forte complicité se mêle à la musique, le résultat ne peut qu'être intense! Voilà ce que démontreront le baryton hispano-neuchâtois Rubén Amoretti et son ancien professeur Charles Ossola, au piano, lors d'un récital organisé à l'occasion de leur quinze et trente ans de carrière. La soirée, intitulée «Magie du temps» oscillera entre romances françaises (Pouenc) opéra (Mozart), mélodies italiennes (Tosti) et tango (Gardel). Une manière, expliquent les deux artistes, de célébrer «le privilège d'être encore sur scène après quinze et trente ans de carrière». Une occasion aussi, confie Charles Ossola, de monter un spectacle «avec une personne qu'on apprécie énormément».

### La rencontre

Ils en profitent pour évoquer leur première rencontre il y a seize ans. A l'époque, le jeune Amoretti sillonnait les scènes des festivals européens au sein d'un groupe de musique traditionnelle espagnole et sud-américaine. A vingt-quatre ans, il quitte le «olé» et les fiestas hispaniques pour entreprendre des études de chant classique à Neuchâtel.

Il découvre fortuitement Charles Ossola, ce grand bon-



Charles Ossola, au piano, retrouve son élève d'autrefois, Rubén Amoretti. PHOTO LEUENBERGER

homme aux élans passionnés empoignant son piano pour faire voltiger les voix de ses collègues chanteurs. Charmé immédiatement par le timbre de baryton-basse et le parcours étoffé de ce professeur (plus de cent vingt rôles d'opéra à son actif), il entre immédiatement dans sa classe de chant. Une année après il était déjà diplômé. «D'une manière expresso,

rapidissimo, confirme Charles Ossola. Je trouvais que ce jeune chanteur n'avait pas besoin de passer chez nous trois ans avant d'obtenir un diplôme. Il possédait une voix naturelle. Il fallait donc lui faire sauter des étapes». Une fois son papier en poche, Rubén Amoretti complète ses études aux Etats-Unis. Mais le natif de Burgos s'est pris d'amour pour Neuchâtel, où il s'établit et

créé, en 2001, une école de musique privée (l'Académie de musique MCA). Il renoue alors les contacts avec son vieil ami Ossola.

### Comme le loup blanc

Il faudrait plusieurs tomes pour conter le parcours musical de Charles Ossola, loup blanc du paysage culturel neuchâtois. Un baryton-basse,

chef de chœur, pédagogue et pianiste apprécié. «Lorsque j'étais enfant j'accompagnais déjà mon père qui était ténor amateur», confie-t-il.

### Carrière fulgurante

Après avoir accompli de brillantes études de lettres couronnées d'un doctorat, le Jurassien (il est né à Saint-Ursanne) mène de front ses classes professionnelles de piano, d'orgue, de chant et de direction de chœur (en 1969, il fonde l'ensemble Da Camera avec Philippe Huttenlocher). Premier prix de virtuosité à Lausanne, il commence alors une carrière de soliste fulgurante qui l'amène à collaborer avec des chefs d'orchestres réputés, notamment et surtout Karajan, qui le remarque alors qu'il incarne Don Pasquale à l'opéra de Bâle. Professeur émérite au Conservatoire de Neuchâtel, il se pique, depuis une dizaine d'années, de monter des comédies musicales dans la région. «J'aime cet être très très sensible, commente Rubén Amoretti. Emporté par la musique, il pleure souvent derrière son piano». /FW-YVT

**Neuchâtel, temple du Bas, sa 28 mars, 20h. Réservations au Strapontin, 032 717 79 07**

NEUCHÂTEL

## Un oratorio pour Pâques

En guise de concert de Pâques, l'Orchestre symphonique neuchâtois (OSN) et son chef Théo Loolsli proposent, ce soir à Neuchâtel, une œuvre de circonstance: le «Golgotha» de Frank Martin.

Le compositeur suisse a écrit cet oratorio vers 1946. Il s'agit d'une Passion en deux parties, dont le texte provient des divers Evangiles; les pauses méditatives sont tirées d'ouvrages de saint Augustin.

La composition de cette vaste fresque musicale s'imposa à Frank Martin lorsqu'il découvrit «Les trois croix», une eau-forte de Rembrandt. Cette œuvre renouvela totalement sa vision de la Passion. Le compositeur y vit une manifestation tragique de «l'incompatibilité fondamentale qui existe entre notre monde matériel et le monde de l'esprit». Il a néanmoins voulu nous faire partager «l'espoir sur-humain que peut nous apporter cette grande lumière qui tombe du ciel sur les trois croix».

L'OSN partage quant à lui cette partition avec le chœur Bach de Berne et les solistes Benedicte Tauran, soprano, Mojca Vedernjak, contralto, Jan-Martin Mächler, ténor, Claude Darbellay, baryton, et Philippe Huttenlocher, basse. /sp-réd

**Neuchâtel, temple du Bas, je 25 mars, 20h**

# L'Europe solidaire de l'Espagne

*Les funérailles des 190 victimes des attentats ont réuni à Madrid les dirigeants d'une vingtaine de pays. L'enquête privilégie la piste d'islamistes marocains*

LE FAIT DU JOUR

L'Espagne a offert hier des funérailles d'Etat aux 190 morts des attentats du 11 mars à Madrid, lors d'une cérémonie à la cathédrale de la capitale en présence des dirigeants d'une vingtaine de pays et de la famille royale espagnole en pleurs.

A l'issue de la cérémonie de funérailles à l'Almudena, le roi Juan Carlos (photo keystone) et la reine Sofia, le visage défait par le chagrin, ont parcouru les travées pour serrer des mains, étreindre et pleurer avec les 500 proches des victimes. Graves ou franchement en pleurs, le prince héritier Felipe et sa fiancée Letizia Ortiz ont fait de même de leur côté.

D'autres familles royales étaient représentées par les princes Charles d'Angleterre, Philippe de Belgique, Albert de Monaco, Moulay Rachid du Maroc, Frederik du Danemark et Haakon de Norvège. Etaient également présents les présidents français Jacques Chirac, portugais Jorge Sampaio et italien Carlo Azeglio Ciampi, les premiers ministres britannique Tony Blair et polonais Leszek Miller, le chef de la diplomatie américaine Colin Powell, le chancelier allemand Gerhard Schröder, et le président de l'Union européenne, l'Irlandais Bertie Ahern.



La Suisse était représentée par le président de la Confédération, Joseph Deiss.

Pour José Maria Aznar, ce fut une rude sortie de la scène internationale. Seuls ses anciens alliés britannique Tony Blair et polonais Leszek Miller, ainsi que le chef de la diplomatie américaine Colin Powell, lui ont rendu une visite protocolaire au palais de la Moncloa.

Dans la cathédrale, José Maria Aznar a gardé un visage fermé et s'est gardé de s'approcher des familles. Certaines ne se sont pas privées de l'apostropher en lui reprochant d'être responsable de la mort des victimes des attentats du 11 mars. Au début de l'office, le père d'une victime s'est écrié: «Monsieur Aznar, je vous rends responsable de la mort de mon fils», alors que le chef du gouvernement sortant prenait place dans la nef. /afp-reuters

De Tanger  
Thierry Oberlé

Du haut des falaises, les promeneurs regardent en silence la baie, la mer et la côte andalouse, juste en face. Algésiras est à une heure de vedette rapide. «2 rives: 1 rêve à partir de 450 dirhams (45 euros)», dit un panneau publicitaire sur la route du port. A Tanger, l'Europe agit comme un aimant.

Elle est le débouché naturel de l'émigration mais aussi des cargaisons de haschisch du rif déversées plus ou moins clandestinement sur le Vieux Continent et maintenant du terrorisme. Plusieurs auteurs présumés des attentats de la gare de Madrid sont originaires de l'ancienne ville internationale.

## Les harangues du prédicateur

Mais, si la piste terroriste remonte vers Tanger, elle n'y fait qu'un crochet. Présenté par la presse espagnole sous le sobriquet de «Djamel de Tanger», Djamel Zougam, 31 ans, le pivot de la filière marocaine, a quitté la cité du détroit à l'âge de 12 ans pour rejoindre avec sa mère son père immigré en Espagne.

L'été, il revenait au Maroc pour passer des vacances d'un genre particulier: il assistait aux harangues du prédicateur Mohamed Fizazi d'une mosquée de Beni Makada. Idéologue du courant des salafistes combattants, le religieux se distinguait il y a encore deux ans par ses appels à la guerre sainte et aux attaques contre les juifs. Finalement arrêté, il est considéré par la justice marocaine comme l'inspirateur des attentats du 16 mai 2003 à Casablanca et condamné à trente ans d'emprisonnement. Djamel Zougam s'est rendu pour la dernière



L'Espagne a rendu hommage aux 190 morts des attentats du 11 mars lors de funérailles à la cathédrale de Madrid. Cette cérémonie s'est déroulée sous haute sécurité en présence d'une vingtaine de chefs d'Etats, dont Joseph Deiss.

PHOTO KEYSTONE

fois au Maroc au printemps 2003. Placé sous surveillance policière, il s'était rasé la barbe par souci de discrétion. Son demi-frère, Mohamed Chaoui, a suivi un parcours similaire. Enfant du quartier de Beni Makada, il a émigré à l'âge de 10 ans et paraît autant espagnol que marocain. Sa famille restée à Tanger le présente sous les traits d'un bon vivant. Chaoui est désormais incarcéré en compagnie de Zougam et d'un troisième larron, Moustapha Bekali, un jeune homme qui buvait de temps en temps de l'alcool et était abonné du Real Madrid.

Il manque à ce tableau un autre enfant du pays, Abdelaziz Benyaich, présenté par les enquêteurs comme l'interface en-

tre les attentats de Casablanca et de Madrid. Détenu en Espagne depuis plusieurs mois, il est issu d'une famille bien connue de Tanger. «Abdelaziz Benyaich est plutôt occidentalisé. Sa femme est française, mais elle l'a quitté, choquée par son appartenance à un combat qu'elle réprouve», indique un proche.

## Mort au combat

L'un de ses frères a perdu un œil en Bosnie, un autre est mort au combat en Afghanistan lors de la déroutée des talibans, une sœur militante au Parti de la justice et du développement (PJD), le mouvement islamiste marocain légal, un troisième frère est un prospère commerçant islamisant. Distributeur d'eau minérale, il vit dans l'un de ces in-

nombrables quartiers périphériques aux immeubles modernes de bonne facture qui poussent comme des champignons. Au siège du PJD, le député Mohamed Boulif explique: «Tanger est un carrefour de civilisation. Les oulémas ont toujours prôné un grand conservatisme en réaction à ce cosmopolitisme. Ils prônent un islam proche des origines pour mettre une distance avec l'Occident.» Professeur d'économie à l'université de Tanger, ce Berbère à la barbe rouge condamne une violence qui ne fait pas ses affaires.

## Attention au tourisme

Lorsque les kamikazes se sont fait sauter à Casablanca, il se préparait avec ses amis à s'emparer démocratiquement de la ville. «Après les attentats de Casa-

blanca, les autorités nous ont signalé que l'on devait se présenter que dans deux circonscriptions sur quatre et donc qu'il serait impossible de prendre la tête du conseil municipal. Nous avons décliné ce marché de dupes», précise Mohamed Boulif. Il ajoute: «Le pouvoir ne veut pas que les islamistes prennent en charge les cités touristiques pour une question d'image. Ils pensent que cela ferait fuir les vacanciers.»

Les autorités avaient en fait proposé aux islamistes dits modérés de gérer Beni Mekada, le quartier déshérité terreur de la violence et de la délinquance. A Beni Mekada, le PJD doit compter avec la concurrence de Justice et Bienfaisance, le réseau illégal mais pacifique des islamistes du cheikh Yassine.

## Anarchie urbaine

Il est également confronté aux dérives meurtrières du courant salafiste. «A Beni Mekada, les gens sont souvent trop pauvres et trop marginalisés pour être politisés. Ils sont dans une logique de survie. Nous effectuons un travail de proximité avec des passerelles via les classes de jeunes», explique Boulif. Pour comprendre Beni Makada, il faut s'engouffrer dans les entrailles de la cité par un dédale de routes terreuses et cabossées, traverser des fumets nauséabonds, frapper à la porte de façades lépreuses. Des dizaines de milliers de montagnards chassés par l'exode rural ont trouvé refuge dans des maisons de fortune construites dans une anarchie totale.

Un policier raconte: «Il n'y a pas d'adresse, pas de commissariat. La petite pègre régnait en maître, mais elle n'est plus seule: les islamistes occupent le terrain. Ils parlent d'ordre moral, s'entraînent dans des salles de sport, portent des sabres. Les gens sont enfermés dans leurs problèmes, alors ils obéissent au plus fort.» /THO-Le Figaro

# Baptême diplomatique pour José Luis Zapatero

De Madrid  
Diane Cambon

Les funérailles des victimes des attentats du 11 mars ont été l'occasion pour le prochain président du gouvernement espagnol, José Luis Zapatero, d'exposer aux dirigeants européens et américains venus assister à la cérémonie religieuse les changements qu'il compte apporter à la diplomatie espagnole.

Le socialiste Zapatero, accompagné de son ministre des Affaires étrangères pressenti, Miguel Angel Moratinos, ancien envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, a rencontré, en marge des obsèques, six responsables étrangers: le président français Jacques Chirac, le président portugais Jorge Sampaio, le premier ministre britannique Tony Blair, le premier ministre

polonais Leszek Miller, le chancelier allemand Gerhard Schröder, et le secrétaire d'Etat américain Colin Powell.

## Au service de l'Europe

Au cours de son entretien de 25 minutes avec José Luis Zapatero, le président Jacques Chirac a assuré le vainqueur des élections du 14 mars de la «volonté de la France de développer une relation très forte avec l'Espagne et de se retrouver pour travailler ensemble au service de la construction européenne».

Se démarquant de José Maria Aznar, le socialiste avait, au lendemain de sa victoire électorale, proclamé son intention de diriger un gouvernement «profondément pro-européen» qui s'efforcera, avait-il dit, de «rétablir de magnifiques relations avec la France, l'Allemagne et tous les pays de l'Union européenne». Avec Tony Blair et Colin Po-

well, José Luis Zapatero a évoqué l'Irak et son intention proclamée d'en retirer le contingent espagnol de 1300 soldats le 30 juin prochain, à moins qu'il ne soit sous les ordres de l'ONU. «Notre message a été clair, a expliqué Miguel Angel Moratinos. Si on ne change pas les paramètres actuels de la présence internationale en Irak, les troupes espagnoles rentreront le 30 juin.» Miguel Angel Zapatero a exprimé le souhait que Londres joue son rôle à l'ONU pour que ces paramètres changent.

## En Afghanistan

Afin de limiter les sujets de divergence avec Washington, le prochain chef du gouvernement espagnol a réaffirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme dans le cadre de la légalité internationale. José Luis Zapatero a ainsi annoncé en début de semaine un ren-

forcement des troupes espagnoles en Afghanistan, où Madrid déploie 125 soldats depuis juillet 2002. Cette décision vise à répondre à ceux qui l'ont accusé de céder au chantage des terroristes d'Al-Qaïda. Au cours de sa première intervention depuis la défaite de son parti aux législatives, José Maria Aznar a qualifié de «grave erreur» le retrait des troupes en Irak, car «cette décision va profiter au terrorisme et affaiblir la coalition internationale dans ce pays».

Pour Zapatero qui dénonce «l'occupation» en Irak, la «priorité absolue» est de «combattre toute forme de terrorisme». «Cette lutte doit être menée là où se trouvent les poseurs de bombes», a-t-il ajouté en faisant allusion à l'Afghanistan. En annonçant le renforcement du contingent espagnol dans ce pays, Zapatero apporte son appui à

une force multinationale qui opère sous un mandat de l'ONU et dont le commandement, actuellement confié à l'Otan devrait passer en août à l'Eurocorps, le principal instrument militaire de l'Union européenne. /DIC-Le Figaro

PUBLICITÉ

L'EXPRESS

Fr. 2.- à l'achat au numéro, moins cher qu'un...



**LUDI CLOTURES SA**  
032 857 10 20

◆ serrurerie

◆ info@ludiclotures.ch  
www.ludiclotures.ch  
Geneveys-sur-Coffrane 028-435637/DUO

**À CRESSIER** 028-432166  
A vendre  
**TERRAIN INDUSTRIEL**  
Surface à définir.  
Prix de vente: Fr. 90.-/m<sup>2</sup>.  
SAWA Finance SA, tél. 079 417 39 49.

Particulier cherche  
**immeuble locatif**  
(environ 6 appartements)  
de construction récente  
ou rénové.

De préférence en Suisse romande.

Ecrire sous chiffre V 028-435968,  
à Publicitas SA, case postale 48,  
1752 Villars-sur-Glâne 1  
028-435968/RCC

**jouval** A vendre  
BEVAIX  
**VILLA JUMELLE DE 4½ PIÈCES**

- Cheminée de salon
- Proche du centre

Fr. 525 000.-

Régie immobilière  
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 82  
www.jouval.ch www.unpi.ch  
028-436082

LA NEUVEVILLE  
Nous construisons pour vous  
**Villas 5½ et 6½ pièces**  
dans un environnement  
verdoyant proche du centre.  
Pierre Liechi & associés,  
tél. 032 342 55 44. 006-439129

A vendre

**GÉNÉRATION HABITATION SA**  
Le temps de construire  
A vendre - FONTAINEMELON  
**ATTIQUE**  
7½ pièces en duplex  
246 m<sup>2</sup> habitables avec beaucoup de cachet.  
Situation tranquille et ensoleillement maximum.  
Prix en rapport avec la qualité de l'objet!  
Rue du Concert 6 - 2001 Neuchâtel  
Tél. 032 721 12 07  
www.genhab.ch - bju@genhab.ch

**À VENDRE**  
À WAVRE  
dans un superbe cadre de  
verdure et de calme  
**VILLAS CONTIGUËS  
de 5½ pièces**  
en construction.  
Finitions et modifications  
au gré de l'acquéreur.  
Nécessaire pour traiter:  
Fr. 120 000.-  
Coût mensuel,  
y compris amortissement:  
Fr. 2000.-  
028-435204

**CLAUDE MAYOR** 032 724 22 52  
http://www.claude-mayor.ch

**A vendre sur plans  
à Vaumarcus  
(ouest de Neuchâtel)**

**VILLA PERSONNALISÉE**  
splendide vue sur le lac et les Alpes,  
construction de qualité, modernité et  
confort, surface habitable 220 m<sup>2</sup>  
(4 salles d'eau), aménagements et dispo-  
sition des pièces au gré du preneur.  
Prix de vente: Fr. 820 000.-  
tous frais compris  
(proposition de financement)  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-433053

Profitez de devenir propriétaire en  
faisant le choix des finitions  
**Appartements à vendre  
4½ et 5½ pièces  
à l'est de Neuchâtel**  
Tél. 079 417 39 49 028-432146

**A vendre  
à Cortaillod  
Chemin des Pâles  
TERRAIN**  
pour petit locatif ou PPE  
Prix de vente: Fr. 480 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-433077

A vendre - Coffrane  
**Villa**  
de 5½ pièces, garage. Jardin de  
720 m<sup>2</sup>. Libre le 1<sup>er</sup> août 2004.  
Fr. 620 000.-  
Demander notice sous chiffres  
M 028-435849, à Publicitas SA,  
case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

**A vendre à Chaumont  
«Pré-Girard»**  
**MAISON** de type «chalet»  
5 pièces sur 2 niveaux avec  
2 salles d'eau, cuisine bar, galerie,  
jardin d'hiver et garage  
sur parcelle de 1089 m<sup>2</sup>.  
Prix de vente: Fr. 580 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-434483

Coffrane  
**Villa  
mitoyenne**  
par les garages, dans  
le calme et la verdure,  
en bordure de zone  
agricole.  
Année de construc-  
tion fin 2002.  
Fr. 650 000.-  
www.michelwolfsa.ch  
Tél. 032 721 44 00.

**LUDI CLOTURES SA**  
032 857 10 20

◆ garde-corps

◆ info@ludiclotures.ch  
www.ludiclotures.ch  
Geneveys-sur-Coffrane 028-435640/DUO

**A vendre**  
dans le port de Saint-Aubin  
**APPARTEMENT de  
6½ pièces en duplex (174 m<sup>2</sup>)**  
Prix de vente: Fr. 570 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-433096

commerces

**CASTEL REGIE  
NEUCHÂTEL**  
Avenue de la Gare,  
5 min. de la zone piétonne  
**MAGASIN env. 200 m<sup>2</sup>**  
Grandes vitrines  
Libre tout de suite  
028-435868/DUO  
TEL. 032 731 22 11

À VENDRE À CHEZ-LE-BART  
**Immeuble locatif  
de 3 appartements**  
situé en retrait de la route  
Neuchâtel-Yverdon

- 2 appartements de 3½ pièces  
avec jardin au rez
- 1 appartement de 3 pièces  
avec loggia
- 3 garages + annexes

Prix de vente: Fr. 415 000.-

**Business Office**  
DANIEL VON BÜREN  
Tél. 032 721 22 92  
www.booffice.ch 028-436065

**A Müntschemier / Monsmier**

- 20 minutes de Berne et Neuchâtel
- à proximité de la ligne de chemin de fer Berne-Neuchâtel
- Situation calme et ensoleillée, nous construisons

**Maison en rangée  
dès Fr. 465 000.-**  
006-439299

- Maison-pilote: visite sur demande.
- Première étape disponible tout de suite ou à convenir.
- Certaines modifications au niveau de l'aménagement intérieur peuvent encore être prises en ligne de compte.
- Aide au financement.

Journée porte ouverte samedi 27 mars 2004, 10 h à 16 h  
Informations complémentaires au tél. 032 384 21 88

**A vendre à Couvet,**  
situation tranquille, proche de toutes  
commodités  
**TERRAIN À BÂTIR**  
en zone mixte, environ 5000 m<sup>2</sup>,  
introduction en bordure de parcelle,  
prix de vente à discuter.  
**HERZOG SERVICES 032 724 77 40**  
www.herzogservices.ch 028-435297

Neuchâtel  
centre-ville  
**TRÈS BELLE  
ARCADE**  
130 m<sup>2</sup>  
Loyer modéré.  
Reprise.  
Tél. 079 620 29 36.

A louer 028-435607  
**RESTAURANT**  
à proximité du centre-ville.  
Locaux spacieux, bien agencés.  
Renseignements sous chiffres  
R 028-435607, à Publicitas S.A.,  
case postale 48,  
1752 Villars-s/Glâne 1.

À SAINT-BLAISE  
A vendre  
**IMMEUBLE INDUSTRIEL**  
complètement loué  
Très bonne situation  
Renseignements:  
**SAWA FINANCE SA**  
Tél. 079 417 39 49 028-432162

Votre partenaire **Arrigo**

**À VENDRE**  
Arrigo construit pour vous 5 villas contiguës à Corcelles.  
Nous vous proposons une surface habitable de 210 m<sup>2</sup> y  
compris un garage privatif. Finitions au gré de l'acquéreur.  
Prix dès Fr. 630 000.-  
Alors n'hésitez plus, contactez-nous au 032 732 16 32. 028-435270/DUO

**A vendre  
à Cornaux**

**PARCELLES POUR  
VILLAS INDIVIDUELLES**  
vue étendue, proximité de la forêt  
Prix de vente: dès Fr. 120 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-433049

Cherche  
à acheter  
de particulier  
**VILLA  
INDIVIDUELLE  
avec vue lac.**  
079 342 89 78

L'annonce,  
reflet vivant  
du marché

coop

Fontainemelon  
A louer pour la fin de l'automne 2004  
dans le nouveau centre en construction  
**SURFACE COMMERCIALE  
de 142 m<sup>2</sup>**  
pouvant être divisée en 2 surfaces  
de 70 m<sup>2</sup> et 72 m<sup>2</sup>

Pour plus d'informations :  
Coop  
Région Suisse Romande  
Mme Bareiro  
TÉlÉphone 021 633 42 13

Coop Immobilien AG

A vendre pour le 30 juin 2004  
**Savagnier - Favière 11  
Villa contiguë**  
4 chambres + salon, salle à manger  
avec cheminée, garage individuel et  
terrain.  
Prix de vente: Fr. 435 000.-  
Coût mensuel: Fr. 1056.- + amortisse-  
ment (fonds propres Fr. 93 240.-).  
Plaquette descriptive à disposition.  
Tél. 032 724 98 30 (matin). 028-436045

**À VENDRE  
pour septembre 2004  
à Chézard  
Val-de-Ruz**  
dans immeuble résidentiel de 3 uni-  
tés, situation tranquille au centre du  
village

**1 appartement-villa  
de 5½ pièces  
au rez-de-chaussée  
Fr. 545 000.-**  
Séjour/salle à manger, cuisine ouverte,  
3 chambres, 2 salles d'eau, 1 WC  
séparé, 2 halls, 1 terrasse couverte.

**2 appartements-villas  
de 6½ pièces  
en duplex au 1<sup>er</sup> étage  
Fr. 595 000.-**  
Séjour/salle à manger, cuisine ouverte,  
4 chambres, 2 salles d'eau, 1 WC  
séparé, 2 halls, 2 balcons couverts.

**Chaque appartement  
possède:**  
Chaufferie, buanderie et cave privées  
avec accès par l'appartement. Entrée  
et jardin privatifs. 2 places de parc.

**Finitions au gré de l'acquéreur.**  
Pour tous renseignements  
et prospectus de vente:  
032 731 44 78 028-435035

**GERIMMO SA**  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
**ACHÈTE**

Nous cherchons pour un de nos  
clients  
**Un immeuble locatif**  
à Neuchâtel ou dans le littoral.  
Pour toute proposition, contactez  
M. Laurent Carminati.

Av. L.-Robert 31 • La Chaum-de-Fonds  
Tél. 032 913 59 70  
E-mail: info@gerimmo.ch

**A vendre  
à Neuchâtel**

**PETIT IMMEUBLE  
DE RENDEMENT**  
(pouvant être transformé en 2 appartements)  
comprenant sur 2 niveaux  
8 chambres individuelles  
rendement annuel brut: Fr. 48 000.-  
Prix de vente: Fr. 600 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-434490

LIGNIÈRES - À VENDRE  
**Immeuble mixte**  
comprenant deux appartements et  
divers locaux artisanaux.  
Appartement de 2 pièces avec balcon.  
Duplex de 4½ pièces  
avec terrasse de 24 m<sup>2</sup>.  
Terrasse commune de 230 m<sup>2</sup>.  
Vastes places extérieures  
+ zones de verdure.  
Volume ECAI: 2463 m<sup>3</sup>.  
Année de construction: 1952.  
Prix de vente: Fr. 590 000.-.

**Business Office**  
DANIEL VON BÜREN  
Tél. 032 721 22 92  
www.booffice.ch 028-436060

**A vendre à Lignières  
(NE)**  
«Moulin Navilot»  
**Terrain constructible**  
Habitation et artisanat  
Environ 1200 m<sup>2</sup>  
Fort potentiel (3000 m<sup>2</sup>)  
Prix Fr. 150 000.-  
**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch 028-433054

**À VENDRE**  
À PESEUX  
centre du village  
dans un ancien immeuble  
rénové  
**3 appartements:  
4 pièces - 2 pièces  
et studio**  
Prix de vente:  
Fr. 480 000.- 028-435206

**CLAUDE MAYOR** 032 724 22 52  
http://www.claude-mayor.ch

**Mot caché**  
Solution: Le mot à former de la  
grille avec les lettres inutilisées est:  
**AUTOMATE**  
25/03/04

**LUDI CLOTURES SA**  
032 857 10 20

◆ clôtures

35  
ans

◆ info@ludiclotures.ch  
www.ludiclotures.ch  
Geneveys-sur-Coffrane 028-435643/DUO

## A louer

**1** ImmoStreet

Vous perdez espoir, il y a plusieurs mois que vous recherchez l'objet immobilier de vos rêves ? N'attendez plus, allez sur :

**www.immostreet.ch**

Retrouvez en un seul click toutes nos offres exclusives !!!

partenaire de neuch.ch

Vous n'avez pas Internet? Immovox vous répond au 0900 701 702 (Fr. 2.90 / minute)

**A louer à La Neuveville**

pour juillet 2004, à personnes soigneuses, dans immeuble résidentiel en copropriété de 7 unités

**bel appartement rénové**

**5½ pièces (140 m²)**

**Vue imprenable sur le lac**

3 chambres à coucher.  
2 salles d'eau + réduit.  
Grand salon avec cheminée.  
Salle à manger.  
Cuisine moderne agencée.  
2 balcons-terrasses.  
Buanderie + cave séparées.  
Ascenseur - Garage.  
Jardin avec piscine.

Loyer Fr. 2600.- charges comprises.

Tél. 032 751 32 32 ou 032 751 27 44.

**CASTEL REGIE**

A louer à Neuchâtel,  
Avenue de la Gare 41

**LOCAUX COMMERCIAUX**

Petit immeuble indépendant composé de rez env. 92 m², 1<sup>er</sup> étage env. 95 m², galetas, 1 place de parc

TÉL. 032 731 22 11

**À LOUER à NEUCHÂTEL**

**2 pièces**

55 m², Perrière 4,  
Fr. 720.- charges comprises  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 2004

**1½ pièce**

35 m², Parcs 157,  
cuisine non agencée, douche/WC  
Fr. 550.- charges comprises  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 2004

**7 pièces en duplex**

200 m², Clos-Brochet 3,  
2 places de parc, cuisine agencée,  
jardin commun  
Fr. 2750.- charges comprises  
Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2004

Téléphone: 032 725 31 31

**Neuchâtel**

Livit SA, rue de l'Hôpital 11,  
Neuchâtel  
Pour tous renseignements  
Agnès Jeannin  
032 722 31 31  
agnes.jeannin@livit.ch

Pour le compte de:  
«La Suisse Assurances»

Appartement de 3 pièces à  
la rue de la Maladière 25, au rez-  
de-chaussée, avec jardin privatif.

79 m² CHF 1370.00  
Charges comprises

**Livit**

www.livit.ch Real Estate Management

Un programme complet  
pour une entreprise dynamique

**A louer à Neuchâtel**  
rue des Tunnels  
à proximité des accès autoroutiers

**LOCAUX COMMERCIAUX**  
(env. 1600 m²)

comprenant bureaux, exposition, dépôt,  
atelier, surface de stockage avec quai de  
chargement, accès voies CFF

Location mensuelle: Fr. 14 500.-

**F. Thorens SA - Tél. 032 756 00 56**  
www.thorensa.ch

**A louer à BUTTES**

Dans la maison de commune

**Appartement 4 pièces**

3 chambres, 1 chambre haute chauffée,  
grande cuisine agencée, galetas.  
Fr. 800.-/mois + Fr. 175.- de charges.  
Rénovation complète en 2003.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 2004.

S'adresser à  
Administration communale,  
place H.-C. Dubois 1, 2115 Buttes.  
Tél. 032 861 13 75.

**A LOUER**

**Neuchâtel**

Rue Arnold-Guyot 3

3½ pièces  
1<sup>er</sup> étage, 78 m² env.  
Fr. 1'597.- charges comprises  
Libre dès le 01.04.2004 ou à convenir

Helvetia Patria  
Service immobilier  
Madame Aline Röthlisberger  
Rue du Concert 6, 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 722 75 76

**HELVETIA PATRIA**

**jouval**

**À LOUER**

**À NEUCHÂTEL**  
quartier Serrières  
pour date à convenir

**2 et 3 pièces**

Cuisines agencées,  
tout confort

Tél. 032 723 08 86  
Raffinerie 1  
2004 Neuchâtel

**CASTEL REGIE**

A louer  
au Landeron  
Rue du Lac 48-50

**PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF**

Libres tout de suite

TÉL. 032 731 22 11

**ATHEMIS**  
SERVICE IMMOBILIER

**À LOUER À SAINT-AUBIN**  
Rue de la Gare 10

**Appartement de 3 pièces**

cuisine agencée, salle de  
bains/WC, caves, buanderie  
privative, local à vélos, jouissance  
et entretien du jardin.

Loyer mensuel Fr. 1200.- +  
Fr. 170.- d'acompte de charges.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 2004  
ou date à convenir.

**A louer centre de Neuchâtel**

**Bureaux env. 550 m²**

sur un seul étage.  
Entièrement équipés.  
Libres automne 2004.

Faire offre sous chiffres T 028-436074,  
à Publicitas SA, case postale 48,  
1752 Villars-sur-Glâne 1.

**Le Landeron**

Dans quartier tranquille, proche du  
centre mais en dehors des nuisances

**À LOUER**

De construction récente, de plain-pied,  
avec terrasse et jardin privé,  
2 salles d'eau, cuisine agencée.  
Places de jeux, places de parc  
disponibles dans garage collectif

**Appartement de 4½ pièces**

Fr. 1650.- + charges.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Pour tous renseignements, veuillez  
contacter le 032 751 17 03

**A louer**

**Bevaix/Buchaux**

**Locaux commerciaux**

► **Sous-sol:** Cave, 224 m², Fr. 40.-/m²  
**Rez:** Atelier, 2 sanitaires, local  
technique. 306 m², Fr. 110.-/m².  
**1<sup>er</sup> étage:** Bureaux aménagés,  
2 sanitaires, cuisinette. 130 m², Fr. 150.-/m².  
De suite ou à convenir.

Pour plus d'informations : www.geco.ch

**Groupe GECO SA**

3, rue Schônore - 2001 Neuchâtel | 032 727 75 00

## avis officiels

### VILLE DU LOCLE

## AVIS AUX TITULAIRES D'ABONNEMENTS D'ENTRETIEN DE TOMBES

Le rapport du Conseil communal relatif à la réorganisation du cimetière (l'ancien titulaire sous mandat privé, étant parti au 31.12.2003) ayant été accepté le 01.10.2003, au Conseil général, c'est dorénavant la Ville du Locle qui s'occupera d'entretenir et de fleurir les tombes. Les précédents abonnements sont donc caducs et nous vous prions de vous reporter aux modalités mentionnées ci-dessous:

#### Tarif pour l'entretien des concessions

	2004
Entretien seul	Fr. 70.-
Entretien (y compris arrosage) 12 plantes	Fr. 90.-
Entretien (y compris arrosage) 24 plantes	Fr. 110.-
Entretien (y compris arrosage) 36 plantes	Fr. 160.-
Entretien (y compris arrosage) 48 plantes	Fr. 185.-
Calluna (genre de bruyère résistante au gel) pièce	Fr. 8.-
Arrangements automnaux (3 genres) dès	Fr. 30.-

Les personnes en possession d'un contrat d'entretien avec le jardinier précédent ou simplement intéressées par les genres d'entretiens proposés, sont priées de contacter la responsable de ce secteur, Madame Liliane Miloda, avenue du Technicum 21, 2400 Le Locle, No de tél. 032 933 84 20 ou par fax au No 032 933 84 79 ou par e-mail: [liliane.miloda@ne.ch](mailto:liliane.miloda@ne.ch) pour établir un nouveau contrat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président: Le secrétaire  
D. de la Reussille J.-P. Franchon

**Centre de Neuchâtel**  
Rue du Seyon

A louer

**SURFACES BUREAUX**

- 2 x 190 m² (divisibles)
- Immeuble commercial
- Ascenseur
- Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter:

Allianz Suisse  
Immobilier S.A.  
Rte de Chavannes 33  
1007 LAUSANNE  
Tél. 021 623 30 37

**Allianz**

[martine.gippa@allianz-suisse.ch](mailto:martine.gippa@allianz-suisse.ch)

**Geneva Palexpo**

mercredi 28 avril au  
dimanche 2 mai 2004

**SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE LA PRESSE ET DU MULTIMÉDIA**

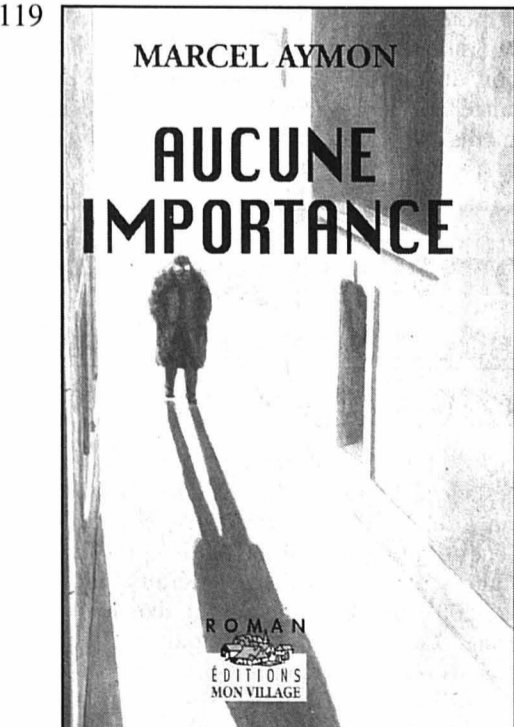
Grande Exposition, Jules Verne

Hôte d'honneur: Le Chili  
1<sup>er</sup> Salon africain

Arthur Rimbaud  
George Sand

Ouvert tous les jours  
de 9 h 30 à 19 h 00  
Nocturne le vendredi  
30 avril de 9 h 30 à 21 h 30

[www.salondulivre.ch](http://www.salondulivre.ch)



Cet homme également, tout comme le personnel soignant qui s'est déjà occupé de vous, essaiera de vous comprendre et de vous aider. Si vous acceptez d'être aussi coopérant avec lui qu'avec votre physiothérapeute, vous verrez à quel point ses conseils seront judicieux et pourront vous être utiles, quelle que soit la forme donnée à votre proche avenir.

«Moi qui ne souhaitais guère qu'un plâtre pour ma jambe et quelques aspirines, au point où j'en suis, puisqu'on me prend pour un demi-fou, un psy (chologue ou chiatre), pourquoi pas?» se dit l'homme.

Le jour suivant, il écrivit à Sergio.

Très cher ami,  
J'ignore si tu es repassé au camp. Si tel avait été le cas, tu aurais trouvé notre cabane ouverte et vide de tout occupant.

Alors que je passais un hiver agréable dans le petit nid que tu avais mis à ma disposition, j'ai eu un accident. Bête comme un accident, je me suis fichu par terre, en pleine nuit, en face de chez moi.

Comme tu peux le constater par cette en-tête de lettre, je suis à l'hôpital, à Lausanne, où on m'a amené. J'ai une jambe cassée et me suis violemment cogné la calebasse sur une dalle en caillou dur. Mais ce n'est pas grave, je sortirai très bientôt. J'ignore naturellement où j'irai ensuite, mais je ne retournerai pas là-bas, la seule cause en étant ma rédhibitoire phobie du passé et des retours en arrière.

Je garderai, néanmoins, un souvenir impérissable de notre curieuse rencontre et de ces quelques mois, de loin les meilleurs vécus depuis longtemps, où nous nous sommes parfois côtoyés.

Si tu veux bien, toi qui m'as si bien compris, me donner une dernière preuve de ton amitié, oublie-moi, c'est le meilleur service à me rendre.

Merci pour tout, tout...

Adieu mon pote.

Une atteinte neurologique ayant manifestement été constatée chez le blessé, c'est la Fondation Plein-Soleil, sur les hauts de Lausanne, qui fut chargée de recevoir l'homme, après son stage au CHUV.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

**L'armée reste prioritaire**

Le réexamen du système de sécurité intérieure va être enterré. Tout en approuvant la poursuite du recours à l'armée, le Conseil fédéral a chargé le département de Christoph Blocher de dissoudre l'organisation du projet USIS après clôture des mandats restants.

Le 20 février, la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP), en s'exprimant sur les propositions contenues dans le 4e rapport USIS, avait émis le souhait que le projet de réexamen, largement revu à la baisse depuis son lancement en 1999, soit prochainement clos. Un vœux qui avait alors déjà reçu l'aval de Christoph Blocher.

Sur toutes les questions à régler, le gouvernement s'est rallié à l'opinion des cantons. Il a pris acte du fait que le système de sécurité suisse sera à même de faire face à un volume annuel de tâches équivalant à une fois et demie celui qu'a impliqué le Forum de Davos en 2003.

Concernant la protection des ambassades, la police devrait continuer de recevoir l'aide subsidiaire de l'armée. Cette mission devrait à l'avenir revenir à des militaires en service long ou à des professionnels. Les soldats ne devraient toutefois pas effectuer de contrôles mobiles.

La police militaire pourra aussi intervenir pour protéger les personnalités. Comme la CCDJP, le Conseil fédéral estime toutefois que les militaires devraient être soumis au commandement de la police civile. /ats

**EN BREF**

**BANQUE NATIONALE** ■ Nouvelle loi dès le 1er mai. La Banque nationale suisse (BNS) sera régie par une nouvelle loi dès le 1er mai. Le Conseil fédéral a fixé hier l'entrée en vigueur du texte qui précise le mandat de la BNS. L'institution doit assurer la stabilité des prix, tout en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. /ats

**PARMALAT** ■ Comptes bloqués en Suisse. L'Office fédéral de justice (OFJ) a ordonné la mise sous séquestre de comptes bancaires à Zurich et à Coire, ceci en relation avec le scandale financier de Parmalat. L'OFJ a ainsi donné suite à une demande d'entraide judiciaire du parquet de Milan. /ats

**NAVIGATION** ■ Non aux marchandises dangereuses. Le Conseil fédéral interdit les marchandises dangereuses et pouvant polluer l'eau sur les ferries navigant sur le lac de Constance. La nouvelle disposition du règlement de la navigation du lac de Constance entrera en vigueur le 1er mai. L'Allemagne et l'Autriche envisagent de faire de même. /ats

**CHÔMAGE PARTIEL** ■ Durée maximale maintenue. Les indemnités de chômage partiel continueront de pouvoir être versées pendant 18 mois. Afin de décharger les entreprises en période de basse conjoncture, le Conseil fédéral a prolongé cette mesure jusqu'au 30 juin. /ats

**La Lamal repart en consultation**

**Santé** ■ La révision de la loi sur l'assurance maladie renaît de ses cendres, saucissonnée cette fois en six projets, avec une ponction chez les assurés

De Berne

François Nussbaum

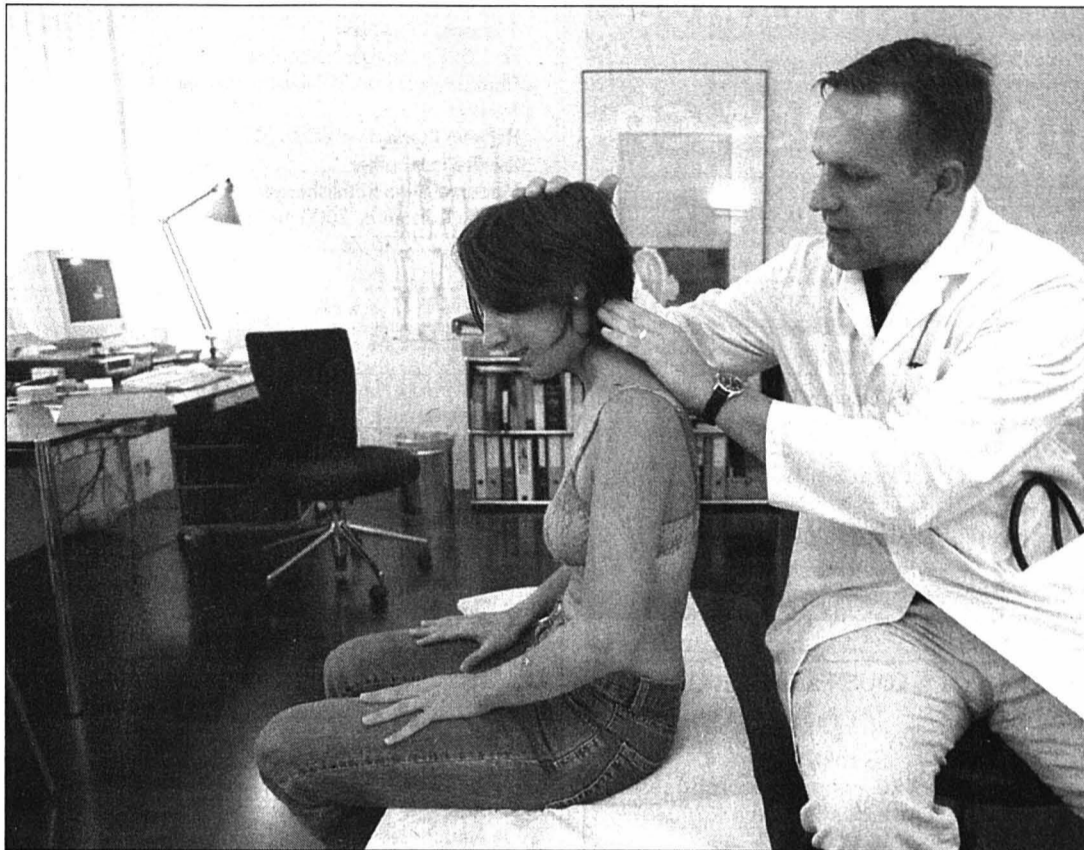
Comme annoncé fin février, la révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal) est, pour l'essentiel, reprise telle que refusée en décembre au Conseil national. Mais Pascal Couchepin veut lui donner plus de chance en séparant les chapitres. Une première tranche est soumise à consultation. Mais il faut aller vite.

Il y a ainsi urgence de reconduire, pour cinq ans, l'actuel dispositif de compensation des risques entre caisses, dont la validité tombe fin 2005. Sans ce rééquilibrage, des caisses bien gérées mais assurant beaucoup de «mauvais risques» n'auraient aucune chance face aux autres (primes trop élevées).

**Carte d'assuré uniforme**

Même chose pour le financement des hôpitaux. Les cantons ont dû soudain participer à la moitié des coûts hospitaliers de base. Le Parlement leur a offert un rattrapage échelonné, jusqu'à une solution plus générale prévue dans la révision. Celle-ci ayant été bloquée, il faut prolonger la solution transitoire.

Ces deux points feront l'objet d'un premier message, dans lequel le Conseil fédéral a encore ajouté un gel des tarifs pour les soins à domicile (spitex) et dans les établissements



Le Conseil fédéral relance le projet de levée de l'obligation de contracter dans le secteur ambulatoire. Les assureurs pourront ainsi librement choisir les médecins avec lesquels ils veulent collaborer. PHOTO KEYSTONE

médico-sociaux (EMS), ainsi qu'une base légale pour l'introduction d'une carte d'assuré (administrative) uniforme dans tout le pays.

**Concurrence contestée**

Un deuxième message doit permettre de remplacer l'actuel blocage du nombre de nouveaux cabinets privés (qui

échoit mi-2005) par la liberté de contracter. Les assureurs ne seront plus tenus de rembourser tous les médecins, ce qui introduit une nouvelle concurrence, à la fois entre médecins et entre assureurs.

Cette nouveauté, fortement contestée, est assortie de conditions. Les cantons doivent définir, pour chaque spécialité, le

nombre de médecins qu'ils estiment nécessaire. Ce qui fixe le nombre minimum de contrats avec les assureurs. Les médecins, eux, devront obéir aux critères de qualité, d'efficacité et d'économie.

**400 millions manquants?**

Troisième message: la réduction des primes pour les bas re-

venus. La pratique actuelle, dans les cantons, est trop disparate et trop peu sociale. On réserve le filet: les assurés ayant besoin d'aide seront classés en quatre catégories: leurs primes ne devront pas dépasser 4 à 12% du revenu (2 à 10% s'il y a des enfants).

Ce système n'est pas contesté. Mais on s'est demandé comment le financer si, pour 2005, la Confédération ne porte sa contribution qu'à 2,584 milliards (+200 millions), les cantons n'étant tenus d'y ajouter que la moitié de cette somme (1,292 milliard): selon l'évaluation des besoins, il faudrait 400 millions de plus.

**Responsabiliser l'assuré**

Quatrième message: le Conseil fédéral entend «responsabiliser» les assurés en exigeant d'eux une participation de 20% (10% actuellement) aux coûts dépassant leur franchise. Le plafond de 700 francs par an est toutefois maintenu. Par ailleurs, les assureurs pourront proposer des franchises jusqu'à 2500 francs.

Comme on veut mettre en vigueur ces quatre projets en 2005, la consultation se fera en avril, sous forme de conférences. Un second paquet suivra cet été: solution générale pour le financement hospitalier (entre caisses et cantons) et promotion des réseaux de médecins (moins de choix mais primes plus basses). /FNU

**Mesures d'économies imminentes**  
**Asile** ■ Dès le 1er avril, les requérants déboutés ne pourront plus bénéficier de l'aide sociale

Les requérants d'asile frappés d'une décision de non-entrée en matière ne bénéficieront plus de l'aide sociale à partir du 1er avril. Cette mesure s'inscrit dans le durcissement du droit d'asile qui vise à économiser quelque 130 millions entre 2004 et 2006.

Le Conseil fédéral a approuvé hier les adaptations apportées à trois ordonnances. Ces adaptations se révélaient nécessaires en vue de l'entrée en vigueur le mois prochain des modifications du système de l'asile adoptées dans le cadre du programme 2003 d'assainissement des finances. Celui-ci, mis sous toit en décembre, doit permettre de soulager les finances fédérales de quelque 6 milliards de francs entre 2004 et 2006.

**Etre moins attractif**

En plus des économies, le nouveau modèle vise à réduire l'attrait de la Suisse comme pays de destination pour les requérants d'asile. En effet, dix jours après qu'une décision de non-entrée en matière ou de renvoi est passée en force, les cantons ne se verront plus rembourser les frais d'aide sociale pour les requérants déboutés.

Toutefois, pour éviter un transfert de charge trop important, la Confédération leur versera une indemnité unique de 600 francs au titre de l'aide d'urgence pour les cas de détresse. Cette indemnité reviendra au



L'application, dès le 1er avril, des mesures d'économies dans le domaine de l'asile risque d'être chaotique et d'entraîner une augmentation des sans-papiers. PHOTO KEYSTONE

canton responsable de l'exécution du renvoi du requérant sommé de partir.

Berne prendra en charge en outre les frais ordinaires liés au départ. Les cantons se verront par ailleurs allouer une indemnité de 1000 francs au titre de l'exécution du renvoi.

**Exception**

Le nouveau système ne s'appliquera pas aux personnes frappées d'une décision de non-entrée en matière ou de renvoi passée en force avant le 1er avril. Dans ces cas, la Confédération continuera de participer aux frais d'aide sociale. Ce geste sera cependant limité à neuf mois. L'entrée en vigueur de ce durcissement du droit d'asile était prévue pour janvier initia-

lement, mais elle a été reportée, les débats parlementaires n'étant en décembre pas encore achevés. Il fallait de plus sonder les cantons sur les directives d'application. Les résultats de la procédure de consultation ont été intégrés aux modifications approuvées.

D'autres mesures seront appliquées de manière échelonnée: le 20 décembre 2004, voire le 1er janvier 2005, et les dernières en 2006.

Une fois qu'il déploiera pleinement ses effets, soit à partir de 2006, ce paquet permettra d'économiser près de 3 milliards de francs par an. Le gouvernement a toutefois d'ores et déjà annoncé vouloir présenter un projet supplémentaire portant sur 2,5 milliards. /ats

**Austérité aussi pour la protection des données**  
**Finances** ■ Le gouvernement refuse des moyens supplémentaires

Le Conseil fédéral n'est pas opposé à ce que le préposé à la protection des données se concentre sur ses tâches de surveillance au détriment de ses activités de conseiller. Mais le gouvernement n'entend pas renforcer les moyens financiers et le personnel à disposition.

Vu la surcharge de travail, due notamment à l'évolution des technologies, le Conseil fédéral comprend que des considérations économiques poussent le préposé à recentrer ses attributions, a-t-il noté dans sa réponse à un rapport de la commission de gestion du Conseil national. La Chancellerie fédérale, les départements et les offices devront alors assumer eux-

mêmes un plus grand nombre de tâches liées à la protection des données.

Si une telle réorientation n'est pas contestée, il n'est en revanche pas question pour la Confédération d'ouvrir sa bourse plus généreusement. Le budget 2004 accorde déjà des moyens supplémentaires au préposé, lui permettant de financer trois nouveaux postes.

Le Conseil fédéral ne voit donc pas de raison de renforcer encore son personnel au-delà des crédits octroyés. Une telle augmentation «irait à l'encontre de la tendance générale des mesures d'allègement budgétaires de la Confédération. Un signal de cet ordre serait d'ailleurs mal compris par le public.» /ats

**Les domaines prioritaires**  
**Statistiques** ■ Le Conseil fédéral fixe ses objectifs

Les domaines de la santé, des affaires sociales, de l'éducation, de la recherche et de l'économie doivent être prioritaires dans le programme 2003-2007 de la statistique fédérale. Le Conseil fédéral a transmis son projet au Parlement, qui doit se prononcer en juin. Instrument de planification de la Confédération en matière de

statistique, ce programme pluriannuel, le troisième du genre, décrit les activités et les projets statistiques de tous les offices fédéraux, indique les objectifs et fixe les priorités. Les domaines considérés comme prioritaires sont ceux qui nécessitent tout particulièrement des mesures politiques, a relevé le gouvernement. /ats



**BREF**

**EXPERTISE LACUNAIRE** ■ **Architecte blanchi.** Le Tribunal fédéral a exonéré de toute responsabilité un architecte qui avait estimé un bâtiment. Confiant dans la valeur de cette expertise, des acquéreurs avaient pourtant dû constater que leur maison présentait de nombreux défauts. Les juges relèvent que l'expertise, lacunaire, avait été effectuée pour les précédents propriétaires. La justice saint-galloise avait considéré que la remise de l'expertise à des acheteurs était prévisible et justifiait le versement de 30.000 francs de dommages et intérêts aux acheteurs. /ats

**NOURRISSONS** ■ **Examen des hanches.** L'examen des hanches des nourrissons pourrait rester remboursé par l'assurance de base. La Commission fédérale des prestations réexaminera la décision de suppression du catalogue de base au 1er avril et conseillera Pascal Couchepin. /ats

**VIRUS** ■ **Aire de repos de l'A1 fermée.** Une ère de repos a été fermée hier sur l'autoroute A1 à Kempthal, entre Zurich et Winterthur (ZH), à cause d'un virus très contagieux détecté dans un restaurant Mövenpick. Ce virus n'est pas dangereux et ne se trouvait pas dans des aliments. Trois employés de l'établissement ont contracté le virus adéno et sont tombés malades. La fermeture du restaurant a été décidée en accord avec le service médical du canton de Zurich. Le virus adéno se transmet facilement et déclenche une grippe infectieuse accompagnée d'une sérieuse conjonctivite avec de fortes démangeaisons. /ats

# Des «solutions constructives»

**Allemagne-Suisse** ■ *Calmy-Rey reçoit son homologue allemand Joschka Fischer qui relativise le malaise. Les problèmes restent*

De Berne  
**Christiane Imsand**

La visite n'aura duré qu'une demi-journée mais elle montre que le dialogue n'est pas rompu entre la Suisse et l'Allemagne. Le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer a été reçu hier à la résidence du Lohn, dans les environs de Berne, par Micheline Calmy-Rey. Le but était de faire le point sur les différentes affaires qui perturbent les relations entre les deux pays.

A l'issue de la rencontre, tous deux sont tombés d'accord sur la nécessité de trouver des «solutions constructives» aux problèmes posés par le renforcement des contrôles allemands aux frontières suisses et par l'introduction d'une taxe de réexportation voulue par l'Union européenne. «Le cas des vols d'approche à destination de l'aéroport de Zurich Kloten est différent», a néanmoins relevé Joschka Fischer. «Il s'agit d'un problème régional qui met nos deux gouvernements sous pression».

**Offensive diplomatique**

L'invitation faite au ministre allemand s'inscrit dans le cadre de l'offensive diplomatique lancée par le Conseil fédéral pour faire valoir les intérêts de la Suisse. Le 2 avril, le grand argentier Hans-Rudolf Merz rencontrera le ministre allemand des finances Hans Eichel, tandis que le président de la Confédération Joseph Deiss se rendra le 23 avril à Berlin pour discuter avec le chancelier



Micheline Calmy-Rey et Joschka Fischer ont mis de l'huile dans les rouages. PHOTO KEYSTONE

Gerhard Schröder. Ce sera ensuite au tour de Christoph Blocher de poursuivre l'opération avec son homologue allemand.

**Aucune pression**

Hier, Joschka Fischer a vigoureusement démenti l'existence d'un lien entre les difficultés rencontrées par la Suisse et les négociations bilatérales bis. «Il est absolument faux de prétendre que nous chercherions à faire pression sur la Suisse pour obtenir un assouplissement de sa position sur la fiscalité de l'épargne», a-t-il déclaré. «Cela ne correspondrait pas à la qualité de nos relations». Et de rappeler que l'Allemagne se faisait souvent l'avocat de la

Suisse au sein de l'Union européenne.

**Chercher des solutions**

S'agissant de l'intensification des contrôles douaniers, il est disposé à chercher des solutions mais il a néanmoins rappelé à ses interlocuteurs helvétiques que la Suisse faisait partie de la frontière extérieure de l'UE. Il a souligné que c'était un facteur qui allait croître en importance du fait des attentats de Madrid et de l'élargissement de l'Union.

**Participer à Schengen**

Micheline Calmy-Rey a reconnu que la meilleure façon

de résoudre ce problème passait par la participation de la Suisse aux accords de Schengen. Elle a demandé le soutien de l'Allemagne pour conclure au plus vite les négociations bilatérales mais elle a aussi plaidé pour davantage de concertation entre les deux pays.

Le message semble avoir passé. Les deux ministres se sont mis d'accord pour une intensification des contacts. «Nous sommes confrontés à des problèmes techniques qui prennent une coloration politique de par leur cumul. Il faut agir préventivement pour éviter cette politisation», estime Joschka Fischer. /CIM-*Le Nouvelliste*

**GYMNASÉ**

## Apprendre sans professeurs

Le gymnase de Wetzikon dans l'Oberland zurichois ne veut pas «se résigner à une nouvelle réduction des heures». Il lance le semestre d'apprentissage individuel l'avant-dernière année avant la maturité.

Trois classes testeront cette nouvelle formule à la rentrée 2004, a indiqué le directeur de l'école Dieter Schindler. Les élèves – en moyenne 22 par classe – recevront une liste de tâches. Le projet pilote est limité à cinq matières: l'allemand, le français, l'anglais, les mathématiques et la branche prioritaire. Libre à eux de les accomplir à la maison ou à l'école, seuls ou en groupes.

En français, cela sera par exemple la lecture d'un livre sur lequel les élèves devront écrire six textes, du résumé au commentaire. Les autres branches, soit l'équivalent de 16 heures par semaine, continueront à être enseignées sous forme de cours.

**Consultation hebdomadaire**

Les enseignants des cinq matières concernées restent à disposition via courrier électronique ou durant une heure de consultation hebdomadaire. Le directeur Dieter Schindler ne cache pas «qu'il s'agit d'un démantèlement du programme». Les gymnasiens apprendront en effet moins de choses par branche. C'est aussi un pas vers l'e-learning. Les élèves auront notamment accès à une plateforme d'apprentissage par internet. Pour les élèves, ce sera surtout l'occasion de sentir s'ils sont mûrs pour aller à l'université. /ats

## La transparence comme fil rouge

**Prévoyance professionnelle** ■ *L'introduction de nouvelles mesures se fera en trois temps. La première est fixée au 1er avril*

De Berne  
**Pierre Bessard**

L'introduction des nouvelles mesures de la LPP révisée interviendra en trois étapes, dont la première entre en vigueur le 1er avril.

C'est avec une certaine contrariété que les assureurs ont pris connaissance des nouvelles dispositions, adoptées hier par le Conseil fédéral, dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Pascal Couchepin, chef du Département fédéral de l'intérieur, s'est targué d'un nouveau «compromis»: cette fois sur la définition des excédents servant de base de calcul à la quote-part légale des bénéfices à rétrocéder.

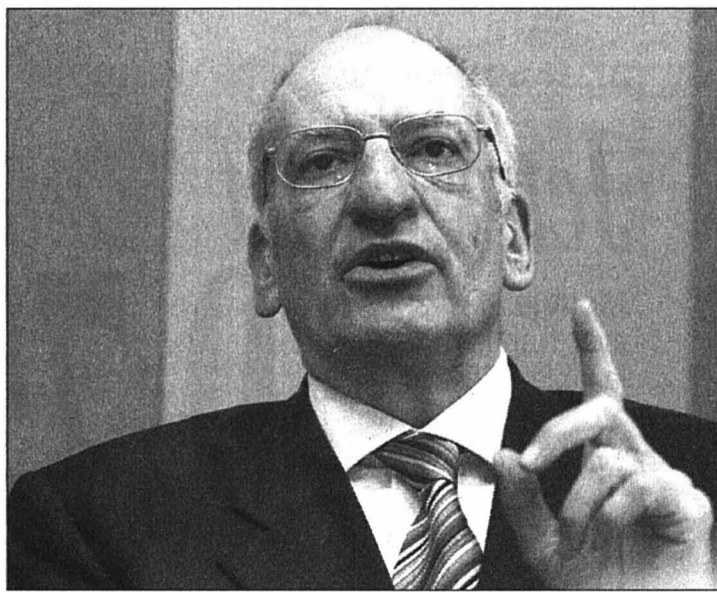
Le projet de révision de la loi sur la surveillance des assurances stipule, en effet, qu'au moins 90% des excédents doivent être rétrocedés aux institutions de prévoyance et aux caisses de pension affiliées. Ceci pour des raisons «psychologiques et politiques», comme l'avait révélé le débat au Parlement. Or, une telle quote-part ne se justifie plus avec les nouvelles mesures de transparence et la comptabilité séparée pour le domaine de la prévoyance professionnelle. Entre-temps, les assureurs se sont toutefois résignés: «Nous pouvons comprendre qu'une quote-part légale ait été in-

roduite pour des raisons sociopolitiques», relève l'Association suisse d'assurances (ASA), bien que cette mesure constitue un obstacle additionnel à une gestion conforme à la réalité du marché.

**La poire en deux**

En revanche, le Parlement n'avait pu s'accorder sur la question de savoir si les 90% des excédents à rétrocéder devaient se baser sur les excédents bruts (avant déduction des charges) ou nets (après déduction des charges). C'est ce qui a amené le Conseil fédéral à couper la poire en deux, en quelque sorte: le terme «excédent» désignera en principe l'excédent brut, mais – et c'est ici que cela se corse – désignera l'excédent net les années où le bénéfice est élevé, déterminées selon une formule mathématique. Pour l'ASA, toutefois, cette formule apparaît «arbitraire», reposant sur des critères politiques plutôt qu'économiques: «Les conditions de base pour les affaires de la prévoyance professionnelle se trouvent aggravées une fois de plus», dénonce l'organisation faitière des assureurs.

Quoi qu'il en soit, ces dispositions entreront en vigueur le 1er avril, avec une série de mesures moins controversées visant à accroître la transparence. En particulier, la gestion



Pascal Couchepin a présenté un compromis. PHOTO KEYSTONE

paritaire au niveau des institutions collectives de prévoyance en ressort renforcée, tandis que les assureurs devront tenir deux comptabilités séparées, l'une pour leur activité dans le domaine de la prévoyance professionnelle et l'autre pour leurs autres activités.

Par ailleurs, le capital des assurés sera conservé séparément des autres valeurs patrimoniales, dans un fonds de sûreté spécialement créé pour la prévoyance professionnelle. La comptabilité relative au deuxième pilier distinguera de façon détaillée les montants destinés à l'épargne, ceux qui

sont liés aux risques et ceux qui relèvent des coûts administratifs.

Les autres éléments de la loi révisée sur la prévoyance professionnelle entreront en vigueur de manière échelonnée, afin de permettre aux cantons de préparer les dispositions d'exécution. L'abaissement du revenu minimum permettant d'accéder à la part obligatoire du deuxième pilier et la réduction progressive du taux de conversion, devraient ainsi entrer en vigueur le 1er janvier 2005. Le volet fiscal de la nouvelle loi est prévu pour 2006. /PBE-*L'Agefi*

## Résoudre le casse-tête des visas de transit Migrants

«Une solution urgente» doit être trouvée

Le Syndicat industrie et bâtiment (SIB) a dénoncé hier les retards de la Commission européenne dans le problème des visas Schengen pour les ressortissants de pays tiers en Suisse. Une «solution urgente» doit être trouvée à cette «aberration», selon le SIB.

Malgré de nombreuses démarches pour éliminer ces difficultés qui touchent quelque 500.000 personnes en Suisse, le SIB estime que Bruxelles n'a «pas tenu ses promesses». La solution esquissée ne s'est toujours pas concrétisée et le problème reste «très aigu», a déploré Vania Alleva, responsable de la migration au sein du syndicat.

**Lourde bureaucratie**

Par exemple, pour rentrer chez eux, des Turcs ou des Yougoslaves résidant en Suisse et au bénéfice de tous les papiers nécessaires doivent en plus posséder un visa de transit Schengen s'ils veulent traverser un pays membre de l'Union européenne. Ce document, qui devait être renouvelé chaque semestre auparavant, est valable deux ans aujourd'hui.

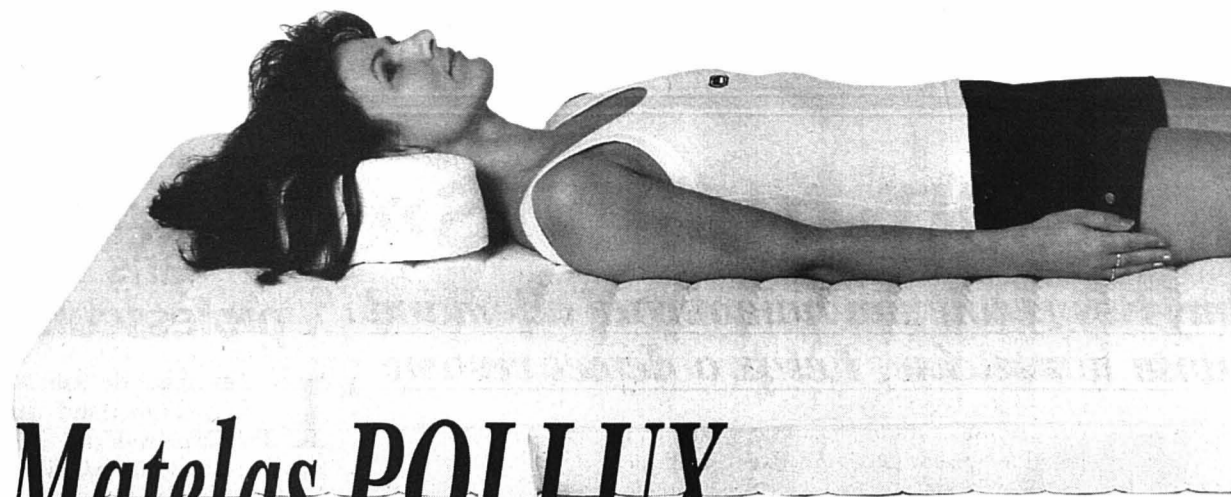
Pour le syndicat, ce délai allongé est cependant toujours insuffisant. L'Italie a ainsi dû délivrer en 2002 quelque 300.000 visas, un cauchemar

pour toutes les parties. Le problème va encore s'accroître avec l'élargissement et devenir ingérable pour des «petits» pays de transit comme la Slovaquie.

Face à ces «aberrations», le SIB et le FIM (Forum pour l'intégration des migrants) veulent «maintenir la pression» sur Bruxelles et les Etats membres. Une délégation d'une cinquantaine de personnes manifestera aujourd'hui au cœur du Quartier européen de Bruxelles avant le début du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 25.

**Propositions de Bruxelles**

La Commission européenne a jugé qu'elle n'avait «pas encore tenu ses promesses». Pietro Petrucci, porte-parole du commissaire Antonio Vitorino, a souligné que Bruxelles était conscient de ce problème. La Commission européenne compte présenter deux propositions dans les semaines qui viennent afin de résoudre ces difficultés qui compliquent la vie de tout le monde, a déclaré Pietro Petrucci. «Un coup de main» du Conseil sera nécessaire, a-t-il poursuivi en mentionnant une issue possible: le titre de séjour légal du ressortissant pourrait être considéré comme équivalent à un visa de transit. /ats



## Matelas POLLUX

**pour dormir comme une marmotte**

- recommandé pour personne jusqu'à 100 kg
- AIRMOUSSE 14 cm, sans CFC, profilée, avec canaux d'air zone de confort aux épaules soutien dorsal
- housse amovible et lavable jusqu'à 60°C éponge 70% coton et 30% polyester

80 x 190 cm	80 x 200 cm		
90 x 190 cm	90 x 200 cm	<del>580.-</del>	290.-
120 x 190 cm	120 x 200 cm	<del>780.-</del>	390.-
140 x 190 cm	140 x 200 cm	<del>860.-</del>	430.-
160 x 190 cm	160 x 200 cm	<del>980.-</del>	490.-

**Modèle «Mongolia»**  
extra-chaud et extra-souple  
tissu polycoton  
garnissage 2 x 200g/m<sup>2</sup> polyester  
lavable à 40°C



## Couettes synthétiques

135 x 170 cm	<del>39.-</del>	19.50
160 x 210 cm	<del>49.-</del>	24.50
160 x 240 cm	<del>59.-</del>	29.50
200 x 210 cm	<del>69.-</del>	34.50
240 x 240 cm	<del>89.-</del>	44.50

en double duvet saison  
avec boutons-pression

160 x 210 cm	<del>75.-</del>	37.50
200 x 210 cm	<del>95.-</del>	47.50
240 x 240 cm	<del>125.-</del>	62.50

## Coussin orthopédique

**Modèle «Viscolino»**, env. 35 x 50 cm  
pour taies 40 x 60 cm

La mousse visco-élastique s'assouplit avec la température du corps et s'adapte à la forme de la nuque.  
Housse amovible et lavable 60°C  
Velours 80% coton / 20% polyester

~~99.-~~ **49.50**

**1/2 prix**  
jusqu'à épuisement du stock!



## Duvet cassettes

**Modèle «Natalie»**  
duvet neuf d'oie 90% gris argenté  
fourre cambric soft 100% coton

160 x 210 cm	1000g	<del>380.-</del>	190.-
200 x 210 cm	1250g	<del>480.-</del>	240.-
240 x 240 cm	1700g	<del>660.-</del>	330.-

## Jetés de lit

**Modèle «Froco»**  
avec franges  
lavable à 30°C  
en 4 couleurs  
170 x 230 cm

~~19.50~~

**9.75**

## Peignoir

éponge  
(100% coton)

~~39.-~~

**19.50**

**Le Roi  
du Duvet**

**CITY-CENTRE**  
rue de l'Ecluse 36  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 724 94 54

**Heures d'ouverture:**

lundi 13.30 - 18.30  
mardi-vendredi 09.00 - 18.30  
samedi 09.00 - 17.00

# Microsoft se fait taper sur les doigts

**Informatique ■ La Commission européenne inflige une amende record de 773 millions de francs au géant américain pour abus de position dominante. Le groupe a déjà annoncé qu'il fera appel**

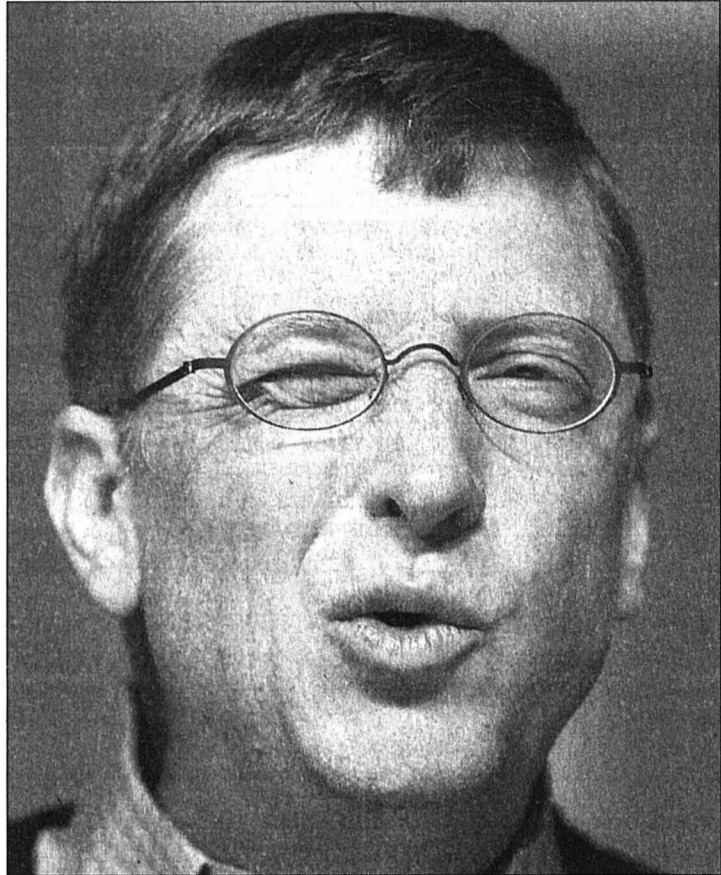
De Bruxelles  
Tanguy Verhooseel

Record battu. Bruxelles a infligé hier une amende de 497,2 millions d'euros, soit 773 millions de francs environ, à Microsoft, accusé d'avoir faussé la concurrence en Europe en abusant du quasi monopole qu'il détient sur le marché des systèmes d'exploitation pour ordinateurs. Des «mesures correctives» ont également été imposées au groupe américain, qui se pourvoira toutefois en appel de la décision de la Commission.

Le groupe suisse Hoffmann-La Roche ne détient plus le record absolu des amendes européennes. En 2001, Bruxelles l'avait condamné à payer quelque 462 millions d'euros en raison de sa participation au cartel des vitamines. Hier, l'exécutif communautaire a donné trois mois à Microsoft pour verser 497,2 millions d'euros dans les caisses de l'Union. Cela représente 1,62% du chiffre d'affaires mondial du géant américain des logiciels et 8% de celui qu'il réalise dans l'Espace économique européen, en Afrique et au Moyen-Orient.

## Totale domination

La Commission accuse Microsoft d'avoir «très gravement» abusé depuis 1999, quand fut lancée une enquête, de sa position archi-dominante sur le marché des systèmes d'exploitation pour PC - 95% des ordinateurs sont équipés de Windows - pour écraser la concurrence dans deux secteurs distincts: les systèmes d'exploitation pour serveurs de groupe de travail, notamment utilisés pour le partage



Ouille, a l'air de se dire Bill Gates, le propriétaire et patron de Microsoft, ici en février lors d'une conférence devant le Massachusetts Institute of Technology à Cambridge.

PHOTO KEYSTONE

des fichiers et des imprimantes au sein des entreprises, et les lecteurs multimédias.

Pour le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, «Microsoft a abusé de son pouvoir» en limitant délibérément l'interopérabilité entre les PC Windows et les serveurs de ses concurrents d'une part, en liant la vente de son logiciel de lecture des fichiers audio et vidéo Media Player à Windows d'autre part. Selon Bruxelles, «ces abus constituent un frein à l'innovation et sont préjudiciables au jeu de la concurrence et aux consommateurs». Dans ce contexte, la Commission a imposé deux

«remèdes» à Microsoft; Mario Monti, qui se défend de «protéger» les concurrents (américains...) du groupe de Bill Gates, estime qu'ils permettront à l'innovation de «survenir de toutes parts, de Microsoft et d'ailleurs».

Dans un délai de 120 jours, Microsoft devra fournir une documentation complète sur les interfaces (points d'accès au code source qui permettent aux produits de dialoguer entre eux) de Windows à ses concurrents, afin qu'ils puissent développer des produits compatibles avec ce système d'exploitation. En contrepartie, Microsoft pourra percevoir

une rémunération «raisonnable» dont le montant sera fixé par un arbitre.

Par ailleurs, Microsoft dispose de 90 jours pour mettre sur le marché européen une version de Windows déchargée du lecteur Media Player. Les équipementiers pourraient ainsi lui substituer d'autres logiciels, tels que le RealPlayer de Realnetworks ou le Quicktime d'Apple. Microsoft conservera le droit d'offrir une version de Windows équipée du Media Player, mais devra s'abstenir de toute pratique commerciale, technique ou contractuelle qui la rendrait plus intéressante ou performante que l'autre.

## Créer un précédent

La décision d'hier, souligne Mario Monti, créera un précédent en Europe. «Elle pose des principes clairs quant au comportement que devra dorénavant adopter une entreprise qui bénéficie d'un tel pouvoir sur le marché.»

Microsoft ne l'entend pas de cette oreille. Il a décidé de se pourvoir en appel du dictat de la Commission devant le Tribunal de première instance de l'UE, à Luxembourg. L'entreprise réclamera la suspension de l'application des «mesures correctives» adoptées par la Commission, qui selon elle violent le droit à la propriété intellectuelle, et, dans l'attente d'un arrêt qui pourrait tomber dans quatre ou cinq ans seulement, ne devra pas payer l'amende - elle devra cependant fournir une garantie bancaire. Mario Monti ne craint pas cet appel, car la décision de Bruxelles «tient la route», selon lui. La Commission a été «extrêmement prudente». Ainsi, elle aurait pu imposer une amende beaucoup plus élevée à Microsoft et, surtout, contrain-

dre le groupe à modifier ses pratiques commerciales à l'échelle mondiale plutôt qu'à celle de l'EEE. «On ne l'a pas fait car on a tenu compte des décisions déjà prises (en 2001) par les autorités de concurrence américaines».

Et Bruxelles d'insister: l'affaire Microsoft n'a rien à voir avec d'éventuels conflits commerciaux entre l'UE et les Etats-Unis, la Commission et le Département américain de la justice se sont régulièrement consultés, etc. /TVE

**L**a portée de l'amende infligée hier à Microsoft par la Commission européenne va bien au delà de la somme certes astronomique qu'elle représente. Les réserves financières du géant informatique américain sont d'ailleurs telles qu'il serait à même de s'acquitter sans douleur de cette contravention géante.

## Le pouvoir de la puce

Même si les montants sont presque similaires, il n'y a rien de comparable, sur le fond, entre l'amende infligée à Roche en 2001 - 720 millions - en matière d'entente cartellaire dans le domaine des vitamines et celle qui frappe Microsoft. Jouir d'un monopole dans le domaine des vitamines n'entraîne, hormis sur les prix, que peu d'autres répercussions. Dans le secteur informatique, les conséquences d'une position dominante sont infiniment plus sérieuses. Le fabricant d'un logiciel universel s'offre en effet une voie royale pour écouler d'autres produits qui lui sont indissociablement liés, dès lors qu'ils sont volontairement rendus incapables de dialoguer avec

les productions concurrentes. Le poids lourd du marché informatique s'assure ainsi une clientèle captive par le biais notamment des paquets de logiciels, sans compter qu'il fixe les prix à son gré.

Mais il y a plus grave. L'informatique est aujourd'hui présente dans tous les secteurs de la société. Rien ne lui échappe, du médical à l'industriel, du civil au militaire. Dans cette perspective, la détention d'un monopole mondial en matière de génie logiciel s'apparente furieusement, qu'on le veuille ou non, à une appropriation du pouvoir. Le plus maladroît des informaticiens est actuellement capable de propager des virus destructeurs. A plus forte raison le concepteur de logiciels universels, allié par exemple à des fabricants d'ordinateurs et de puces, pourrait-il détener dans un monde où frontières et distances sont abolies, une puissance sans égale. Capable de clouer au sol une armée ou de paralyser un pays. Le refus du monopole, dans ce domaine, dépasse de loin son seul aspect commercial. Il s'apparente à un opération de salubrité publique.

Jacques Girard

COMMENTAIRE

## Le Hamas refuse toute trêve avec Israël

Genève ■ L'ONU condamne l'assassinat de cheikh Yassine

Le Hamas a écarté hier toute trêve avec Israël. Le mouvement intégriste a toutefois affirmé qu'il ne s'en prendrait pas aux Etats-Unis après l'assassinat de son fondateur cheikh Yassine.

«Tant que nous serons occupés et agressés (par Israël), nous ne serons pas prêts à parler d'un cessez-le-feu», a affirmé hier le nouveau chef du Hamas dans les territoires palestiniens, Abdelaziz Al-Rantissi. Rantissi, un pédiatre de 56 ans, a été élu mardi soir n°1 du Hamas dans la bande de Gaza. Rantissi, qui a échappé de peu en juin dernier à un raid israélien, a exclu que le Hamas porte la guerre hors de la Palestine et s'en prenne à des intérêts américains.

Les Etats-Unis, proche allié d'Israël et qui n'ont pas condamné l'élimination de Yassine, avaient exprimé mardi la crainte de représailles. Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat s'est dit hier opposé à «toute agression

contre les civils qu'ils soient israéliens ou palestiniens». Par contre, Ariel Sharon a revendiqué personnellement la décision d'éliminer Yassine. Il a fait savoir que la traque des dirigeants radicaux palestiniens se poursuivait sans relâche. Au Caire, l'Egypte s'est livrée à une attaque d'une rare virulence contre le gouvernement Sharon. Le chef de la diplomatie Ahmed Maher a assimilé Israël à «un Etat terroriste».

## La Suisse condamne

A Genève, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a également condamné avec force dans une résolution l'«opération de liquidation» contre cheikh Yassine. La Suisse a fait entendre sa voix. «Nous déplorons qu'Israël ne respecte pas ses obligations internationales et pratiques une politique d'exécutions sommaires et extrajudiciaires. De plus, lors de ces opérations, les forces israéliennes utilisent des moyens disproportionnés qui causent de nombreuses victimes civiles», a déclaré le délégué suisse. /ats-afp

## Un engin explosif sur les voies

France ■ Une bombe neutralisée sur la ligne Paris-Bâle. La psychose AZF ressurgit

Un engin composé de plusieurs détonateurs a été découvert hier à la mi-journée sur la voie ferrée Paris-Bâle sur la commune de Montieramey, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Troyes (Aube), a annoncé le ministère français de l'Intérieur.

Les démineurs, qui ont neutralisé l'engin, ont constaté en première analyse «la présence d'une boîte en plastique translucide de 20 centimètres par 20 centimètres. Cette boîte contenait du nitrate fioul, une pile plate reliée à six détonateurs pyrotechniques et un détonateur transformé en inflammateur. Il y avait aussi une minuterie domestique», poursuit le ministère. Un fil était «désolidarisé».

L'engin suspect était semi-enterré et bloqué entre le ballast et le rail. Le ministère affirme que «ce dispositif ne correspond pas à ce qui avait été annoncé dans les courriers signés AZF», même si des observateurs soulignent qu'il y ressemble beaucoup. La SNCF a confirmé qu'un agent de l'entreprise publique avait «découvert quelque chose de suspect» à 12h35 sur les rails lors d'une des tournées de surveillance renforcées après



Le personnel des chemins de fer, en France, est mobilisé pour assurer la surveillance des voies.

PHOTO KEYSTONE

les menaces du groupe terroriste «AZF». Il a ensuite averti les autorités. Le trafic a dû être interrompu dans les deux sens sur la ligne, affectant une dizaine de trains. Des retards d'une quarantaine de minutes étaient à prévoir. La SNCF précise par ailleurs qu'elle a décidé «de procéder dans les meilleurs

délais à une nouvelle campagne approfondie d'inspection des voies, identique à celle menée au début du mois, en mobilisant l'ensemble des agents». Après les révélations sur le chantage à l'attentat du groupe AZF, près de 10.000 cheminots avaient inspecté le 4 mars les 32.000km de voies du pays. /ap

BÜRGENSTOCK

## Frileuse ouverture

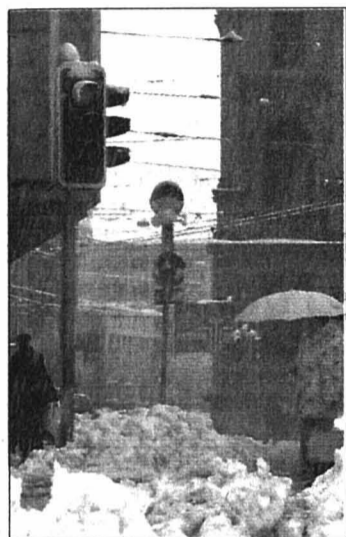
Les négociations gréco-turques sur la réunification de Chypre ont commencé sur un mode mineur hier au Bürgenstock. Si toutes les délégations ont rejoint le complexe hôtelier nidwaldien, seuls des contacts bilatéraux avaient eu lieu. «Toutes les délégations sont arrivées et de nombreux contacts bilatéraux se déroulent», a indiqué un porte-parole. «Même si les discussions formelles à cinq n'ont pas encore débuté, l'activité diplomatique est telle que l'on peut parler de pourparlers informels», a-t-il ajouté.

Les contacts entre hauts fonctionnaires grecs et turcs ont porté sur le reliquat de forces armées que les deux pays pourraient maintenir sur l'île après sa réunification. A partir de dimanche, avec l'arrivée des premiers ministres grec Costas Caramanlis et turc Recep Tayyip Erdogan, ainsi que de Kofi Annan, les discussions devraient prendre un tour plus formel. Le grand absent est le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash, qui a décidé de boycotter ce rendez-vous, pour protester contre l'«intransigeance» dont feraient preuve les Chypriotes grecs. /ats-afp-reuters



EN BREF

**SAISONS ■ L'hiver frappe.** Trois jours après le début du printemps, l'hiver n'a toujours pas dit son dernier mot. Ses assauts ont été particulièrement visibles en Suisse orientale ou pas moins de 30 centimètres de neige sont tombés en plaine. (photo keystone). La neige a semé la pagaille dans une partie du canton de Saint-Gall et en Appenzell Rhodes-



Extérieures. Des arbres sont tombés sur les axes routiers et la circulation a été fortement entravée. /ats

**JASS ■ Prélats contre gouvernement.** La traditionnelle partie de jass qui oppose chaque année depuis plus de 30 ans le gouvernement soleurois aux prélats du diocèse de Bâle s'est achevée mardi soir sur un match nul. L'année passée, le gouvernement s'était imposé par 3 à 1. Le «jass de l'évêque» est une tradition instaurée dans les années 1960. Le conseiller fédéral Willi Ritschard et l'évêque de l'époque Anton Hänggi avaient lancé cette idée. /ats

**LES «À FONDS» ■ Une chambre par mois.** La «poutze» accroît le risque d'accident domestique. Pour éviter les maladroites, le Bureau suisse de prévention des accidents recommande de limiter ses ardeurs à une pièce par mois. Il conseille aussi de planifier le travail et de préparer le matériel d'avance. /ats

**KIPLING ■ Un inédit.** Les lecteurs fans de l'écrivain britannique Rudyard Kipling, sont en train d'apprendre à «attendre et à ne pas être fatigués d'attendre», comme le conseillait cet illustre auteur dans son célèbre poème «Si». Le 7 avril prochain, après deux années d'attente, la «Kipling Society» va publier une histoire de 6000 mots écrite en 1897 par Rudyard Kipling et découverte seulement récemment par un professeur britannique. /ats-afp

**BUSTA RHYMES ■ Pas touche.** Le rappeur américain Busta Rhymes a été condamné à six mois de prison avec sursis après avoir été accusé d'agression. En décembre 2002, le rappeur chantait dans l'Etat du Massachusetts, lorsqu'une femme, a tendu la main et touché son menton. Lorsque la femme a tenté de toucher son visage une seconde fois, il lui a dit: «assurez-vous s'il vous plaît de ne pas me toucher de nouveau». Le rappeur aurait attrapé la femme avant de frapper sa tête contre une table et de dire: «si vous me touchez encore, je vous tue». Busta Rhymes a déposé à son tour une plainte pour agression contre la femme. /ats-afp

# Nos cousins les Martiens!

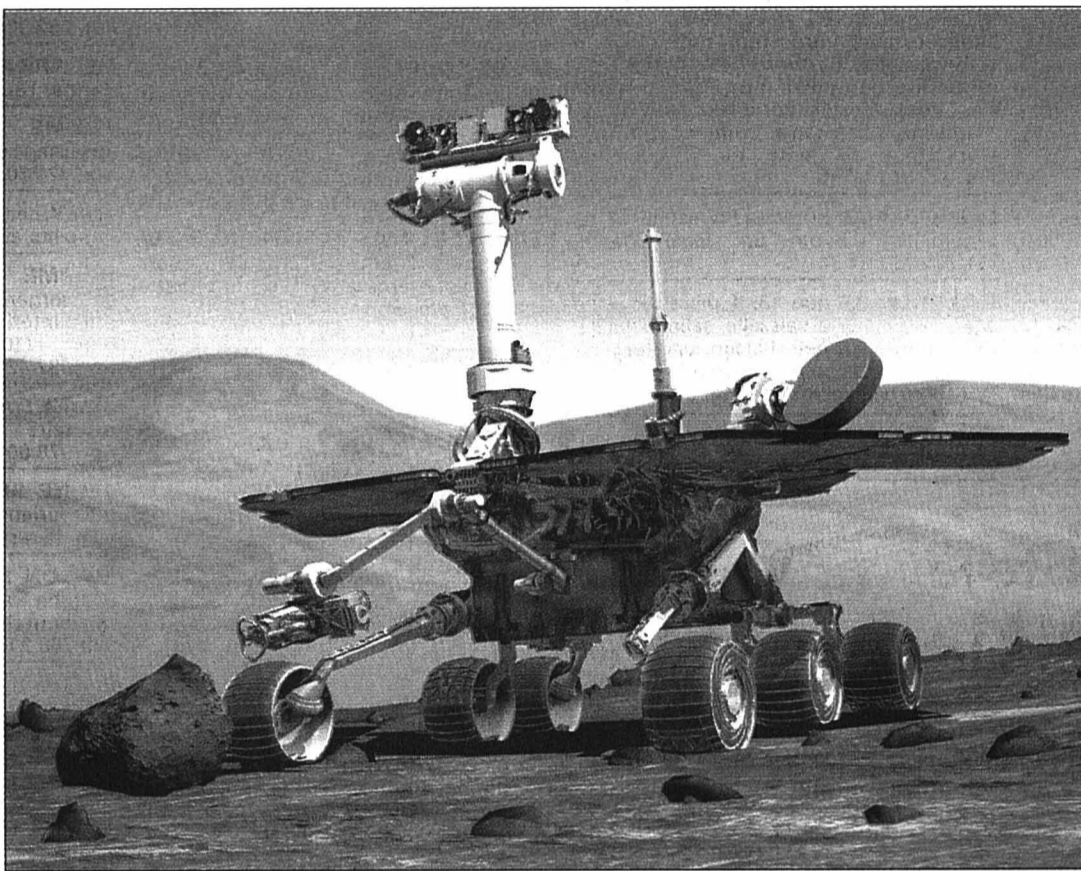
**Nasa ■ Le robot Opportunity explore une mer salée. Les conditions permettant la vie étaient là, selon les scientifiques**

Une mer salée a existé sur Mars, a annoncé mardi la Nasa. Toutes les conditions étaient réunies pour permettre la vie, selon les données collectées par Opportunity, l'un des deux robots américains qui explorent la planète rouge depuis janvier.

«Nous pensons qu'Opportunity est situé dans ce qui fut la côte bordant une mer salée sur Mars», a déclaré Steve Squyres, scientifique en chef de la mission Mars Exploration Rover selon lequel il existait sur cette planète «un environnement permettant la vie».

Le robot a permis de démontrer que certains rochers examinés sur Mars résultent de la sédimentation dans l'eau salée, ont précisé les responsables de la Nasa. Ils n'ont pas pu pour l'instant déterminer pendant combien de temps cette mer a existé, ni sa taille dans la zone du Meridiani Planum, une grande plaine où est posé le robot Opportunity.

«Ce résultat nous incite à développer notre ambitieux programme d'exploration de Mars pour apprendre si des microbes ont un jour vécu là-bas, et finalement, si nous pouvons y vivre», a commenté Ed Weiler, administrateur adjoint de la Nasa chargé de la science spatiale. Il a qualifié Mars de



Le robot Opportunity va de découverte en découverte.

PHOTO KEYSTONE

«planète la plus semblable à la Terre» connue.

Les chercheurs, qui contrôlent le robot à partir du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa à Pasadena (Californie), vont maintenant le faire rouler à tra-

vers la plaine, en direction de rochers exposés, qui forment la paroi d'un cratère.

Opportunity avait déjà fait sensation il y a trois semaines en collectant des indices prouvant que l'eau a un jour été

présente en abondance dans le Meridiani Planum, où il s'est posé le 24 janvier, précédé par l'autre robot de la Nasa, Spirit, tombé le 3 janvier dans le cratère Gusev, de l'autre côté de Mars. /ats-afp

## Camélias en beauté au seuil du printemps



La huitième fête des camélias s'est ouverte sur la «Piazza Grande» de Locarno. Plus de 300 variétés y sont présentées. D'origine japonaise, les camélias fleurissent au Tessin de novembre à mars, selon l'ensoleillement. PHOTO KEYSTONE

## Pas assez de retour de bouteilles en plastique

**Environnement ■ Une consigne pourrait être imposée**

Près de 350 millions de bouteilles en PET ont fini à la poubelle en 2003, soit presque un million par jour. La communauté d'intérêt «Pro Mehrweg», qui encourage l'utilisation d'emballages recyclables, s'attaque à cette montagne de déchets.

L'an dernier, 1,2 milliard de bouteilles en PET (polyéthylène) ont été vendues, selon un chiffre avancé par l'association lors d'une conférence de presse hier à Zurich. En 2002, 300 millions de bouteilles ont été jetées, soit 28%. Ce taux de

retour de 72% est en-dessous de l'objectif de 75% fixé par l'Office fédéral de l'environnement. Si ce minima n'est pas atteint, celui-ci menace d'imposer une consigne sur toutes les bouteilles de PET, à laquelle producteurs et distributeurs sont opposés.

«Pro Mehrweg», estime également plus judicieux de promouvoir le recyclage des bouteilles en PET.

De plus, une demande plus grande permettrait de créer des emplois, selon l'association. /ats

## Chercheurs encouragés

**Prix Leenaards ■ Un million pour trois équipes lémaniques**

Trois équipes de chercheurs lémaniques sont les lauréats du Prix Leenaards 2004. Ils se partageront la somme d'un million de francs. Leurs recherches concernent la régénération cardiaque, le cancer de la peau et la dépendance aux drogues.

L'équipe coordonnée par le Dr. Marisa Jaconi des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) va travailler à la mise au point d'une technique permettant de réparer le cœur après un infarctus. Les chercheurs tenteront de greffer sur le cœur de rats des sortes de «pansements cardiaques» contenant des cellules souches. Ils suivront le développement et la diffusion de ces cellules souches ap-

pelées à se transformer en cellules cardiaques et en nouveaux vaisseaux. Le deuxième groupe de lauréats se penchera sur un cancer de la peau dévastateur, le mélanome malin. Cette équipe, emmenée par les professeurs Vincent Piguet des HUG et Frédéric Lévy de l'Institut Ludwig à Epalinges, essaiera de comprendre pourquoi un grain de beauté banal évolue parfois en mélanome.

Le troisième projet concerne les dépendances. Les professeurs Christian Lüscher des HUG et Carl Petersen de l'EPFL vont s'efforcer de comprendre pour quelles raisons physiologiques certains individus sont incapables de résister à l'attrait du chocolat, d'une cigarette ou de la drogue. /ats

## LE DESSIN DU JOUR



HISTOIRE MILITAIRE

## Recherche à portée de main

Les personnes intéressées à l'histoire militaire disposent d'un nouvel outil qui facilitera leurs recherches. Les Archives fédérales ont publié hier un Inventaire des fonds relatifs à l'histoire militaire suisse en deux volumes.

Il s'agit d'un répertoire des sources concernant l'histoire militaire de la Suisse de 1848 à 2000. Ces deux volumes se veulent un guide détaillé des sources archivistiques et des bibliothèques militaires du pays qui a pour but de donner une impulsion à la recherche historique sur l'armée suisse.

Le premier volume comprend les fonds militaires des archives cantonales et une liste de toutes les archives militaires privées se trouvant dans les archives et les bibliothèques de la Suisse. Le second comprend les fonds militaires des Archives fédérales, une liste des sources militaires suisses dans les archives des pays étrangers et un aperçu des bibliothèques militaires historiques suisses.

Un nouvel essor

Grâce à cet inventaire, réalisé par les Archives de l'armée, les Archives fédérales pourront conseiller de manière compétente les personnes intéressées à l'histoire militaire.

Depuis la chute du Mur de Berlin en 1989, les études relatives à l'histoire militaire ont connu un essor, relèvent les Archives fédérales.

La publication offre des bases pour la recherche sur les profonds bouleversements survenus dans les rapports des Suisses vis-à-vis de la société, de l'Etat et des forces armées. Ces changements se sont concrétisés dans la réforme Armée XXI et la nouvelle mission des forces armées prévues comme instrument de la politique de sécurité.

La réforme de l'armée suisse a aboli les troupes cantonales, le recrutement cantonal ou de district et la mobilisation du gros de l'armée dans les régions où les conscrits sont domiciliés. Les documents concernant ces formations dissoutes de l'armée ont été transmis aux Archives fédérales pour être traités et conservés. /ats

# Offre spéciale: leasing à 0% ou prime de 5'000.-!



C 180 Kompressor limousine  
dès 434.-/mois\*

C 180 Kompressor coupé  
dès 407.-/mois\*

C 180 Kompressor break  
dès 454.-/mois\*

\*Conditions:  
- apport initial de 20%  
- base 10'000 km/an  
- durée 48 mois

Ces offres sont valables uniquement sur les modèles de notre stock.



Mercedes-Benz

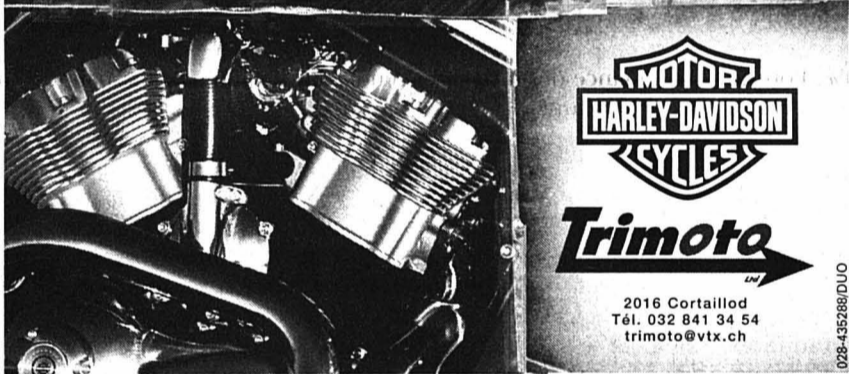
Garage des Falaises SA Route des Falaises 94 - 2008 Neuchâtel - Tél: 032 7 290 290

028-436062



OPEN HOUSE  
LES 27 ET 28 MARS 2004.

„VRRLAM... VRRLAM...“  
POURQUOI PAS? VIENS ESSAYER!

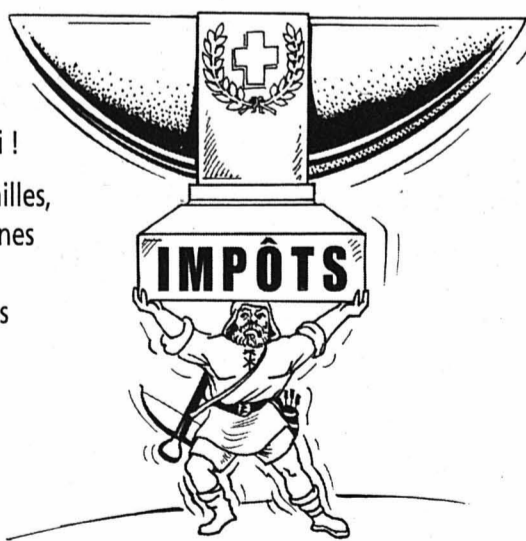


2016 Cortaillod  
Tél. 032 841 34 54  
trimoto@vtx.ch


028-435288/DUO

## Notre héroïsme a des limites. Pourquoi refuser de payer moins d'impôts ?

Oui au paquet fiscal le 16 mai !  
C'est le bon sens pour les familles,  
les couples mariés, les personnes  
avec enfants.  
Une baisse d'impôts pour tous  
contribuera à la relance  
économique.



Vous êtes fatigué par tant de taxes et d'impôts  
qui sont dépensés à tort et à travers.

**oui**   
**AU PAQUET FISCAL  
ET À UNE BAISSE D'IMPÔTS**

017-681445

collection  
printemps-  
été.

A bientôt  
Liliane, Dominique, Chantal

**Boutique Liliane**

Mme L. Gerwer-Clerget

Pour partager vos coups de cœur  
La Boutique Liliane  
sera très heureuse de vous accueillir le  
25 mars 2004  
dès 9 heures  
pour vous présenter  
les nouvelles collections  
et vous offrir un apéritif.

Durant cette journée  
vous pourrez bénéficier  
d'une remise de 10%  
sur tous vos achats.

Grand-Rue 15  
2034 PESEUX  
Tél. 032 731 67 51

028-435108

### offres d'emploi

Mandatés par l'un de nos clients de  
grande renommée, nous cherchons  
pour un poste fixe, un(e)

#### Hygiéniste dentaire

(de formation CRS)

Vous êtes disposé(e) à venir vous  
installer sur la région nyonnaise,  
vous maîtrisez l'anglais, l'allemand.

Intéressé(e), alors contactez  
Philippe Zuccarino  
www.jobone.ch

022-045612

**Job One**

**Job One SA**, Placement  
fixe et temporaire  
Rue de la Gare 45  
1260 Nyon  
Tél. 022 365 24 24  
Fax 022 365 24 25

Société suédoise cherche 043-261773/4x4 plus

#### Représentant(e)

Région Neuchâtel/Jura. Vente d'articles spé-  
ciaux de bureautique. Portefeuille clients  
existant, fixe, frais, commissions. Véhicule  
indispensable. Temps partiel possible.

Pour informations détaillées:  
Rahmqvist AG, Postfach, 8303 Bassersdorf  
ou tél. 079 212 91 83 heures de bureau

En jouant à domicile,  
vous gagnez à tous  
les coups.

Insérez avec succès là  
où vous avez l'avantage  
du terrain:

dans votre  
journal local.

PUBLICITAS

Association professionnelle romande  
cherche pour son secrétariat de Neuchâtel

#### Secrétaire à 80%

titulaire d'un CFC d'employée de commerce ou d'un  
titre équivalent.

**Profil professionnel**

- Expérience professionnelle avérée (âge: 35 à 45 ans).
- Très bonne maîtrise écrite et orale de la langue française.
- Compétences prouvées dans l'usage des outils bureautiques (environnement Microsoft Office).
- Capable d'organisation, d'autonomie et de responsabilité.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> juin 2004 (ou date à convenir).

Offre avec dossier complet à adresser sous chiffres  
G 028-436029, à Publicitas S.A., case postale 48,  
1752 Villars-sur-Glâne 1.

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont le profil  
répond aux critères ci-dessus.

028-436029

### INFORMATICIEN

Urgent, cherche un informaticien disponible tout de  
suite pour compléter notre équipe technique. Nous  
vous proposons un poste au sein d'une équipe jeune  
et dynamique. Les connaissances et intérêts pour le  
monde Linux et Internet sont indispensables.  
L'allemand et l'anglais sont un atout.

Date limite de postulation: 05.04.2004.

NexLink SA - rue du Puits-Godet 8a - 2000 Neuchâtel.

028-435924

### apprentissage



Vuillomenet Electricité SA, dont le  
siège principal se situe à Neuchâtel  
et dispose de succursales à  
Colombier et La Chaux-de-Fonds

Désire engager, pour début août 2004,

**2 apprentis monteurs électriciens**  
pour son siège principal de Neuchâtel

**1 apprenti monteur électricien**  
pour sa succursale de Colombier

**1 apprenti monteur électricien**  
pour sa succursale de La Chaux-de-Fonds

Nous vous prions de nous faire parvenir vos offres unique-  
ment par écrit, avec curriculum vitae et copies des carnets  
scolaires des 4 dernières années, à l'adresse suivante:

Vuillomenet SA, case postale, 2008 Neuchâtel. 028-435575/DUO

132-146992/4x4 plus



# Tour de reins?

PISCINES D'EAU SALINE COUVERTES ET WHIRLPOOLS (JACUZZI) EN PLEIN AIR À 35° C - GRAND SAUNA AVEC PARC - BAINS DE VAPEUR À L'EUCALYPTUS - SOLARIUM - MASSAGES - PHYSIOTHÉRAPIE - RESTAURANT, TOUS LES JOURS DE 8H00 À 22H00.  
SOLBAD SCHÖNBÜHL, 3322 SCHÖNBÜHL/BERNE. ENTRÉES SIMPLES ET ABONNEMENTS TÉL. 031 859 34 34 OU INTERNET WWW.SOLBAD.CH, E-MAIL INFO@SOLBAD.CH.

TRAFFIC RÉGIONAL BERNE-SOLEURE OU AUTOROUTE BERNE-ZÜRICH, SORTIE SCHÖNBÜHL.

## SOLBAD 35° SCHÖNBÜHL

LA PLUS GRANDE PISCINE THERMALE ET SALINE DE SUISSE

005-342358

029-425090



Votre centre:

### Miele Electrolux

Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels

**STEIGER**

Steiger Krähenbühl & Cie  
Pierre-à-Mazel 4, 6  
Neuchâtel  
Tél. 032 725 29 14

AVEC UN BON INTERSPORT D'UNE VALEUR DE 1100 FRANCS. ATTENTION, JALOUX.



www.peugeot.ch

Actuellement pour tout achat d'une 307 Berline spécialement identifiée vous recevez 11 bons d'achat d'une valeur totale de CHF 1100.-. Offre valable jusqu'au 30 avril 2004. Venez faire un essai et profitez-en.

**307** PEUGEOT

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

insérer online.  
www.publicitas.ch

PUBLICITAS

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE PARTENAIRE PEUGEOT:

Concessionnaires PEUGEOT:

**GARAGE CLAUDE MOSSET:** Neuchâtel, Rue des Parcs 147, 032 729 35 35

**GARAGES HOTZ SA:** Fleurier, Rue de l'Industrie 19, 032 861 29 22

**BOUDRY:** GARAGE B. RUEDIN  
Route de Grandson 18, 032 842 44 23

143777140

005-352190 DUO

www.photovision.ch

## PHOTO VISION

### Offre exceptionnelle!

d'appareils photo argentiques, numériques et cameras vidéo ainsi que des accessoires.

Seulement **3 jours!!!**

Jeudi 25 mars de 10h à 20h  
Vendredi 26 de 10h à 18h  
Samedi 27 de 9h à 16h

### Grand rabais

sur les modèles d'exposition et fins de série.

Neuchâtel • rue St-Maurice 1  
• 032 721 26 60

vacances - voyages - tourisme

## croisi CAR

LE CAR EN CROISIÈRE

### SPÉCIAL CONCERTS & SPECTACLES SAISON 2004

Profitez de notre offre billet & transfert en car

19 avril	DANY BOON	Genève
7 mai	JEAN-MARIE BIGARD	Neuchâtel
15 mai	EDDY MITCHELL	Genève
20 mai	FLORENT PAGNY	Fribourg
12 juin	YANNICK NOAH	Genève
26 juin	FLORENT PAGNY & NATASHA ST PIER	Genève
27 juin	STAR ACADEMY 3	Sion
6 juillet	PHIL COLLINS	Genève
21 septembre	BILLY CRAWFORD	Genève
26 septembre	GÉRARD LENORMAN	Genève
10 octobre	PATRICIA KAAS	Montreux
13 novembre	ADAMO	Genève
1 <sup>er</sup> décembre	GAROU	Neuchâtel
4 décembre	MICHEL SARDOU	Neuchâtel

Départ de:  
Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Rue St-Honoré 2 - Neuchâtel - Tél. 032 723 20 40  
Rue Neuve 14 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 967 87 67

Offre également disponible dans nos filiales du Locle et de St-Imier

132-146992 DUO

036-210619

## BUCHARD Voyages Vacances balnéaires 2004 en Espagne ou en Italie

Prix par pers. en ch. double  
Demi-pension ou pension complète

**Costa Brava :**  
Rosas, Lloret De Mar, Calella dès Fr. 475.-

**Costa Dorada :**  
Salou, Cambrils dès Fr. 680.-

**Majorque :**  
Magalluf, Paguera, Baie de Palma dès Fr. 795.-

**Adriatique :**  
Igea Marina, Torre Pedrera dès Fr. 640.-

**Spécial jeunesse à Lloret de Mar** dès Fr. 560.-

Voyage en car 4\* tout confort, sièges espacés.  
Départs des cantons du Valais, Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel.  
Demandez notre catalogue de vacances balnéaires 2004 ou consultez notre site Internet www.buchard.ch

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 027.306.22.30  
ROUTE DE SAILLON 13 - 1912 LEYTRON - WWW.BUCHARD.CH

UNE ENTREPRISE FAMILIALE À VOTRE SERVICE


## BUCHARD Voyages

132-146992 DUO

LA NOUVELLE OPEL ASTRA

Astra Days  
26 - 28 mars 2004

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



www.opel.ch

L'événement de l'année.

## Les Garages Lanthemann sa

Cortaillod St-Blaise  
Tél. 032 842 42 20 Tél. 032 753 11 53

Vendredi 26 mars de 14h à 19h  
Samedi 27 mars de 9h à 17h  
Dimanche 28 mars de 10h à 17h

028-434835

## EXPO LOTO MONTILIER

Autoroute sortie Morat

Jeudi 20.00 Uhr	Vendredi 20.00 h	Samedi 19.30 h	Dimanche 19.30 h
-----------------	------------------	----------------	------------------

**Fr. 15'700.- en espèces et bons d'achat**  
**7x1'000.-**  
**17x300.- 24x100.- 24x50.-**

Série Voiture:  
6 voitures par année d'une valeur totale de Fr. 120'000.-

Série Diana:  
En faveur d'organisations caritatives

Abonnement pour 22 séries: Fr. 12.-  
Carte supplémentaire pour 5 séries: Fr. 3.-  
Cartes pour séries Voiture et Diana: Fr. 2.-

Information: Tél. 0900 223 223 (Fr. 1.19/min)

Je. 25.03.: FC Courgevaux  
Ve. 26.03.: Fanf. Courtion section tambours  
Sa. 27.03.: FSG Courtepin-Courtman "Gymnastique aux agrès"  
Di. 28.03.: FDP des Seebezirks

Car gratuit: La Chaux-de-Fonds - Valangin - Neuchâtel  
Tél. 032 954 13 83 163-728970 DUO

## VAL DE TRAVERS

PAYS DE NEUCHÂTEL - SUISSE

### 14<sup>ème</sup> GRANDE BROCANTE

EXPO-BOURSE MULTI-COLLECTIONS

**70 EXPOSANTS ENTRÉE LIBRE**

## FLEURIER - Patinoire

Samedi 27 mars : 11 h à 19 h  
Dimanche 28 mars : 9 h 30 à 17 h

028-435115/4x4

## Foire d'antiquités et brocante

Delémont - 26, 27 et 28 mars - Halle des Expositions, à 100 m de la gare - 80 exposants

Parking gratuit: 1000 places Horaires: vendredi: 10 - 20 heures / samedi: 10 - 20 heures / dimanche: 10 - 18 heures

175-1521818/4x4 plus

## Carnaval de la Tchaux

26<sup>e</sup> EDITION  
COMITE@CARNAVALDELATCHAUX.CH  
WWW.CARNAVALDELATCHAUX.CH

**26 > 28 MARS**

<b>VENDREDI 26 MARS</b> 20.00H > 02.00H SOIRÉE DISCO ANNEES 70-80	<b>SAMEDI 27 MARS</b> 08.00H > 15.30H 17.00H > 17.30H 17.30H > 20.00H 20.00H > 01.00H 01.00H 02.00H > 06.00H	<b>GRAND MARCHÉ AUX PUCES</b> CORTEGE DES ENFANTS DISCO-SIROP GEANTE CONCERT DES CLIQUES CACOPHONIQUES CONCERT MONSTRE (400 MUSICIENS) PETIT-DEJEUNER
<b>DIMANCHE 28 MARS</b> 06.00H > 11.00H 11.00H > 13.00H 14.30H 16.30H 18.00H	<b>PETIT-DEJEUNER</b> CONCERT-APÉRITIF PAR LES CLIQUES, RESTAURATION ET BUVETTE DÉPART DU GRAND CORTEGE, 800 PARTICIPANTS, 15 CLIQUES ET 6 CHARS MISE À FEU DU BONHOMME-HIVER CLÔTURE DU 26 <sup>e</sup> CARNAVAL DE LA TCHAUX	

10011



CYCLISME

La vengeance  
de Manzano

L'ancien coureur espagnol Jesus Manzano, exclu du Tour d'Espagne 2003 par son équipe Kelme qui n'a pas reconduit son contrat pour 2004, révèle dans le quotidien «AS» toutes les pratiques de dopage qu'il a connu dans le peloton et notamment sur les routes du Tour de France.

Dans l'article «Ainsi se dope un cycliste», qui sera publié en deux jours (hier et aujourd'hui), Manzano (25 ans), qui affirme ouvertement agir pour se venger de son équipe, ne cache rien.

Manzano raconte notamment que son équipe pratiquait les autotransfusions pour le Tour de France, qu'on lui a injecté un produit avant une étape de montagne qui l'a fait s'évanouir, et qu'il a failli mourir au retour du Tour de France après une nouvelle autotransfusion réalisée pour des motifs obscurs.

Avant le Tour d'Espagne 2003, «le dimanche, on est allé à Valence pour qu'on nous retire du sang dans un cabinet. On nous prend un litre de sang dans deux poches d'un demi-litre. Après, on utilise une des poches de sang pour le (début du) Tour et une autre pour plus tard dans la course» raconte Jesus Manzano qui explique que chaque coureur verse 3000 euros pour le stockage des produits.



Jesus Manzano en pleine démonstration. PHOTO SP

«Au début du Tour, on utilise peu de choses parce qu'on suppose que les traitements d'avant course doivent durer jusqu'à la fin de la première semaine. Ainsi, est arrivée la première étape de montagne, où j'ai perdu connaissance» poursuit Manzano.

«Plus froid qu'au pôle nord»

«Le matin, on m'a injecté 50 ml d'un produit que je n'avais jamais pris. J'ai appelé ma petite amie et je lui dit «Prépare-toi. Aujourd'hui, je vais bien marcher». A mi-étape, une échappée est partie. J'ai démarré. J'avais comme une sensation de fringale... Au bout de trois kilomètres après avoir démarré j'ai commencé à avoir envie de vomir, j'avais très chaud avec des sueurs froides. Je me sentais bizarre, j'avais des tremblements et Virenque (qui était parti avec moi) m'a regardé et s'est éloigné. J'ai continué pendant 500 m et je ne me rappelle plus de rien, si je suis tombé (...). Plus tard, j'avais le ventre gonflé, je ne pouvais pas uriner, j'avais les tripes détreuées» se souvient Manzano.

Une fois revenue en Espagne, l'équipe lui a demandé de s'injecter le sang de l'autotransfusion non utilisée dans le but d'une hypothétique participation au Tour du Portugal.

Au cabinet, l'autotransfusion avec une poche qui ne portait aucun nom se passe mal: «Au bout de 125 ml j'ai commencé à me sentir très, très, très mal. J'avais plus froid qu'au pôle nord en juillet à Valence. S'ils m'avaient mis le demi-litre, je serais dans une boîte en sapin.» /si

## Le HCC à la relance

Hockey sur glace ■ Les actionnaires du club des Mélézes sont une nouvelle fois sollicités. Objectif: renflouer les caisses dans la perspective de la saison prochaine

Par

Jean-François Berdat

Est-ce vraiment surprenant? Le retour du printemps – tout relatif, au vu de la météo... – n'a pas suffi à remettre le HCC d'aplomb, financièrement s'entend. Car si Patrick Barberon met les bouchées doubles en recrutant à tour de bras, il faudra bien allonger les espèces sonnantes et trébuchantes qui nourriront ceux qui seront censés mettre fin à deux longues saisons de disette. Bref, le besoin d'argent se fait sentir, raison pour laquelle tous les amis du club ont reçu ces jours un courrier les incitant à passer une fois encore à la caisse. «Nous comptons sur un effort de... tout le monde» siffle Claude Monbaron.

Afin de dissiper le doute, le président de la SA s'empresse de préciser que cette démarche n'a aucun lien avec la casserole que le club traîne tel un boulet, et qui a trait à la dette envers l'AVS. «Nous ferons face à nos obligations, nous respecterons nos engagements, assure-t-il. Cette somme ne sera toutefois pas prise en compte dans notre budget pour la saison prochaine.» Un budget qui s'élèvera à deux millions et qui sera quasiment identique à celui de l'exercice passé.

## Lourde perte

La non-accession aux play-off – les dirigeants des Mélézes salivent à l'idée des rentrées enregistrées à Bienne ou à Sierre... – a donc eu pour principale conséquence que les comptes de la saison 2003-2004 ne seront pas équilibrés, il s'en faut même de beaucoup. Si elle n'est pas officielle, la somme de 400.000 francs ne devrait pas se situer trop loin de la réalité. «Pourant, tout le monde a



Claude Monbaron et Patrick Barberon ont l'avenir du HCC comme préoccupation première.

PHOTO ARCH-GALLEY

consenti à un effort, soupire Claude Monbaron. Nos sponsors comme nos joueurs...»

Dans l'esprit des dirigeants, il coule donc logiquement de source que les actionnaires doivent eux aussi s'associer à cette opération. «Nos sponsors nous ont relativement bien accueillis, j'ose espérer qu'il en ira de même de cette frange-là, reprend le président. Nous avons posté quelque 2000 lettres. Si la plupart de nos actionnaires verse 200 francs, nous pourrions réunir plus de 300.000 francs qui nous aideront ainsi à bien démarrer le prochain exercice.» Et de souligner que cette possibilité n'est pas réservée aux seuls actionnaires, mais que le compte 17-317215-6, mention

HCC La Chaux-de-Fonds SA, soutien, est accessible à tout un chacun.

## Appel aux bonnes volontés

Si cette opération vise bien évidemment à donner un coup de fouet à l'ensemble du club, elle n'est toutefois que la première de toute une série qui seront peu à peu programmées. «Nous avons des idées, se félicite Claude Monbaron. Ainsi, dans le but de boucler enfin une saison dans les chiffres noirs, nous allons approcher des sociétés qui pourraient, pourquoi pas, sponsoriser notre première ligne et alléger ainsi notre masse salariale. Nous avons entrepris des démarches dans ce sens et tout porte à

croire que nous parviendrons à les finaliser. Par ailleurs, d'autres projets sont encore en voie de réalisation...» Bref: les leçons du passé semblent avoir été retenues aux Mélézes.

Si les gens en place font preuve d'un bel enthousiasme et d'une remarquable débâche d'énergie, la menace d'asphyxie est pourtant bien réelle. «Nous ne sommes pas assez nombreux, rappelle Claude Monbaron. Les portes du conseil d'administration, comme celles du conseil de gestion, sont grandes ouvertes. Il faudrait du monde, c'est une évidence.» L'appel aux bonnes volontés est lancé, et chaque candidature sera étudiée avec tout le soin requis.

Si le partenariat avec FR Gotteron est sur le point d'être finalisé – les accords avec Neuchâtel YS et Star Chaux-de-Fonds ont été reconduits –, l'effectif mis à la disposition de Pierre-Yves Eisenring sera complété tantôt. «Nous aurons alors deux mois pour peaufiner (réd.: présenter les comptes à la LSHG, à fin avril) et démarrer notre campagne d'abonnements vers la fin mai. L'Assemblée de HCC La Chaux-de-Fonds SA sera convoquée pour le début de l'automne» ajoute Claude Monbaron.

D'ici là, le président table sur un soutien massif des actionnaires comme de tous ceux que le HCC ne laisse pas insensibles... /JFB

## Ambitions légitimes

Natation ■ Le Red-Fish vise une cinquantaine de finales A

Quatre jours de folie à la piscine des Vernets à Genève, tel est le programme d'aujourd'hui à dimanche dans le cadre des championnats de Suisse d'hiver en grand bassin. «Il y aura de superbes performances, prévoit l'Américain Chris Morgan, coach du Red-Fish. Tous les meilleurs nageurs du pays seront là!» Et ses protégés ne seront bien sûr pas en reste: «Nous visons une cinquantaine de finales A et six ou huit médailles.»



Philippe Meyer: prêt pour un exploit. PHOTO MARCHON

S'ils seront 28 (12 filles et 16 garçons) à défendre les couleurs du Red-Fish, Chris Morgan ne veut pas être trop précis quant aux objectifs individuels. «Il y a deux de mes nageurs qui peuvent encore se qualifier pour les JO d'Athènes dans des relais, se réjouit-il. Tout récemment, il y a une Américaine, possédant aussi la nationalité suisse, qui s'est inscrite au Red-Fish. Elle a aussi les moyens de décrocher sa qualification pour Athènes.» Trois nageurs du Red-Fish aux JO: ce serait le rêve!

## Chronos personnels

Côté chaux-de-fonnier, la chanson ne change pas trop non plus avec une priorité qui va toujours vers la jeunesse. «Il y aura cinq filles et un garçon à Genève, précise l'entraîneur toulousain Mathieu Séguéla. Ce sont avant tout les meilleures performances personnelles qui seront visées. Anouck de Vos tentera de décrocher une qualification pour les championnats d'Europe d'été dans la catégorie des juniors.» /TTR

## MISE AU NET

Le site [www.masnari.com](http://www.masnari.com) se présente comme la référence du football mondial. Rien que ça! L'adresse n'en est qu'à ses balbutiements, mais son créateur promet déjà monts et merveilles.

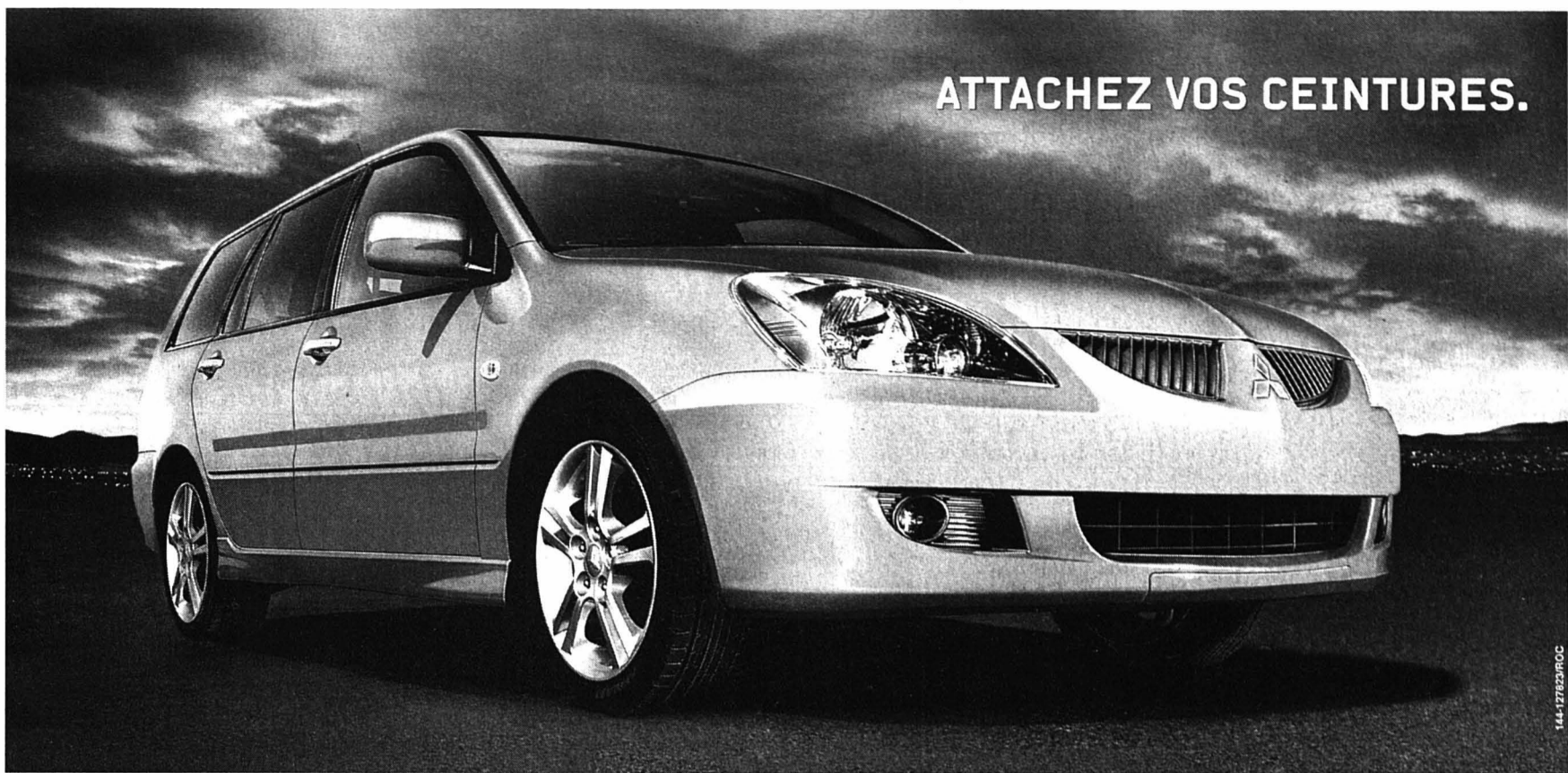
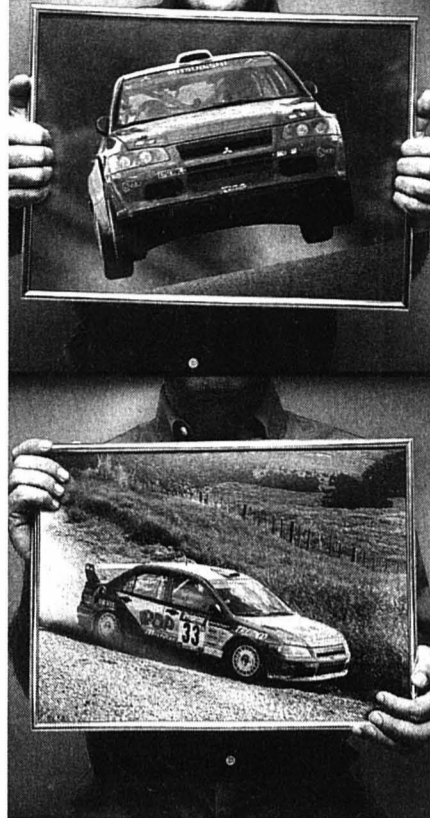
## La référence du football

Son créateur? Le Suisse Daniel Masnari (50 ans). Il est fou, fou, fou de football. Et il garde tout, tout, tout ce qui concerne le ballon rond. Il possède ainsi une immense base de données sur le football suisse, européen et mondial.

Sur son site, il y aura un listing de 4500 cassettes vidéos provenant de sa collection personnelle, soit 16.000 heures d'enregistrements. Le visiteur pourra également consulter les 644 fiches sur les matches de différentes Coupes du monde et les 5167 fiches de joueurs qui y ont pris part. A titre de référence, Daniel Masnari rappelle qu'il s'est fait l'auteur de huit «Guides du football suisse et européen» depuis 1997. Ses sources? Pas moins de 100.000 pages d'archives. Et pour parvenir à une telle «richesse», ce «fou du football» est abonné ou achète plus de 30 revues européennes ou mondiales sur le football.

Pour l'instant, le site n'est pas encore prêt et Daniel Masnari demande un peu de patience, car un site demande beaucoup de temps et d'énergie. Mais comme il le dit si bien: avec la passion, on renverse des montagnes. Et de la passion, le bonhomme n'en manque pas! Cet inconditionnel du Bayern Munich a ainsi rendu visite plus de 60 fois à son club préféré. Inutile d'en rajouter... /TTR

**ADRÉNALINE  
GARANTIE.**



**ATTACHEZ VOS CEINTURES.**

Laissez libre cours à vos envies d'aventure et de liberté. Sportive accomplie, la nouvelle Lancer Wagon illustre avec brio les succès de Mitsubishi en rallye. 135 ch (moteur 2.0 DOHC 16V), châssis sport surbaissé, jantes alu 16", climatisation et 6 airbags. 2.0 Sport: 27'990.- net. Modèle 1.6 Comfort: 23'890.- net seulement.

www.mitsubishi.ch

LANCER. THE NEW MITSUBISHI DRIVE ALIVE



2.0 16V: 135 ch, consommation normalisée 8.6 l/100 km, catégorie énergétique D • 1.6 16V: 98 ch, consommation normalisée 7.0 l/100 km, catégorie énergétique B

**CONCESSIONNAIRE DIRECT:** Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032 723 80 00

**CONCESSIONNAIRES LOCAUX:** La Neuveville: Garage de Grenételet, 032 751 18 50; Sonvilier: Garage Roth, 032 941 15 38;

Thielle-Wavre: Simsek SA, 032 753 68 68

M00115.4-04.03.

*offres d'emploi*

**MIGROS**

Nous cherchons pour notre service de décoration de **Marin-Centre**

**Un/e décorateur/trice**  
41 heures/semaine

**Date d'entrée:** 1<sup>er</sup>, respectivement le 3 mai 2004.

**Profil du/de la candidat/e:**

- CFC de décorateur/trice.
- Age idéal: entre 25 et 45 ans.
- Expérience dans le commerce de détail/grands distributeurs.
- Bonne condition physique.
- Sens des responsabilités.
- Disponibilité.

**Nous offrons:**

- 5 semaines de vacances.
- Nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de services par écrit, avec curriculum vitae et dossier complet, à l'adresse suivante:

Société coopérative  
**MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG**  
Service du personnel  
A l'att. de M<sup>lle</sup> Francis  
Case postale 256, 2074 Marin

028-436054

**Adecco**

Nous cherchons plusieurs  
**MENUISIERS CFC**  
**CHARPENTIERS CFC**

Prendre contact avec:  
Fabio Sirianni  
Adecco Neuchâtel  
Tél. 032 722 68 00  
e-mail: fabio.sirianni@adecco.ch

028-435903

Musée 9 - 2001 Neuchâtel - 032 723 23 23

**! URGENT !**

Pour différentes missions  
**temporaires et fixes**  
**cherchons**

**MAÇONS bâtiment**

**MAÇONS génie civil**

**ÉLECTRICIENS**

**1 INSTALLATEUR  
SANITAIRE**

**1 FERBLANTIER-  
COUVREUR**

**5 ÉTANCHEURS**

Expérience indispensable.

Informations supplémentaires  
M. Patrick Mutti

D'autres postes sur [www.aazemplois.ch](http://www.aazemplois.ch)

A à Z emplois SA

028-436017/010

**NEWWORK**  
Human resources

017-682419

Pour diverses missions de moyenne et longue durée, nous sommes à la recherche de

**PLATRIERS-PEINTRES**

- Autonomes, motivés, dynamiques
- Plusieurs années d'expérience
- Permis de conduire indispensable.

Intéressés? Nous vous remercions de prendre contact avec Mme Carine Antonello.

Rue St-Honoré 10 Tél. 032 723 20 80  
2001 Neuchâtel Fax 032 723 20 81

E-mail [neuchatel@newwork-hr.ch](mailto:neuchatel@newwork-hr.ch)  
Internet [www.newwork-hr.ch](http://www.newwork-hr.ch)

**NEWWORK**  
Human resources

017-682038

Mandatés par une entreprise du littoral neuchâtelois, nous sommes à la recherche d'un

**MONTEUR-ELECTRICIEN  
CFC**

- Autonome, motivé, dynamique
- Plusieurs années d'expérience
- A l'aise pour des petits et gros travaux
- Permis de conduire indispensable.

Si ce poste vous intéresse, nous vous remercions de prendre contact avec M. Stephan Minder.

Rue St-Honoré 10 Tél. 032 723 20 80  
2001 Neuchâtel Fax 032 723 20 81

E-mail [neuchatel@newwork-hr.ch](mailto:neuchatel@newwork-hr.ch)  
Internet [www.newwork-hr.ch](http://www.newwork-hr.ch)

**YVERDON-LES-BAINS**  
**BUFFET CFF**  
J.-G. Criblet-Ogiz  
Tél. 024 424 82 82  
Fax 024 424 82 80

Engage de suite ou à convenir

**cuisinier(ère)  
qualifié(e)**

Durée d'engagement 2 mois  
Possibilité d'augmenter l'engagement dans établissement au bord du lac  
**Faire offre par tél. 024 424 82 82**  
Demander M. J.-G. Criblet

196-125914

Mandaté par plusieurs sociétés du canton, je recherche:

**M.-Electriciens CFC**

**Plâtriers CFC**

**Peintres CFC**

**Maçons CFC**

N'hésitez pas à contacter au plus vite au 032 720 20 50 ou envoyez votre dossier complet à M. Fabian Mercier, Rue de l'Hôpital 20 à 2000 Neuchâtel

**MANPOWER**

[www.manpower.ch](http://www.manpower.ch)

028-436098

**C'est décidé...**

**Je m'abonne!**

**Je choisis le mode de paiement :**

annuel Fr. 312.-  
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 166.-

trimestriel Fr. 88.-

Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue et no: \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'EXPRESS, service clientèle, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse [www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch) - rubrique abonnés ou [clientele@lexpress.ch](mailto:clientele@lexpress.ch).

**L'EXPRESS**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1778  
Regard sur les générations futures

LE POINT

CHALLENGE LEAGUE

**WOHLEN - WINTERTHOUR 3-1 (2-1)**

Paul-Walser-Stiftung: 387 spectateurs (plus faible affluence de la saison). Arbitre: M. Grossen.

Buts: 4e Weller 0-1. 12e Nucera 1-1. 25e Dos Santos (penalty) 2-1. 66e Del Rio 3-1.

**Wohlen empoche les deux points de bonus (aller: 0-0).**

**DELÉMONT - SION 0-0**

Blancherie: 550 spectateurs. Arbitre: M. von Känel.

**Sion empoche les deux points de bonus (aller: 0-1).**

Classement

1. FC Schaffhouse	21	11	6	4	31-20	53 (14)
2. Chiasso	20	11	3	6	28-19	52 (16)
3. M. Agno	21	11	5	5	36-27	52 (14)
4. Vaduz	22	11	5	6	40-25	50 (12)
5. Wohlen	22	8	9	5	31-28	49 (16)
6. Sion	20	9	7	4	34-21	48 (14)
7. Lucerne	21	9	7	5	29-19	48 (14)
8. Kriens	22	9	6	7	27-26	45 (12)
9. Concordia	22	10	4	8	37-39	44 (10)
10. Yverdon	20	7	6	7	33-26	41 (14)
11. Bellinzona	22	9	3	10	33-41	40 (10)
12. Meyrin	22	5	9	8	30-37	30 (6)
13. Bulle	21	5	6	10	22-32	27 (6)
14. Delémont	22	5	7	10	29-38	26 (4)
15. Chx-de-Fds	20	5	3	12	17-29	22 (4)
16. Winterthour	21	4	4	13	21-33	22 (6)
17. Baden	21	4	4	13	25-43	20 (4)

Entre parenthèses points de bonus.

Prochaine journée

Vendredi 26 mars. 19 h 30: Bulle - Concordia. Lucerne - Yverdon. Samedi 27 mars. 17 h 30: La Chaux-de-Fonds - Maltcantone Agno. FC Schaffhouse - Sion. Winterthour - Baden. Dimanche 28 mars. 14 h 30: Bellinzona - Kriens. Chiasso - Meyrin. 16 h 15: Vaduz - Wohlen.

PREMIÈRE LIGUE. GROUPE 2

YF Juventus - Granges 4-3  
Zurich M21 - Wangen 3-3  
Seefeld - Münsingen arrêté  
Grassh. M21 - Dornach pas reçu

Classement

1. YF Juventus	22	15	6	1	51-24	51
2. Soleure	22	13	3	6	37-32	42
3. Bâle M21*	22	12	4	6	48-32	40
4. Wangen	22	11	5	6	39-28	38
5. Bienne	22	10	5	7	36-27	35
6. Zurich M21	22	9	5	8	35-31	32
7. Red Star	22	9	5	8	37-35	32
8. Dornach	22	10	2	10	41-46	32
9. Münsingen	20	9	3	8	26-21	30
10. Grassh. M21	21	8	6	7	33-32	30
11. Y. Boys M21	21	7	4	10	40-36	25
12. Granges	22	6	6	10	36-44	24
13. Serrières	22	6	6	10	24-32	24
14. Seefeld	21	7	2	12	37-39	23
15. Colombier+	20	4	1	15	18-44	13
16. Altstetten	21	2	5	14	19-54	11

\* Les deux meilleurs troisièmes participent aux finales de promotion.  
+ Les deux moins bons 15es disputent un barrage contre la relégation.

Prochaine journée

Samedi 27 mars. 15 h: Altstetten - Münsingen. Seefeld - Granges. Young Boys M21 - Serrières. Zurich M21 - Red Star. 16 h: Bâle M21 - YF Juventus. Dimanche 28 mars. 14 h 30: Colombier - Wangen. 16 h: Grasshopper M21 Bienne.

TOUTS AZIMUTS

**Match renvoyé.** Le match de Challenge League entre Maltcantone Agno et Lucerne, prévu le mercredi 31 mars, a été renvoyé. Cinq joueurs lucernois ont été appelés en sélections nationales M19 et M20. La nouvelle date de cette rencontre n'a pas encore été arrêtée. /si

HOCKEY À L'AFFICHE

LNA

Demi-finales des play-off  
(au meilleur de sept matches)

Ce soir  
20.00 Lugano - ZSC Lions  
1-3 dans la série  
Berne - GE Servette  
3-1 dans la série

Tour contre la relégation

Ce soir  
19.30 Bâle - Langnau Tigers  
Lausanne - Rapperswil

Classement

1. Kloten F.*	56	25	3	28	187-164	53
2. Rapperswil*	55	20	5	30	157-179	45
3. Langnau T.*	55	18	6	31	148-200	42
4. Lausanne	55	16	3	36	129-194	35
5. Bâle	55	14	5	36	134-227	33

\* Reste en LNA.

Les innovations de Köbi Kuhn

**Football ■ Le sélectionneur national, en proie à quelques soucis d'effectif, a appelé deux néophytes en vue de la rencontre amicale de mercredi prochain face à la Grèce**

**K**öbi Kuhn innove. Le coach national a retenu deux néophytes dans sa sélection pour la rencontre amicale contre la Grèce, le mercredi 31 mars à Heraklion. Le défenseur d'Auxerre Stéphane Grichting et l'attaquant de Zurich Daniel Gygax figurent en effet, dans la liste des 21 appelés. Johann Lonfat fait, par ailleurs, son retour en sélection. Le Sochalien n'avait plus été retenu depuis la défaite contre le Canada en mai 2002.

La candidature de Stéphane Grichting, titulaire depuis deux mois à Auxerre, s'imposait d'elle-même en raison des blessures de Murat Yakin et de Ludovic Magnin. Le Valaisan peut jouer à la fois dans l'axe et sur le flanc gauche. Auteur de sept buts déjà cette année, Daniel Gygax mérite également sa sélection. Après Marco Streller, il est le deuxième titulaire de

l'équipe des M21 de Bernard Challandes «promu» en équipe A.

«Les règles du jeu sont évidentes: l'équipe A est toujours prioritaire», souligne Köbi Kuhn. Gygax est dans une forme remarquable depuis la reprise. Je veux le voir au plus haut niveau.» Après cette sélection de Gygax, un retour en grâce de Blaise N'Kufo semble bien hypothétique.

Cantaluppi fâché

Johann Lonfat a été préféré à Mario Cantaluppi pour pallier l'absence de Johann Vogel. «Avant d'établir ma liste des 23 pour l'Euro, j'avais besoin de revoir Lonfat, poursuit Köbi Kuhn. Quant à Cantaluppi, je connais ses qualités. Mais je veux savoir s'il est prêt à s'investir vraiment avec la sélection.» Le Bâlois avait fait part l'automne dernier de son désir de ne plus être appelé. Il n'avait pas accepté de ne jouer

que les dernières minutes de la rencontre amicale contre la France. «Le dialogue n'est, toutefois, pas rompu, précise le sélectionneur. Nous nous sommes parlés très récemment.»

Un nouveau

Comme pour le match de Rabat, Köbi Kuhn a ratissé très large. Il emmènera toujours ses trois gardiens, à savoir Stiel, Zu-

berbühler et Borer. Le statut de remplaçant de Stiel à Mönchengladbach bouleversera, s'il se confirme, très certainement la hiérarchie à ce poste. «Le problème est délicat. Il demande réflexion», confie le sélectionneur.

Shahid Sinani est le seul nouveau joueur appelé par Bernard Challandes pour le match amical des M21 Serbie-Monténégro - Suisse du 31 mars à

Smederevo. Agé de 21 ans, ce défenseur central évolue avec Thoune, en prêt du FC Bâle.

Par ailleurs, le milieu offensif de la Juventus Davide Chiumento a reçu sa deuxième convocation dans le cadre des M21. Le sélectionneur devra en revanche se priver des services de Philippe Sendros, Luca Denicola (blessés) ainsi que de ceux de Daniel Gygax. /si

LES SÉLECTIONS

**Match amical Grèce - Suisse du 31 mars à Heraklion. Gardiens:** Fabrice Borer (Grasshopper, 32 ans, 3 sélections, 0 but), Jörg Stiel (Borussia Mönchengladbach, 36, 15, 0), Pascal Zücher (Bâle, 33, 18, 0).

**Défenseurs:** Bruno Berner (Fribourg, All, 26, 12, 0), Stéphane Grichting (Auxerre, 24, 0, 0), Berni Haas (West Bromwich Albion, 25, 25, 3), Stéphane Henchoz (Liverpool, 29, 62, 0), Remo Meyer (Munich 1860, 23, 4, 0), Patrick Müller (Lyon, 27, 42, 2), Marco Zwysig (Bâle, 32, 19, 1).

**Demis:** Ricardo Cabanas (Grasshopper, 25, 16, 3), Fabio Celestini (Marseille, 28, 25, 1), Daniel Gygax (Zurich, 22, 0, 0), Benjamin Huggel (Bâle, 25, 4, 0), Johann Lonfat (Sochaux, 29, 15, 1), Raphaël Wicky (Hambourg, 25, 48, 0), Hakan Yakin (Stuttgart, 27, 18, 12).

**Attaquants:** Stéphane Chapuisat (Young Boys, 34, 97, 21), Alexander

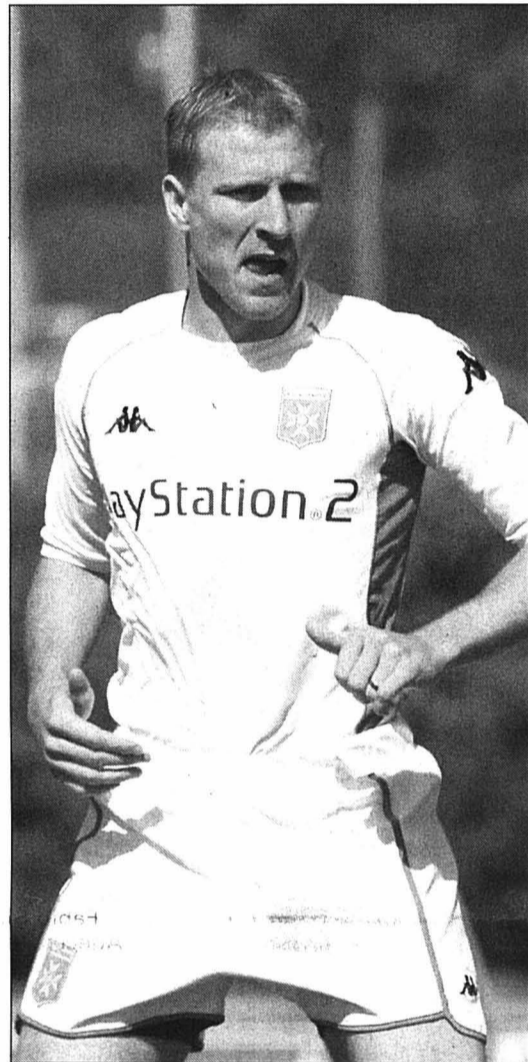
Frei (Rennes, 24, 23, 15), Milaim Rama (Thoune, 28, 3, 0), Marco Streller (Stuttgart, 22, 2, 0).

**Match amical Serbie-Monténégro M21 - Suisse M21 du 31 mars à Smederevo. Gardiens:** Alain Portmann (Yverdon), Marco Wölfl (Young Boys).

**Défenseurs:** Philipp Degen (Bâle), Mario Eggimann (Karlsruhe), Kim Jaggy (Grasshopper), Stefan Lichtsteiner (Grasshopper), Philippe Montandon (Wil), Alain Nef (Zurich), Alain Rochat (Young Boys), Roland Schwegler (Grasshopper), Shahid Sinani (Thoune).

**Demis:** Thierno Bah (Servette), Tranquillo Barnetta (Saint-Gall), Patrick Baumann (Thoune), Pascal Cerrone (Thoune), David Degen (Bâle), Rijat Shala (Grasshopper).

**Attaquants:** Davide Chiumento (Juventus), André Muff (Zurich), Johan Vonlanthen (PSV Eindhoven). /si



Stéphane Grichting (à gauche) et Daniel Gygax font leur entrée dans le groupe suisse en vue du match face à la Grèce.



PHOTOS ARCH-LAFARGUE

Dérogation accordée

**Neuchâtel Xamax ■ Christophe Moulin reste entraîneur jusqu'au terme de la présente saison**

**D**ans le litige qui l'opposait à Neuchâtel Xamax, l'ASF a fait machine arrière. Hier après-midi, le département technique de l'organe faitier du football suisse informait le club de la Maladière comme quoi Christophe Moulin était finalement autorisé à rester à la tête de la première équipe jusqu'au terme de la présente saison. L'octroi de

cette dérogation met ainsi un terme à un feuilleton administratif plutôt rocambolesque. «Ils ne pouvaient guère faire autrement», a commenté Alain Pedretti, évidemment ravi.

Mais l'ASF a averti: puisque Christophe Moulinet René Lobello n'ont pas pu s'inscrire dans les délais au cours pour obtenir le diplôme UEFA, il est exclu qu'ils dirigent une for-

mation de Super League au mieux avant la saison 2006-2007. «On trouvera une solution pour le prochain exercice» a ajouté le président de la SA.

Officiellement donc, pour les 11 derniers matches de championnat, Neuchâtel Xamax sera placé sous les ordres du trio Moulin (entraîneur), Lobello (manager général) et Sène (assistant). /GST



David Sène - Christophe Moulin - René Lobello: un trio pour les 11 derniers matches.

PHOTO MARCHON

EN BREF

**PATINAGE ARTISTIQUE ■ Jenni en finale.** Suède. Demi-finales des play-off (au meilleur de sept matches): Färjestad (avec Marcel Jenni) - Timra 3-1. Färjestad remporte la série 4-1. HV 71 - Västra Frölunda 3-2 ap. 3-2 dans la série. /si

**HOCKEY SUR GLACE ■ A Fribourg si...** En cas de match entre Bienne et Lausanne pour le barrage de promotion-relégation LNA-LNB, le LHC disputerait ses matches «à domicile» à la patinoire de Saint-Léonard à Fribourg. Lausanne ne peut pas disputer ses matches à domicile à Malley en raison de la Coupe Davis et du match Suisse - France. /si

**Sans Streit.** Les Langnau Tigers disputeront ce soir leur dernier match de la saison sans leur gardien titulaire Marco Streit. Le portier devra subir une opération au ménisque. /si

**FOOTBALL ■ Grosse amende.** Willi Reimann (54 ans), l'entraîneur d'Eintracht Francfort, a été condamné à une amende de 25.000 euros et à cinq matches de suspension. Le 20 mars, il avait agressé l'un des arbitres de la rencontre face au Borussia Dortmund. Willi Reimann avait perdu son sang-froid après un carton rouge délivré à un de ses joueurs. Il avait alors frappé le quatrième arbitre qui s'était intercalé pour l'empêcher de s'en prendre à l'assistant de l'arbitre principal. /si

**Confiance.** Le Bayer Leverkusen a prolongé le contrat de son entraîneur Klaus Augenthaler jusqu'à la fin de la saison 2004-2005. /si

**OLYMPISME ■ La flamme s'allume.** Malgré un temps venteux et quelque nuages, la répétition de la cérémonie de l'allumage de la flamme des Jeux d'Athènes s'est déroulée sans problème sur le site antique d'Olympie et les rayons du soleil captés par un miroir concave ont pu mettre le feu à la torche que tenait la grande prêtresse. /si

# Petite option pour Arsenal

## Football ■ En allant chercher le nul (1-1) sur la pelouse de Chelsea, les «Gunners» ont fait un pas vers les demi-finales de la Ligue des champions

Arsenal a pris une petite option sur la qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions en obtenant le nul sur la pelouse de Chelsea (1-1). Mais ce quatrième derby londonien de

la saison n'a pas tenu ses promesses sur le plan du spectacle. Chelsea peut partiellement se consoler avec les statistiques. Les «Blues» ont mis un terme à quatre défaites de suite face à leurs voisins et les ont empê-

chés de remporter un sixième succès consécutif cette saison en Ligue des champions. Mais pour se qualifier il faudra vraisemblablement gagner. Et Chelsea n'y parvient plus contre Arsenal depuis 17 rencontres.

Entre deux clubs qui se connaissent très bien, la rigueur tactique a longtemps pris le pas sur la créativité offensive. Le choix de Ranieri de ne jouer qu'avec un seul attaquant (Mutu) trahissait la préoccupation du technicien italien, jamais victorieux face à Arsène Wenger.

### L'erreur de Lehmann

Dans l'autre camp, toutefois, les stars d'Arsenal - Bergkamp et Henry en particulier - comme suffoquées par le pressing des «Blues», ne parvenaient jamais à faire la différence. Ainsi, la seule action vraiment dangereuse de la première période était un coup de tête du défenseur central Campbell.

Il fallait une grosse erreur défensive pour débrider le match. A la 53e, sur une longue balle en apparence anodine, Gudjohnsen passait entre Campbell et Touré et s'en allait presser Lehmann. Le portier d'Arsenal dégageait sur l'inter-

national islandais qui ne perdait pas son sang-froid, malgré sa position excentrée.

Groggy, Arsenal passait tout près de la capitulation. A la 57e, le gardien allemand se racheta avec un double arrêt de grande classe sur Lampard puis Gudjohnsen. Mais on n'enchaîne pas 29 matches en Premier League sans connaître la défaite si on ne dispose pas d'énormes ressources morales. A la 59e, les «Gunners» allaient ainsi concrétiser leur première action dangereuse de la deuxième période. Pires, d'un coup de tête tout en finesse, déposait dans le but d'Ambrosio un centre feutré d'Ashley Cole.

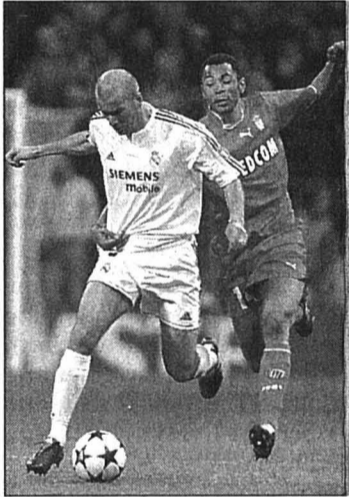
Les hommes de Wenger se satisfaisaient du nul par la suite, même lorsqu'ils se retrouvaient en supériorité numérique en raison de l'expulsion de Desailly (84e). Arsenal est donc parvenu à obtenir un résultat positif même en n'étant pas au sommet de son art. C'est sans doute le propre des grandes équipes... /si



Thierry Henry (à droite) à la lutte avec Wayne Bridge: le choc entre Arsenal et Chelsea n'a pas désigné de vainqueur. PHOTO KEYSTONE

<b>CHELSEA - ARSENAL 1-1 (0-0)</b>	
<b>Stamford Bridge:</b> 42.449 spectateurs.	<b>Arsenal:</b> Lehmann; Lauren, Touré, Campbell, A. Cole; Ljungberg (78e Reyes), Vieira, Edu, Pires; Bergkamp (72e Gilberto), Henry.
<b>Arbitre:</b> M. Mejuto-Gonzalez (Esp).	<b>Notes:</b> Chelsea sans Cudicini, Sullivan, Hasselbaink, Veron ni Petit (blessés). Avertissements à Makelele (65e), Desailly (80e). Expulsion de Desailly (84e, deuxième avertissement).
<b>Buts:</b> 53e Gudjohnsen 1-0. 59e Pires 1-1.	
<b>Chelsea:</b> Ambrosio; Gallas, Desailly, Terry, Bridge; Parker (72e J. Cole), Makelele, Duff; Lampard; Gudjohnsen (86e Melchiot), Mutu (72e Crespo).	

## AUTRE MATCH



Zinedine Zidane accroché par Edouard Cissé, le Real Madrid a mis du temps avant de passer l'épaule. PHOTO KEYSTONE

**REAL MADRID - MONACO 4-2 (0-1)**  
Santiago Bernabeu: 75.000 spectateurs.  
Arbitre: M. Michel (Slq).  
Buts: 43e Squillaci 0-1. 57e Helguera 1-1. 70e Zidane 2-1. 77e Figo 3-1. 81e Ronaldo 4-1. 83e Morientes 4-2.  
**Real Madrid:** Casillas; Salgado, Helguera, Mejia, Raul Bravo (28e Pavon); Beckham, Guti (77e Borja); Figo, Raul, Zidane; Ronaldo (82e Solari).  
**Monaco:** Roman; Givet (83e Ibarra), Rodriguez, Squillaci, Evra (89e El-Fakiri); Zirkov, Bernardi; Cissé (66e Plasil), Rotherm, Giulj, Morientes.

## LE POINT

**LIGUE DES CHAMPIONS**  
Quarts de finale, matches aller  
AC Milan - La Corogne 4-1  
Porto - Lyon 2-0  
Chelsea - Arsenal 1-1  
Real Madrid - Monaco 4-2  
Les matches retour auront lieu le mardi 6 et le mercredi 7 avril.

**TENNIS ■ Par la petite porte.** Myriam Casanova (WTA 90) ne gardera pas un souvenir lumineux de son premier match à Key Biscayne. La Saint-Gallice a été éliminée sans gloire au premier tour du tournoi de Miami, battue 6-4 6-4 par une inconnue, l'Américaine Jamea Jackson (WTA 366). /si

**MOTOCYCLISME ■ Lüthi chute.** La saison a commencé dans la douleur pour Thomas Lüthi. Le Bernois est tombé à l'occasion de la deuxième journée de tests à Montmelo (Esp) au guidon de sa Honda 125 cm3. Il souffre d'une fracture du petit orteil du pied droit. Sa participation au pre-

## EN BREF

mier grand prix de la saison à Welkom (Afs) le 18 avril ne semble pas remise en question. /si

**CYCLISME ■ B. Zberg déposé.** Beat Zberg n'aura été que 24 heures le leader de la Semaine catalane. L'Espagnol Isaac Galvez Lopez, vainqueur d'un nouveau sprint massif lors de la troisième étape, a devancé Eric Zabel et Miguel Angel Perdiguero. Ce dernier s'empare du maillot jaune. Fabian Cancellara conserve sa deuxième place au général. /si

**HOCKEY SUR GLACE ■ Gerber victorieux.** NHL. Mardi:

Nashville Predators - Anaheim Mighty Ducks (avec Martin Gerber) 1-4. Colorado Avalanche (sans David Aebischer) - Chicago Blackhawks 2-2 ap. Florida Panthers - New Jersey Devils 3-4 ap. Boston Bruins - Ottawa Senators 4-2. New York Islanders - Washington Capitals 3-0. Toronto Maple Leafs - Tampa Bay Lightning 2-7. Carolina Hurricanes - Philadelphia Flyers 2-4. New York Rangers - Pittsburgh Penguins 2-5. San José Sharks - Detroit Red Wings 5-2. /si

**Nul de Helbling.** AHL. Mardi: Houston Aeros - Utah Grizzlies (avec Timo Helbling, 1 assist) 5-5. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION		LES RAPPORTS
							5 - S'élançait en première ligne.	Notre jeu 5* 16* 3* 10 13 18 6 1 *Bases Coup de poker 6 Au 2/4 5 - 16 Au tiercé pour 16 fr 5 - 3 - X	Hier à Agen, Grand Prix des Vignerons de Buzet Tiercé: 2 - 1 - 9. Quarté+: 2 - 1 - 9 - 7. Quinté+: 2 - 1 - 9 - 7 - 5.
Demain à Vincennes Prix Amalthéa (trot-attelé, autostart, Réunion II, course 2, départ à 20 h 53)   Cliquez aussi sur www.longueoilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Jasette	2100	P. Levesque	P. Levesque	8/1	0a6a6a	16 - Véritable métronome.	3 - Sujet régulier et doué.	Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 237.- Dans un ordre différent: 45,70 fr.
	2 Houston-Berry	2100	F. Jamard	L. Lerenard	90/1	(03)0m(02)7a5a	3 - Sujet régulier et doué.	10 - Actuellement en forme.	Tiercé dans l'ordre: 1979,90 fr. Dans un ordre différent: 202.-
	3 James-de-l'Ilton	2100	J.-L. Dersoir	J.-L. Dersoir	5/1	2a2a4a	10 - Actuellement en forme.	13 - Une sérieuse chance.	Trio/Bonus (sans ordre): 11,70 fr.
	4 Idéalement-Vôtre	2100	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	30/1	8m0a0a	13 - Une sérieuse chance.	18 - Il mérite du crédit.	
	5 Joligny	2100	A. Laurent	A. Laurent	6/1	2a0a9a	18 - Il mérite du crédit.	6 - A repris de la fraîcheur.	Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 32.904.- Dans un ordre différent: 274,20 fr.
	6 Impact-de-Livet	2100	G. Delacour	D. Aubert	10/1	0a5a4a	6 - A repris de la fraîcheur.	1 - Doit être reprise.	
	7 Hasley-de-la-Rive	2100	P. Ferre	P. Ferre	100/1	Dm0a0a	1 - Doit être reprise.	LES REMPLAÇANTS:	Le gros lot 4 5 12 16 10 9 8 7
	8 Intérêt-du-Roumois	2100	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	40/1	7m(03)0a0a	4 - Possède des moyens évidents.	12 - Devrait courir en progrès.	
	9 Hydréa-de-Pitz	2100	L. Abrivard	L. Abrivard	45/1	0mDa6a			
	10 Jessica-d'Hermès	2100	F. Lecellier	F. Lecellier	16/1	4a5a8a			
	11 Havre-d'Amour	2100	F. Blandin	F. Blandin	50/1	Dm0a0a			
	12 J'arrive-du-Gers	2100	L. Groussard	L. Groussard	24/1	8a3a6a			
	13 Ipsos-de-Pitz	2100	B. Marie	B. Marie	12/1	3a6a2a			
	14 Houlant	2100	J. Verbeeck	R. Ladraat	35/1	0a4a4a			
	15 lesolo-de-Lou	2100	J.-Y. Raffegau	L. Abrivard	70/1	9a9a8a			
	16 Joss-Royal	2100	M. Lenoir	J.-P. Marmion	7/1	1a1a3a			
	17 Junky-du-Bellay	2100	P. Leboteiller	P. Leboteiller	60/1	0a0a(03)0a			
	18 Joli-Bai	2100	P. Coignard	P. Coignard	9/1	1a2a0a			

## COUPE DE L'UEFA

### Duels indécis

Exception faite de Newcastle, net vainqueur de Majorque à l'aller (4-1), les huitièmes de finale retour de la Coupe de l'UEFA s'annoncent indécis à l'image de Barcelone, de Valence et de l'AS Roma, trois favoris battus, mais qui peuvent se refaire à domicile.

Face au finaliste de l'an passé, le Celtic Glasgow, le Barça ne s'est incliné que d'un but (1-0) en Ecosse. Un léger handicap que les partenaires de Ronaldinho, qui ont remporté leurs neuf derniers matches de championnat (21 buts marqués, six encaissés), ont largement les moyens de remonter au Camp Nou.

Le Brésilien, surnommé «Ronaldinho Copperfield» par certains socios en raison de ses coups de pattes magiques, sera une fois encore l'arme No 1 des Blaugrana, privés de Saviola et Motta (suspendus), comme il le fut au tour précédent, éliminant pratiquement à lui tout seul Brøndby.

### Méfiance à Marseille

Tout comme Barcelone, Valence s'est incliné 1-0 à l'aller à Ankara face à Gençlerbirliği. Toutefois, après avoir réussi à éliminer Blackburn et le Sporting Lisbonne, les surprénants Turcs risquent d'être un peu courts contre le deuxième de la Liga qui demeure sur deux victoires remarquées en championnat face au Celta Vigo (0-2) et à Majorque (5-1).

Finaliste de l'épreuve en 1999, Marseille a réalisé une bonne opération à l'aller en obtenant le nul (1-1) face à Liverpool. Mais, même au Vélodrome, gare à la réaction d'orgueil des Reds face à des Marseillais qui ont depuis alterné le bon (4-0 face à Strasbourg) et le beaucoup moins bon, notamment en défense (défaite 4-3 à Rennes), en championnat. Stéphane Henchoz n'est pas certain de figurer dans le «onze» de départ des Reds.

Autre club français encore en course, Auxerre, décimé par les blessures (Mexès, Cissé, Tainio) mais avec le néo-sélectionné Stéphane Grichont, va avoir bien du mal à Eindhoven (1-1 à l'aller), tandis que Bordeaux va tenter de confirmer à Bruges après sa victoire à l'aller (3-1).

Majorque n'a, a contrario, pratiquement plus aucune chance de se qualifier, même à domicile, après sa lourde défaite à Newcastle (4-1). Quant à Villarreal, le quatrième club espagnol, la mission s'annonce également rude face à l'AS Roma, malgré la victoire à l'aller à domicile (2-0).

De son côté, l'Inter Milan, qui semble aller un tout petit peu mieux après un mois de février catastrophique (quatre défaites consécutives en Série A) a de quoi se refaire un peu plus encore face au Benfica à San Siro (0-0 à Lisbonne) et cela malgré les suspensions d'Helveg, Materazzi et de C. Zennaro. /si

## À L'AFFICHE

COUPE DE L'UEFA	
Huitièmes de finale, matches retour	
Ce soir	Aller
19.30 Bruges - Bordeaux	1-3
20.30 Eindhoven - Auxerre	1-1
20.45 AS Roma - Villarreal	0-2
21.00 Barcelone - Celtic Gl.	0-1
Inter Milan - Benfica	0-0
Majorque - Newcastle	1-4
Marseille - Liverpool	1-1
21.30 Valence - Gençlerbirliği	0-1

SPORT-TOTO

**CONCOURS No 13**

1. Aarau - Saint-Gall	X, 2
2. Servette - Grasshopper	1
3. Wil - Bâle	2
4. Young Boys - Thoune	1
5. Zurich - Neuchâtel Xamax	1
6. Stuttgart - W. Brème	1, X, 2
7. B. Munich - B. M'gladbach	1
8. B. Leverkusen - H. Berlin	1, X
9. Arsenal - Manchester U.	1
10. Chelsea - Wolverhampton	1
11. Leicester - Liverpool	X, 2
12. Reggina - Inter Milan	2
13. AS Roma - Bologne	1

JEUX

**LOTÉRIE À NUMÉROS**

2 - 3 - 7 - 10 - 29 - 37  
Numéro complémentaire: 4

**JOKER**

048 110

**EXTRAJOKER**

928 430

GAINS

**LOTÉRIE À NUMÉROS**

2 x 5 + cpl. Fr. 182.898,80  
71 x 5 11.983,60  
4417 x 4 50.-  
78.277 x 3 6.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 3.200.000.-

**JOKER**

1 x 6 Fr. 2.065.581,20  
4 x 5 10.000.-  
37 x 4 1000.-  
259 x 3 100.-  
2777 x 2 10.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 230.000.-

**EXTRAJOKER**

1 x 5 Fr. 10.000.-  
16 x 4 1000.-  
174 x 3 100.-  
1862 x 2 10.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 800.000.-

**EXTRAJOKER**

1 x 5 Fr. 10.000.-  
16 x 4 1000.-  
174 x 3 100.-  
1862 x 2 10.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 800.000.-

BANCO JASS

- ♥ 7 ♦ 9, D, A  
♣ 8, 9, 10, D ♠ 7, 8, V, D

# Un amour sans prix

**Basketball ■ Le choc au sommet de la conférence ouest de NBA a tourné à l'avantage des Timberwolves de Garnett au détriment des Spurs de Duncan**

La lutte fait rage dans la conférence ouest de NBA. Les favoris au titre sont nombreux et chaque confrontation directe se transforme en choc au sommet. Le dernier en date a même débouché sur un combat de titans, remporté par les Timberwolves du Minnesota, avec Kevin Garnett en tête, au détriment des champions en titre, les San Antonio Spurs de Tim Duncan. Le score final (86-81) témoigne de l'intensité de la lutte.

Les statistiques des deux joueurs vedette reflètent également le niveau auquel évoluent les deux actuels meilleurs joueurs du monde. Avec 27 points, 10 rebonds, quatre assists et trois blocs, Kevin Garnett a remporté ce duel de haut vol qui l'opposait à son

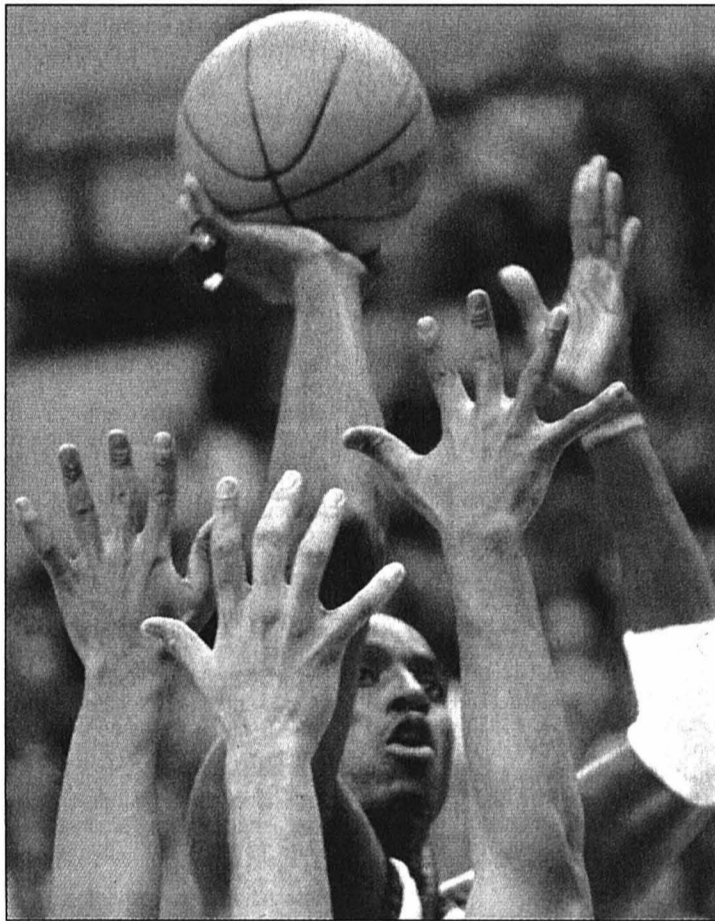
grand rival Tim Duncan (26 points, huit rebonds, cinq assists et trois blocs) pour le titre de MVP - joueur le plus efficace de la saison. L'affaire risque d'ailleurs de se régler sur le parquet lors des play-off au cours desquels ces deux titans pourraient bien se retrouver. En finale de conférence, par exemple.

**Salairé démentiel**

Pour l'instant, les Timberwolves du Minnesota sont menés deux victoires à une face aux Californiens, mais rien ne dit que la prochaine confrontation ne débouchera pas sur une remise à zéro. Au niveau individuel, Kevin Garnett semble tenir la corde. Tous les experts sont unanimes pour estimer que cette saison pourrait être la sienne. Ce

joueur intérieur de 213 cm affiche des statistiques ahurissantes depuis le début de sa carrière. Mis à part Larry Bird, aucun autre basketteur n'a pu présenter une fiche de 20 points, 10 rebonds et cinq passes décisives de moyenne par

match durant cinq exercices consécutifs. «Si quelqu'un a encore un doute sur le joueur qui mérite le titre de MVP, qu'il regarde ce match» lançait Flip Saunders, le coach des Timberwolves, à l'issue de la rencontre de mercredi.



**Kevin Garnett** shoote malgré l'opposition des joueurs de San Antonio: le joueur de Minnesota évolue au-dessus de la mêlée. A tous les niveaux...  
PHOTO KEYSTONE

En tous les cas, ce natif des Iles Vierges, premier «rookie» de 20 ans à passer du lycée directement à la NBA, semble justifier son salaire démentiel. Tenez-vous bien, l'homme aux mains de fée touche quelque 2,7 millions de francs par mois. Son contrat portant sur sept ans lui garantit, en effet, une rétribution de 126 millions de dollars. Cela fait de lui le joueur le mieux payé de NBA pour la quatrième saison consécutive.

**Lacune à combler**

Avec un statut semblable, un titre de MVP paraît presque logique, sans parler de celui de champion. Mais là, c'est une autre paire de manches.

De son côté, Kevin Garnett tente de se débarrasser de la pression comme il peut. «Quel que soit mon salaire, je dois rester au maximum, assène-t-il. Ce sera aussi la meilleure façon de montrer que je fais d'abord tout cela pour l'amour du jeu.» Un amour sans prix, qui n'est toutefois pas garant de succès.

Les Timberwolves du Minnesota ne sont ainsi pas parvenus à franchir le premier tour des play-off depuis sept ans. Lorsque l'on possède un élément de la trempe et de la valeur de Kevin Garnett dans ses rangs c'est presque un scandale. Inutile de dire que les loups de Minneapolis vont tout faire pour combler cette lacune. /JCE

LE POINT

- Matches de mardi:** Cleveland Cavaliers - Phoenix Suns 86-106. Minnesota Timberwolves - San Antonio Spurs 86-81. Chicago Bulls - New Jersey Nets 81-84. Sacramento Kings - Milwaukee Bucks 101-112. New Orleans Hornets - Detroit Pistons 82-81. Memphis Grizzlies - Toronto Raptors 95-86. Utah Jazz - Washington Wizards 85-77.  
**Classements. Conférence est:** 1. Indiana Pacers\* 51-19. 2. New Jersey Nets 42-28. 3. Detroit Pistons\* 46-26. 4. New Orleans Hornets 37-34. 5. Milwaukee Bucks 35-35. 6. Miami Heat 33-37. 7. New York Knicks 33-38. 8. Cleveland Cavaliers 31-39. 9. Boston Celtics 31-40. 10. Toronto Raptors 30-40. 11. Philadelphia 76ers 29-42. 12. Washington Wizards 22-48. 13. Atlanta Hawks 22-49. 14. Chicago Bulls 20-51. 15. Orlando Magic 19-53.  
**Conférence ouest:** 1. Sacramento Kings\* 51-20. 2. Minnesota Timberwolves\* 49-22. 3. Los Angeles Lakers 47-23. 4. San Antonio Spurs 46-25. 5. Memphis Grizzlies 44-26. 6. Dallas Mavericks 44-26. 7. Houston Rockets 40-29. 8. Utah Jazz 37-34. 9. Denver Nuggets 37-35. 10. Portland Trail Blazers 35-35. 11. Seattle SuperSonics 32-38. 12. Golden State Warriors 29-40. 13. Los Angeles Clippers 27-44. 14. Phoenix Suns 24-47. /réd.  
\* Leader de division.

SPORT RÉGION

BASKETBALL

**Dames. Deuxième ligue:** La Chaux-de-Fonds - SWB Berne 34-29. Eagles-Elfic FR III 36-47. Villars - Uni Berne 58-57.  
**Classement:** 1. Elfic FR III 14-28. 2. La Chaux-de-Fonds 12-22. 3. Uni Berne 13-16. 4. Villars 14-16. 5. Eagles 13-14. 6. SWB Berne 14-12. 7. Fémina Berne II 13-4. 8. Bulle II 13-4. 9. Hünibasket 12-0.  
**CO juniors. Groupe B:** Fémina Berne - La Chaux-de-Fonds 47-54. Fémina Berne - Stade Français 45-59. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds 83-34. Lausanne-Prilly - Fémina Berne 68-45.  
**Cadettes. Deuxième tour régional:** La Chaux-de-Fonds - Fémina Berne 58-70. Fémina Berne - Romont 62-29.  
**Benjamines. Deuxième tour régional:** Fémina Berne - Rapid Bienne 43-40.  
**Messieurs. Deuxième ligue:** Soleure - UCLA 96 88-21. Université - Marin 50-80.  
**Classement:** 1. Uni Berne 14-26. 2. Soleure 13-24. 3. UCLA 96 13-20. 4. Marin 14-14. 5. Val-de-Ruz 13-12. 6. Hünibasket 14-8. 7. Rapid Bienne 12-6. 8. Université 13-6. 9. SWB Berne 12-(-2).  
**Juniors:** Soleure - Buchsibasket 95-51. Berthoud - Marin 112-20.  
**Classement:** 1. STB Berne 11-22. 2. Berthoud 14-22. 3. Soleure 12-18. 4. La Chaux-de-Fonds 12-12. 5. Moutier 11-10. 6. Buchsibasket 14-8. 7. Marin 12-4. 8. Schlieren 12-(-2).  
**Cadets:** UCLA 96 - La Chaux-de-Fonds 79-82. Schlieren - Langenthal 20-0 forfait. STB Berne - Berthoud 94-51.  
**Classement:** 1. STB Berne 14-26. 2. Berthoud 14-24. 3. UCLA 96 14-16. 4. Hünibasket 12-12. 5. La Chaux-de-Fonds 11-10. 6. Schlieren 13-10. 7. Val-de-Ruz 12-8. 8. Rapid Bienne 14-2. 9. Langenthal 14-(-28).  
**Benjamins. Tour final. Places 1-4:** Rising Stars - Berthoud 35-63. Université - Rising Stars 86-43.  
**Classement:** 1. Université 3-6. 2. Berthoud 3-4. 3. Rising Stars 3-2. 4. La Chaux-de-Fonds 3-(-2).  
**Benjamins. Deuxième tour. Places 5-11:** Val-de-Ruz - Rapid Bienne 40-81. Fleurier - Val-de-Ruz 76-28. UCLA 96 - STB Berne 51-109. Marin - UCLA 96 59-56.  
**Classement:** 1. STB Berne 13-14. 2. Fleurier 11-10. 3. Marin 11-10. 4. Rapid Bienne 13-10. 5. UCLA 96 13-8. 6. Union NE 12-4. 7. Val-de-Ruz 13-0. /réd.

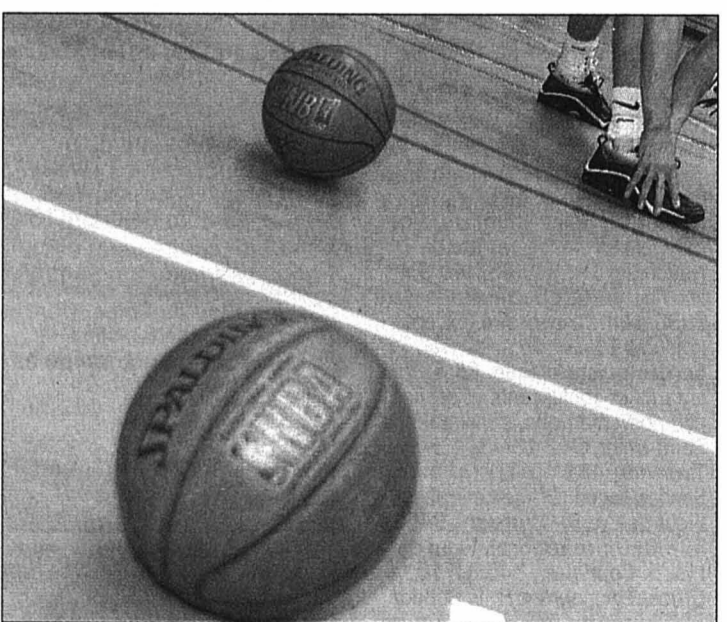
BOCCIA

Tournoi de quatre fédérations (Fribourg, Berne, Soleure et Neuchâtel): 1. Bevacqua-Corradi (NE-BE). 2. Chi-

nello-Chinello (FR). 3. Klein-Klein (NE). Puis: 5. Rota-Ferrari (NE). /réd.

CYCLISME

Pour la troisième étape des Classiques du Littoral (90 km), plus de 100 coureurs sont venus affronter le vent et quelques gouttes de pluie. Après les tours neutralisés, Xavier Sigrist tenta une échappée mais il se fit rapidement rattraper par Michael Fischer. Les deux hommes ont uni leurs efforts jusqu'au moment où Xavier Sigrist s'est gentiment laissé glisser dans le peloton. En revanche, Michael Fischer y a cru dur comme fer et continua son échappée jusqu'au bout. Le bougre a effectué plus de trois tours en échappée. Philippe Vuilloud a réglé le peloton qui a terminé à 52" devant le junior Nicolas Lüthi. Chez les dames, une fois de plus Caroline Barth s'est imposé. La dernière étape se déroulera ce dimanche sur 100 km. Elle sera suivie de la remise des prix au CIS de Marin. **Classiques du Littoral. Troisième manche (90 km). Scratch:** 1. Michael Fischer 2 h 21'22". 2. Philippe Vuilloud (CC Littoral) à 52". 3. Nicolas Lüthi (CC Littoral). 4. Thierry Scheffel (Franches-Montagnes). 5. Valentin Girard (Colombier). 6. Jean-Claude Rey. 7. Georges Lüthi (CC Littoral). 8. Fabrice Hertzseisen. 9. Nicolas Joriot (CC Littoral). 10. Thomas Roccaro (Fribourg) tous même temps.



La saison de basketball arrive gentiment à son terme. PHOTO MARCHON

**Juinesses:** 1. Nicolas Lüthi (CC Littoral) 2 h 21'14". 2. Christophe Geiser (CC Littoral) même temps. 3. Yannick Sarret (CC Littoral) à 34". 4. Marc Giroud à 1'10". 5. Romuald Nicolet (Tramelan) m. t.  
**Dames:** 1. Caroline Barth (Franches-Montagnes) 2 h 27'37". 2. Corinne Overney (Bulle) m. t. 3. Gabrielle Mosset (CC Littoral) à un tour.  
**Général. Messieurs:** 1. Philippe Vuilloud (CC Littoral) 87 points. 2. Thierry Scheffel (Franches-Montagnes) 85. 3. Jonas Vuille (CC Littoral) 71. 4. Georges Lüthi (CC Littoral) 71. 5. Nicolas Joriot (CC Littoral) 67.  
**Juinesses:** 1. Nicolas Lüthi (CC Littoral) 110. 2. Christophe Geiser (CC Littoral) 110. 3. Yannick Sarret (CC Littoral) 78. 4. Romuald Nicolet (Travers) 74. 5. Marc Giroud 70.  
**Dames:** 1. Caroline Barth (Franches-Montagnes) 120. 2. Gabrielle Mosset (CC Littoral) 95. 3. Corinne Overney (Bulle) 35. Nathalie Gremaud 35. /réd.

FLÉCHETTES

Ligue neuchâteloise: Drakkar - Toons I 4-2. Toons II - Peseux 0-6.

Corsair - Werewolves 0-6. Nomades - De Dietrich 2-4.  
**Classement:** 1. Peseux 21-38. 2. De Dietrich 21-29. 3. Toons I 21-28. 4. Drakkar 21-25. 5. Nomades 21-19. 6. Toons II 21-15. 7. Werewolves 21-12. 8. Corsair 21-2. /réd.

FOOT CORPO

**Groupe A:** Boulangers - Police Cantonale 1-6. Commune - Casa d'Italia 2-1. Migros - Nexans 6-1. Coloral - La Source 4-5.  
**Classement:** 1. Commune 10-26. 2. EM-Microelectronic 9-25. 3. Police Cantonale 10-17. 4. Casa d'Italia 10-16. 5. Philip Morris 9-13. 6. Migros 9-10. 7. La Source 10-10. 8. Nexans 9-9. 9. Coloral 10-6. 10. Boulangers 10-6.  
**Groupe B:** Vitrierie Schleppey - Raffinerie 4-7.  
**Classement:** 1. La Gondola 8-18. 2. Chip Sport 8-16. 3. Raffinerie 8-16. 4. Mikron 8-13. 5. New Look 8-13. 6. OFSport 8-9. 7. Sporetta 8-9. 8. La Poste-Swisscom 8-6. 9. Vitrierie Schleppey 8-6. /réd.

FOOTBALL FÉMININ

**Deuxième ligue:** Colombier - Ville-neuve 6-0. Buts: S. Mannino (3), S. Monnin (2) et D. Lopes. Neuchâtel Xamax - Stade Nyonnais 2-2.  
**Classement:** 1. Stade Nyonnais 2-4. 2. Colombier 1-3. 3. Concordia 1-3. 4. ABAG 1-3. 5. Chénois II 1-3. 6. Neuchâtel Xamax 1-1. 7. Vevey 0-0. 8. Couvet 1-0. 9. Saint-Sulpice 1-0. 10. Yverdon 1-0. 11. Cheseaux 1-0. 12. Villeneuve 1-0. /réd.

GRAND JEUX

**La Chaux-de-Fonds. Challenge d'hiver.** Par équipes: 1. Erguël I 453 quilles. 2. Epi I 423. 3. Le Locle I 413. 4. Vue-des-Alpes I 405. 5. La Chaux-de-Fonds I 383. 6. Erguël II 311. 7. Vue-des-Alpes II 277. 8. Vue-des-Alpes III 242.  
**Individuel:** 1. Lucien Tynowski 119. 2. Sylvain Reichen 119. 3. Charles Tynowski 117. 4. Roger Chopard 116. 5. Stanislas Schaub 116. /réd.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

**Oberburg. Championnat de l'Ober-Emmental. Catégorie 5:** 2. Marion Fiorucci (Les Geneveys-sur-Coffrane). 3. Maya Morgan (Les Geneveys-sur-Coffrane). 27. Romane Streiff (Les Geneveys-sur-Coffrane).

**Catégorie 6:** 1. Océane Evard (Les Geneveys-sur-Coffrane). 4. Naïmi Kaiser (Les Geneveys-sur-Coffrane).  
**Catégorie 7:** 4. Olivia Jeanrenaud (Les Geneveys-sur-Coffrane). /réd.  
**Tavannes. Championnat du Jura bernois. Catégorie II. Filles:** 1. Dunia Santoro (Saint-Imier) 35,70 points. 2. Margaux Racine (Malleray-Bévilard) 34,95. 3. Frédérique Ducommun (Malleray-Bévilard) 34,85. **Garçons:** 1. Malo Drougard (Reconvilier) 43,80. 2. Maxime Ochsenbein (Reconvilier) 42,55. 3. Luca Gyger (Saint-Imier) 38,15.

**Catégorie III. Filles:** 1. Laetitia Tschan (Saint-Imier) 35,05. 2. Hélène Roulin (Saint-Imier) 34,70. 3. Marie Frei (Court) 33,90. **Garçons:** 1. Yann Theurillat (Saint-Imier) 42,45. 2. David Theurillat (Saint-Imier) 41,85. 3. Tim Gyger (Saint-Imier) 40,90. **Garçons invités:** 1. Dylan Sigg (Bulle) 44,70. Puis: 10. Mario Michel (Les Verrières) 41,65.

**Catégorie IV. Filles:** 1. Chloé Theurillat (Saint-Imier) 33,95. 2. Carole Zumwald (Saint-Imier) 33,25. 3. Laura Unternahrer (Reconvilier) 32,75.

**Catégorie V. Filles:** 1. Stéphanie Magri (Saint-Imier) 35,10. 2. Ninon Carnal (Malleray-Bévilard) 34,85. 3. Audrey Regli (Reconvilier) 34,40. **Garçons invités:** 1. Yannick Duruz (Cugy-Vesin) 46,15. Puis: 8. Gaëtan Sester (La Chaux-de-Fonds) 43,90. 9. Caryl Zeender (La Chaux-de-Fonds) 43,00.

**Catégorie VI. Filles:** 1. Odile Spycher (Saint-Imier) 37,45. 2. Nadia Schönenberger (Saint-Imier) 36,95. 3. Annouk Achermann (Saint-Imier) 36,50. /réd.

RUGBY

Le début de la partie est une alternance de combat et d'occupation, sans que toutefois un des protagonistes se montre supérieur. Les Neuchâtelois provoquent bien quelques fautes, mais la réussite au pied n'est pas au rendez-vous et ce sont finalement les Vaudois qui ouvrent le score sur un essai collectif. Exploitant une nouvelle pénalité, le botteur local trouve enfin le chemin des poteaux et permet à son équipe de passer l'épaule peu après le thé. C'est alors que les visiteurs inscrivent trois essais sur des groupés pénétrants, exercice dans lequel ils excellent. Il faut aussi signaler que les Neuchâtelois ont eu le tort de se faire justice face aux provocations et aux actes d'anti-jeu. Résultat des

course, ils ont écopé de deux cartons jaunes et ont donc dû évoluer 20 minutes en infériorité numérique. Malgré cela, les locaux signent une fin de match de toute beauté en inscrivant deux essais. Hélas, il était trop tard.

NEUCHÂTEL - YVERDON 18-27 (3-5)

**Neuchâtel:** Steyner, Da Silva, Meigniez, Tétu (55e Lietta), Jamin (60e Blondon), de Chambrier, Roöfli (45e Gbané), Prébandler, Keravec, Schiau, Haccart (65e Sananes), Wilkinson, Brand, Jovanovic (65e Penod), Moenne-Lococo.  
**Classement:** 1. Yverdon 2-10. 2. Berne 2-8. 3. Albaladéjo 2-6. 4. Neuchâtel 2-5. 5. Bâle 2-3. 6. Stade Lausanne 2-3. /HST

STREET-HOCKEY

**La Neuveville. Tournoi national. Classement final:** 1. La Neuveville. 2. Rossemaison. 3. Bielersee Select. 4. Liestal. 5. Vedeggio. 6. Bienne Skater 90. 7. Bonfol. /réd.

UNIHOCCY

**Juniors A:** Corcelles-Cormondrèche - Prêles 6-5. Corcelles-Cormondrèche - Seedorf 5-5. /réd.

VOLLEYBALL

**Dames. Deuxième ligue:** Savagnier - E2L 3-0. Savagnier - NUC II 2-3. NUC II - Marin 3-1. Colombier - Val-de-Ruz 3-1. La Chaux-de-Fonds - Les Ponts-de-Martel 3-1.  
**Classement:** 1. Colombier 13-24. 2. NUC II 13-18. 3. Marin 13-14. 4. La Chaux-de-Fonds 13-12. 5. Val-de-Ruz 13-10. 6. E2L 13-10. 7. Les Ponts-de-Martel 13-10. 8. Savagnier 13-6.

**Troisième ligue:** Val-de-Travers II - La Chaux-de-Fonds II 1-3. Peseux - Corcelles-Cormondrèche 2-3. Cerisiers-Gorgier - NUC III 1-3.  
**Classement:** 1. NUC III 13-26. 2. Cerisiers-Gorgier 13-16. 3. Le Locle 12-14. 4. Corcelles-Cormondrèche 13-14. 5. Peseux 13-10. 6. Les Ponts-de-Martel II 12-8. 7. Val-de-Travers II 13-8. 8. La Chaux-de-Fonds II 13-6.

**Messieurs. Deuxième ligue:** Le Locle - Marin 3-2. Boudry - E2L 0-3.  
**Classement:** 1. Val-de-Travers 13-22. 2. E2L 13-20. 3. Colombier II 13-18. 4. Val-de-Ruz II 12-16. 5. Le Locle 13-12. 6. Cortaillod 12-6. 7. Boudry 13-4. 8. Marin 13-4.  
**Coupe neuchâteloise. Demi-finale:** Colombier (M2) - Val-de-Ruz (M2) 3-2. /réd.

VILLE DE NEUCHÂTEL

**ADCN. Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel.** Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques. Passage Max-Meuron 6, Tél. et fax 032 725 99 89.

**Alcoolisme.** CENEA (Centre neuchâtelois d'alcoolologie) 889 62 10. Alcooliques anonymes: 0848 848 846. SOS Alcoolisme: 0848 805 005. AI-Anon, aide aux familles d'alcooliques: 0848 848 833, (24h/24h)tarif interurbain.

**APEN - Association des parents d'élèves de la ville de Neuchâtel.** CP 125, 2001 Neuchâtel, tél 724 19 87.

**Avivo.** Association de défense et de détente des retraités et préretraités, Seyon 2 (immeuble Payot), case postale 134, tel. répondeur 725 78 60. Permanence hebdomadaire: mardi de 9h à 11h, consultation sociale.

**Boutique d'information sociale** fbg de l'Hôpital 27 lu-ve 9h30-11h30/14h-16h. tél. 717 74 12.

**Centre de consultation lavi.** Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtales 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

**Centre d'orthophonie.** Rue de la Serre 11. Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre répond à vos questions du lu au ve 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires) au 717 78 20.

**Centre de santé.** Neuchâtel, Peseux et Corcelles. Aide familiale, soins infirmiers: 722 13 13. Stomatologie et incontinence: 722 13 13.

**Centre social protestant.** Parcs 11, consultations sociales juridiques, conjugales, etc, lu-ve, 032 722 19 60.

**Consultations conjugales.** Rue Pourtales 1, tél. 032 919 75 19, ou au CSP, Parcs 11, tél. 032 722 19 60.

**Consultation et informations sociales.** Neuchâtel et Littoral: langue turque: rue du Pommier 3a, mardi 14h à 16h; pour les Balkans: rue du Pommier 3a, 16h à 18h; pour l'Afrique: rue du Pommier 3a, 14h à 17h.

**Consultations juridiques.** Ordre des avocats, Beaux-Arts 11, me 16-19h, sans rendez-vous.

**La Courte échelle.** Lieu d'accueil enfants-parents, Fausses-Brayes 3. Lu/ma/je 14h30-17h30, Me 9h-11h30 032 724 45 15.

**Croix-Rouge.** Garde de malades à domicile: 721 28 05, ergothérapie ambulatoire: 724 73 33, garde d'enfants malades: 032 725 11 44; consultations pour nourrissons: Centre de puériculture, Av. du 1er-Mars, lu. et ve.14-17h, me. 18-20h. Permanence lu. au ve. 8-9h30 tél. 032 740 18 75. Pour tous les autres districts même numéro.

**Service des cours** 032 725 42 10

**Diabète.** Information diabète: passage Max-Meuron 6, 724 68 01, sur rendez-vous.

**Dispensaire des rues.** Services offerts aux plus défavorisés: soins médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu-me 14-18h, ve 14-16h, tél 721 10 25. (répondeur)

**Drop-in. Toxicomanie/drogue:** Centre d'information, de prévention et de traitement des addictions, informa-

CANTON & RÉGIONS

**Information sociale.** Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit)

**AGAPA.** Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

**ANAAP-le Décliac.** Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

**ANPCD.** Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

**ANPP.** Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 032 753 04 62. E-mail: info@anpp.ch

**Asloca - Neuchâtel.** Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

**ASPEDAH.** Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h. Je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.

**Association Alzheimer.** Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 51 28.

**Association boulimie anorexie (ABA).** Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

**Association Dyslexie Suisse Romande.** Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au 032 725 38 92.

**Association lecture et compagnie.** Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

**Association neuchâteloise de services bénévoles** (rue des Brévards 1a), tel. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

**Association suisse de la maladie de Parkinson** (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15.

**Parkinson:** ligne gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

**Autorité de conciliation en matière de santé.** Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

**Cancer.** Ligue neuchâteloise con-

VAL-DE-TRAYERS

**Aide familiale et soins infirmiers à domicile.** 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

**Baby-sitting.** Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

**CAPT.** Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

**Cora - Centre oecuménique de Rencontre et d'Animation.** Fleurier Gd-Rue 7, lu-je 8h-12h, 13h30-17h; ve 8h-12h. 032 861 35 05 Fax 032 861 43 36.

**Cora.** Permanences sociales, Fleurier

**Caritas.** Centre social protestant, Ligue neuchâteloise contre le rhu-matisme, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques. 032 861 43 00

**Mamans de jour.** 032 866 13 30.

**Office du tourisme.** Clos-Pury 15, 2018 Couvet, 889 68 96, fax 889 62 90.

LA CHAUX-DE-FONDS

**Amicale des malentendants et devenus sourds.** Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

**Association Sésame.** Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

**Centre social protestant.** Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 928 37 31.

**Vestiaire,** 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

**Bouquiniste,** Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

**Crèches.** Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

**Croix-Rouge.** Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

**Ferme Gallet.** Pour enfants: lu/ma/je/ve 16-18h, 967 64 90.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

**NEUCHÂTEL**

**Espace PR36** (Portes-Rouges 36). «Il neige chez les Eskimos» par Catherine Aeschlimann et Marcus Egli. Lu-ve 9-12h/14-18h; sa 14-17h. Jusqu'au 10.4.

**Galerie Ditesheim** (Rue du Château 8). Exposition de Giuseppe Gavazzi, sculptures de 1956 à 2004. Ma-ve 14h-18h30. Sa 10-12/14-16h. Di 15-18h. Jusqu'au 30.4.

**AUVERNIER**

**Galerie Une.** Exposition de Léopold Rabus, oeuvres récentes. Me-ve 14h-18h30, sa 14h-18h, di 14h-17h30. Du 19.3. jusqu'au 18.4.

**BÔLE**

**Galerie L'Enclume.** Exposition de Guy Jaspas, peintures. Ts les jours de 15h. à 18h30 y compris le dimanche ou sur rendez-vous au 032 842 58 14. (fermé le mardi). Jusqu'au 4.4.

**COLOMBIER**

**Galerie Numaga.** Exposition de Barbara Heé, peintures, sculpture, dessin et photographie. Ma-di 14h30-18h30. Du 20.3. au 2.5.

**CORCELLES**

**Galerie Arcane.** Exposition de Tchivi Chavanne, peinture et Nathalie Bourgeois, dessins, peintures, gravures, statuettes. Ma-ve 17h30-19h. Sa-di 14h-17h. et sur rendez-vous au 032 731 12 63. Jusqu'au 3.4.

**CORTAILLOD**

**Galerie Jonas.** Exposition de Judith James et Michael James (USA): nouveaux quilts. Me-sa 14h30-18h30; di 14h30-17h. Du 20.3. au 18.4.

**CRESSIER**

**Galerie Sekel (Gare de Cressier).** Exposition «Walky», photographies design, Walk. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h. Jusqu'au 4.4.

**FLEURIER**

**Galerie Bleu de Chine.** (Rue Bovet-de-Chine 3). Jean Devost: peinture et sculpture. Me-ve 15-18h30, sa 14-18h30 et sur rdv au 032 861 28 87. Jusqu'au 27.3.

**HAUTERIVE**

**Galerie 2016.** Exposition de Serena Martinelli, peintures. Me-di 15h-19h. Du 7.3. au 4.4.

**LA NEUVEVILLE**

**Galerie Alter Native.** Exposition de Eve Monnier, artiste peintre et Jean-Jacques Fiorina, céramiste. Ve-sa-di 14h-18h. Du 20.3. au 18.4.

**VALANGIN**

**Galerie du «Moulin de la Tourelle».** Exposition de Pauline Liniger, aquarelles récentes. Me-di 15h-18h30. Du 29.2. au 28.3.

**VAUMARCUS**

**Château. Galerie d'Art Contemporain.** Exposition d'oeuvres originales de : Alechinsky, Zack, Bonfanti, Santomaso, Césari, L'Epée, Guarienti, Aeberli, Capogrossi, Beer, Chillida, Rotella, Pasmore, Takahashi. Ma-di 9-18h. Jusqu'au 28.5.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Galerie Art-Cité.** Exposition «Mucha - icônes». Ma-ve 14-18h30. Sa 10-12/14-17h. Du 13.3. au 24.4.

**Galerie Sonia Wirth-Genzoni.** Grande exposition-vente réunissant Lermite, L'Éplattienier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Baillocs, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Me-sa 14-18h ou sur rdv 079 475 98 69. Jusqu'au 30.4.

**DELÉMONT**

**Galerie FARB.** Exposition de Geneviève Comment, aquarelles et collages. Je 17-19h. Sa 10-12h/15-18h. Di 15-18h. Jusqu'au 25.4.

**MOUTIER**

**Galerie du Passage.** Marlyse Schmid, reliefs. Ve 18-20h. Sa 14h-16h. Di 16-18h. Du 13.3. au 18.4.

**PERREFITTE**

**Galerie Selz - art contemporain.** Exposition de Pierre Marquis, peinture «La couleur hors sujet». Ve 19-21h. Sa-di 11h-17h. Du 7.3. au 11.4.

**PORRENTROY**

**Espace d'art contemporain (Les Halles).** Charles -François Duplain & Valentin Carron: «Le mal nécessaire». Je 19-21h. Sa-di 14-18h ou sur rdv au 032 465 84 02. Jusqu'au 12.04.

**SAINT-IMIÉ**

**Galerie Espace Noir.** Exposition de Olivier Maurer du 19.3. au 30.4.

DISTRICT DE BOUDRY

**Accueil et placement d'animaux.** Colombier (Cottendant) refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, 841 38 31 ou 861 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, 841 44 29 ou 753 45 38.

**Centre de santé Basse-Areuse** (Cortaillod, Boudry, Bôle, Areuse, Colombier, Auvornier). Aides familiales et infirmières à domicile, permanence tél. lu.ve. de 8 à 12h/13h30 à 17h30. en dehors de ces heures, répondeur. Tél 032/841 14 24

**Centre de santé César** (de Bevaix à Vaumarcus). Aides-familiales et infirmières à domicile. Tél. 032 836 26 60 du lu-ve 7h30-11h30 et 14h-16h. Répondeur en dehors de cet horaire. Service sociale lu-ve 8h/11h. Tél 032 836 26 63

**Infirmières indépendantes à domicile et soins palliatifs.** 7/7 079 33 22 600

**Service de transports bénévoles.** Colombier et Bôle, 079/415 13 49.

**Déchetterie.** Boudry, sous le viaduc N5, lu/me/je 14-18h, sa 9-13h, fermée jours fériés. Bevaix, Centre Fontanallaz, 13h30-18h30 lu-me-ve, 10h-17h sa (jours ouvrables). Cortaillod, chemin de la Rousette, Cort'Agora et hangar des TP, 7-20h (jours ouvrables). Saint-Aubin, Step du Rafour, lu-ve 9-11, me 16-19h, ve 9-11h; tous les premiers et troisièmes samedis du mois, 10-12h.

**Mamans jour.** Boudry, 842 38 39.

**Service de transports bénévoles.** Bevaix, 078/610 62 60. Rochefort, Montmollin 032 855 10 87

SUD DU LAC

**Cudrefin.** Garde-port: 079/416 22 92

**Haut et Bas-Vully.** Aide familiale: 026 663 36 03. Soins à domicile: 026 684 14 12. Repas à domicile: 026 673 24 15.

Service social: 026 670 20 38. Mamans de jour: 026 670 29 67. Bus passe-partout: 026 684 27 57. Office du tourisme: 026 673 18 72.

JURA BERNOIS

**Accord service.** Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

**Bureau d'information sociale (Bis), Courtelary,** 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses. Organisation des Transports bénévoles et cours Croix-Rouge.

**Centre social protestant.** Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

**Cartons du cœur, Jura bernois.** Lundi à jeudi, 493 70 60.

**Drogue et alcool.** «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

**Jura bernois.** Tourisme Moutier, 032 494 53 43. Tourisme La Neuveville, 032 751 49 49.

**Planning familial.** Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

**Pro Senectute.** Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

**Résidence La Clarté.** Diesse, tél. 315 19 14

**SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville.** Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

**Service psychologique.** Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

**Service social.** Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10. Office régional, rte de Prêles 3, Lamboing, 315 52 92.

JURA

**Handicapés.** Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

**Office du tourisme des Franches-Montagnes.** Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h, 952 19 52, fax 952 19 55.

**Service social des Franches-Montagnes.** Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 953 17 66/67.

**SOS futures mères.** 422 26 26 (24h/24h).

**Transport handicapés.** Service "Kangourou", Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

AVIS MORTUAIRES

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Je lève les yeux vers les montagnes:  
d'où le secours me viendra-t-il?  
Le secours me vient du Seigneur  
qui a fait le ciel et la terre.

Psaume 121: 1-2

Christian et Anne-Lise Bichsel-Schär;  
Florian et Esther Bichsel-Akinola, Chloé et Laura;  
Pascal Bichsel et son amie Eliane,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame  
**Nelly ZOSSO**  
née Réginato

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie dans sa 89e année.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 22 mars 2004.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Christian et Anne-Lise Bichsel  
Louverain 18  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-436198

AVIS DE REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Madame  
**Claudine CALAME**

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Neuchâtel, mars 2004.

028-436207

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus en ces jours de pénible séparation, la famille de

Madame  
**Antoinette STEINER-THOMI**

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Saint-Imier, mars 2004

**FLÜHMANN-EVARD**  
Pompes funèbres  
**032 725 36 04**  
24h/24h Maladière 16 • Neuchâtel  
**Disponibilité - Respect - Discretion**

Enseigne-moi tes voies, Eternel!  
Je marcherai dans ta vérité.  
Donne-moi un cœur tout simple,  
que je craigne ton nom.

PSAUMES 86,11



L'ÉPHÉMÉRIDE

25 mars 1767: naissance  
de Joachim Murat

Né à Labastide-Fortunière, devenue depuis Labastide-Murat, Joachim Murat s'engagea dans l'armée à 20 ans. Officier dès 1792, il fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Aide de camp de Bonaparte pendant la campagne d'Italie, il l'accompagna ensuite en Égypte, où il fut nommé général. Rentré en France, il participa activement au 18 brumaire et épousa en 1800 Caroline Bonaparte. Fait maréchal puis prince d'empire, ce fidèle de l'empereur participa à toutes les grandes batailles. En juillet 1808, Napoléon le fit roi de Naples, mais le rappela pour la campagne de Russie. Murat abandonna son poste en 1813 et regagna son royaume, où il intrigua avec l'Autriche. A partir de ce moment, Murat oscilla entre sa fidélité à Napoléon et son désir de conserver un royaume qui lui fut malgré tout retiré par le Congrès de Vienne au profit des Bourbons. Murat se rapprocha donc de l'empereur pendant les Cent-Jours. Après Waterloo, il fut arrêté, condamné et fusillé le 13 octobre 1815.

Cela s'est aussi passé  
un 25 mars

2003 - Décès d'Isalmina Dubuffet, 73 ans, fille et héritière du peintre Jean Dubuffet (1901-1985).

2002 - La justice belge inculpe l'ancien premier ministre français Edith Cresson de fraude pour la période allant de 1995 à 1999, alors qu'elle était commissaire européenne. Un tremblement de terre dévasta une région du nord de l'Afghanistan et causa la mort de près d'un million de personnes. La Cour d'appel islamique de l'Etat de Sokoto (nord) acquitte Safiya Hussaini, une Nigérienne de 35 ans condamnée en octobre dernier à la mort par lapi-

dation pour adultère: cette affaire avait suscité des protestations dans le pays et au niveau international.

2001 - Le socialiste Bertrand Delanoë est officiellement élu maire de Paris après 24 ans de suprématie du RPR. L'armée macédonienne lance une importante opération contre les insurgés albanophones pour tenter de les repousser de la région de Tetovo, la deuxième ville du pays.

2000 - Le Congrès chilien vote un amendement constitutionnel accordant l'immunité aux anciens présidents de la République, dont le général Augusto Pinochet.

1997 - L'ancien député-maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, réfugié en Argentine depuis 1992, est écroué à la maison d'arrêt de la Santé après avoir été extradé.

1996 - Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne signent un traité mettant fin à un demi-siècle d'expérimentations atomiques dans le Pacifique sud. Johnny Hallyday épouse Laeticia Boudou à la mairie de Neuilly, dans les Hauts-de-Seine.

1994 - Les Etats-Unis achèvent leur retrait militaire de Somalie.

1991 - Décès de Mgr Marcel Lefebvre, archevêque, excommunié par Jean-Paul II en juin 1988.

1990 - Quatre malfaiteurs dérobent 35 millions de Francs au siège de l'UBS à Genève, dans un des plus gros hold-up de l'histoire suisse.

1989 - Etats-Unis: première double greffe du cœur et du pancréas.

1987 - Décès du batteur de jazz Moustache (Francis Galopides).

1975 - Les Vietnamiens du Sud perdent Hué. Le roi Fayçal d'Arabie saoudite est assassiné à

Riyad par son neveu; son frère, le prince Khaled, lui succède.

1971 - Des troubles éclatent au Pakistan oriental.

1969 - Le président pakistanais Ayoub Khan remet le pouvoir aux militaires, après onze ans de règne.

1966 - Cinq alpinistes atteignent pour la première fois le sommet de l'Eiger, dans les Alpes suisses.

1962 - La France rappelle son ambassadeur à Moscou pour protester contre la reconnaissance par l'URSS du GPR (Gouvernement provisoire de la République algérienne).

1941 - La Yougoslavie adhère à l'axe Berlin-Rome-Tokyo.

1936 - Signature d'une convention navale entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à Londres.

1918 - Mort du compositeur français Claude Debussy, né en 1862.

1833 - Révolution en Haïti.

1821 - Soulèvement des patriotes grecs contre la domination ottomane - un soulèvement qui durera douze ans et aboutira à l'indépendance.

1815 - L'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie s'allient contre Napoléon.

1802 - Signature de la Paix d'Amiens avec l'Angleterre, qui met fin à la seconde coalition.

1507 - L'armée du roi de France, Louis XII, intervient à Gènes pour rétablir l'ordre.

Ils sont nés un 25 mars

- Anne Brontë, romancière anglaise (1820-1849);

- Le chef d'orchestre italien Arturo Toscanini (1867-1957);

- Le compositeur hongrois Bela Bartok (1881-1945);

- Le chanteur français Jean Sablon (1906-1994);

- Jean Vilar, acteur et metteur en scène français (1912-1971);

- Elton John, musicien et chanteur anglais (1947). /ap

LES ÉTATS CIVILS

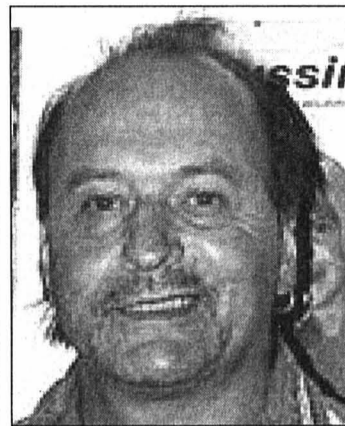
**BOUDEVILLIERS ■ Décès** - 21.02. Jeanrenaud née Scheidegger, Germaine Alice, 1909, aux Geneveys-sur-Coffrane. 24. Steiner née Jeanmaire-dit-Quartier, Madeleine Antoinette, à Montmollin. 26. Langgel née Moussu, Sylvie Charlotte Denise, 1955, aux Geneveys-sur-Coffrane.

**DISTRICT DE BOUDRY ■ Mariages** - 05.03. Arnoux, Martial Daniel Roger et Pelet née Binda, Valérie Françoise Monique, à Pesieux. 12. Vallet, Olivier René Eugène et Arellano Gonzales, Elena Teodora, à Pesieux; Strübi, Pascal Olivier et Matthey-de-l'Endroit, Nathalie Brigitte, à Boudry; Thibault, Alain Louis Jacques et Genet née Rosset, Renée Marcelle, à Boudry; Gosselin, John Michael et Vögeli, Pascale Lina Elsa, à Boudry. Décès - 01.03. Bartl, Emmanuel Ernest, 1921, à Corcelles-Cormondrèche. 02. Adamini née Hayoz, Theresia, 1919, à Boudry. 06. Lagger, Edouard Emile, 1918, à Boudry. 09. Dietrich, Roger Willy, 1917, à Cortaillod.

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Naissances** - 08.03. Henriques Martins, Joel, fils de da Silva Martins, Paulo Manuel et de

LA CHAUX-DE-FONDS

Avis  
de disparition



La police cantonale communique que Denis Bourquin, né le 28 mars 1952, domicilié rue Fritz-Courvoisier 27, à La Chaux-de-Fonds, a disparu depuis le samedi 20 mars. Son signalement est le suivant: il mesure 180 cm, est de corpulence moyenne, a des cheveux gris-blanc, mi-longs, plats, et des yeux brun-vert, trois tatouages, notamment sur le bras gauche, et était vêtu d'une veste d'hiver bleue et d'un jeans bleu.

La police cantonale prie toutes les personnes pouvant fournir des renseignements sur cette disparition de prendre contact avec elle à Neuchâtel, au tél. 032 888 90 00. /comm-réd

**Délai pour la réception  
des avis tardifs,  
naissances, avis mortuaires  
et remerciements:  
la veille de parution  
jusqu'à 21 heures**  
Remise des textes:

jusqu'à 17 heures du lundi  
au vendredi:  
PUBLICITAS  
tél. 032 729 42 42  
fax 032 729 42 43

dès 17 heures, week-end  
et les jours fériés:  
L'EXPRESS  
tél. 032 723 53 00  
fax 032 723 53 09  
e-mail: redaction@lexpress.ch

Pires Henriques Martins, Maria Manuela; Almeida Araujo, Cassandra, fille de do Paco Araujo, José Joaquim et de Antunes de Almeida Araujo née Antunes de Almeida, Maria Isabel. 09. Luong, Louis Minh-Dao, fils de Luong, Quoc Vinh et de Brandt Luong née Brandt, Valérie; Larochelle, Killian, fils de Larochelle, Joël Joseph et de Larochelle née Soria, Maria Antonietta. 10. Stojakov, Laura, fille de Stojakov, Nikica et de Stojakov née Buvac, Biljana.

AVIS DE NAISSANCE

Lorena et José Rota (-Piemontesi) ont accueilli dans la joie leur petit miracle

**Laetitia,  
Aimée**

le 24 mars 2004  
3,550 kg pour 49 cm  
à la maternité de Landeyeux

Bois-Noir 64  
2300 La Chaux-de-Fonds  
028-436346

CLIN D'OEIL



C'est le printemps?

La neige a fait un retour «inattendu». La Suisse n'a pas été épargnée, à l'image de la région zurichoise. Ces jonquilles en sont toutes retournées. Vive le printemps... PHOTO KEYSTONE

LES INFOS INSOLITES

Douze secondes de retard

Le train à grande vitesse japonais Shinkansen a pulvérisé le record d'exactitude dans un pays renommé pour son respect maniaque de la ponctualité, en chronométrant sur son réseau le plus fréquenté un «retard» moyen de 12 secondes ou moins au cours de l'année passée, le plus bref jamais enregistré. «Nous allons faire des efforts pour réduire le retard à zéro... même si notre priorité absolue est la sécurité», a promis le porte-parole de la Compagnie des chemins de fer du Centre, Koji Ishikawa. Les précédents records de ponctualité ferroviaire étaient de 18 à 24 secondes de retard en moyenne accumulées pendant les années 1997 et 2001. Au Japon, le plus petit retard déclenche de la part des responsables des épanchements de repentance qui du-

rent parfois plus longtemps que le délai lui-même. Compte tenu du nombre phénoménal de trains et de passagers, le moindre retard peut rapidement paralyser le réseau ferré tout entier. A titre d'exemple, la ligne de shinkansen la plus fréquentée 2 qui relie Tokyo à Osaka, la deuxième mégapole de l'archipel - compte 160.000 liaisons chaque année. Fleuron de la technologie japonaise, le Shinkansen peut atteindre une vitesse supérieure à 300 km/heure. Sa première liaison fut inaugurée lors des Jeux olympiques de 1964, sur une distance de 500 km, entre Tokyo et Osaka (ouest du Japon). Près de 40 ans plus tard, il dessert plus de 1500 km du nord au sud-ouest de l'archipel nippon. /afp

Contrebande militaire

Aussitôt la France libérée, après la Seconde Guerre mondiale, les soldats américains ont profité de leur présence dans l'Hexagone pour mettre en place un vaste réseau de contrebande, d'alcool et de parfums notamment, révèlent des archives britanniques. Selon les documents rendus publics par les archives de Kew mardi, le service britannique des douanes avait rapidement tiré le signal d'alarme devant les quantités de marchandises ramenées en toute illégalité par les aviateurs américains sur les bases anglaises où ils étaient stationnés. «Maintenant qu'il y a des contacts quotidiens avec le continent, il y a des rumeurs de contrebande de vins et d'alcool, mais aussi d'autres denrées comme des parfums, des fausses dents ou des timbres de grand intérêt pour des philatélistes, contrebande qui se traduit en Grande-Bretagne par du commerce illicite», s'était inquiété un fonctionnaire britannique. La colère des douanes avait finalement été relayée jusqu'au quartier général du commandement allié, dirigé par le général Dwight Eisenhower. Au départ, les autorités britanniques avaient choisi de fermer les yeux sur les activités suspectes des militaires américains. Mais la découverte de 1000 bouteilles de champagne dans un dépôt militaire américain avait été la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase. Les militaires britanniques eux-mêmes n'étaient cependant pas exempts de tout reproche, ont également révélé les archives anglaises. Un officier de la Royal Air Force avait ainsi souligné dans un rapport que «la contrebande et le trafic de devises semblaient être devenus monnaie courante parmi les membres de la RAF». Mais cette fraude fiscale côté britannique était parfois faite en toute connaissance de cause. Ainsi, le MI6, les services britanniques de renseignements extérieurs, avait clairement demandé au service des douanes de regarder ailleurs, lors de l'arrivée d'un stock de 146 montres en or et 78 montres en argent. «Vu les circonstances dans lesquelles ces montres ont été importées, (...) nous préférons que cette affaire soit réglée sans enquête supplémentaire. Pouvez vous arranger cela, s'il vous plaît», avait ainsi demandé le MI6. /afp

LA CITATION

«Réfrénez vos ardeurs!»,

recommande le Bureau de prévention des accidents, mettant en garde contre les dangers du nettoyage de printemps trop intensif...

Poussières de vie...

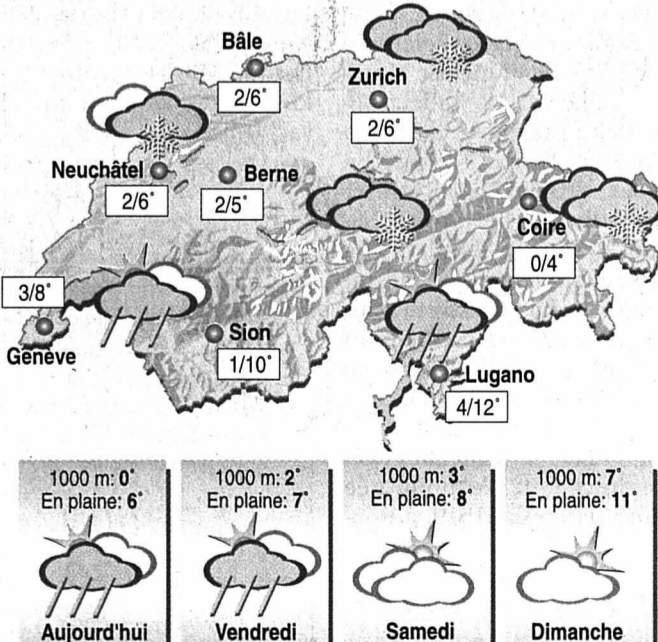
Elle/Il, Il/Elle

Ils ne se connaissent probablement pas. Cette semaine, pourtant, ils nous regardent dans le blanc des yeux en une d'un magazine. Ils ne se ressemblent pas vraiment. Elle, on aimerait ne pas la voir, ne pas savoir qu'elle existe, ne pas être troublé par sa beauté extrême. On se dit qu'elle est trop starlette, trop, trop. On n'aime pas ses films, mais à chaque fois que l'on voit son portrait, c'est le corps entier qui frémit. Elle est à sa

place sur la couverture des magazines féminins. Lui, on pensait ne jamais le voir en une de rien, plutôt un observateur de l'ombre, une gueule assurément. Mais surtout une plume et une manière de vouloir être dans les charniers du monde, lui le fou de moto, lui qui ne conçoit pas de commencer une journée en France sans lire «L'Equipe». Mais il est rarement en France. Elle côtoie le glamour, les cocktails, les agents véreux, les mâles affamés par sa beauté. Il

voit l'autre côté du monde, la guerre, la misère, les larmes. Il dit dans «Le Monde 2» de cette semaine: «J'ai toujours eu des vies conjugales difficiles parce qu'au lieu de me marier, ou de me séparer, je partais. Mais j'adore aussi le retour: quitter la guerre et se retrouver dans l'avion est un moment irréel.» Elle s'appelle Monica Bellucci, il s'appelle Jean Hatzfeld. Les marier ne rime à rien. Ou peut-être juste à dire que la Terre tourne aussi avec eux. Alexandre Caldara

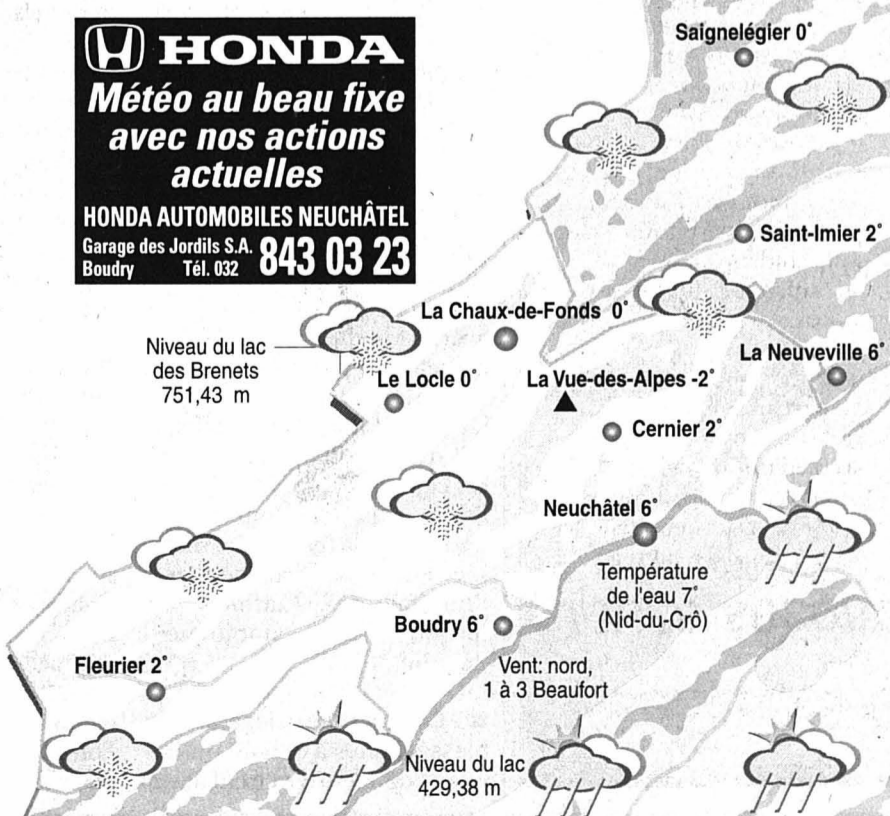
LA MÉTÉO DU JOUR



Hier à 13 heures

En Suisse		
Bâle	bruine	5°
Berne	pluie	3°
Genève	très nuageux	7°
Locarno	très nuageux	13°
Sion	très nuageux	8°
Zurich	pluie	2°
En Europe		
Berlin	très nuageux	9°
Lisbonne	très nuageux	14°
Londres	très nuageux	9°
Madrid	très nuageux	7°
Moscou	très nuageux	13°
Paris	très nuageux	7°
Rome	peu nuageux	12°
Dans le monde		
Bangkok	nuageux	35°
Pékin	beau	8°
Miami	très nuageux	21°
Sydney	beau	24°
Le Caire	beau	24°
Tokyo	pluie	7°

**HONDA**  
Météo au beau fixe avec nos actions actuelles  
HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL  
Garage des Jordils S.A. 843 03 23  
Boudry Tél. 032



Demi-tour, marche!

Situation générale. Le temps ne peut aller que dans le sens de l'amélioration, mais à son rythme. Il n'y a pas de risque d'excès de vitesse. La dépression de l'est s'éloigne à petits pas et perd ainsi son influence sur la région. Prévisions pour la journée. Vous n'échapperez guère à la traditionnelle giboulée. Les éclaircies regarderont par le trou de la serrure l'après-midi. C'est dire qu'elles sont plutôt réservées à la plaine et qu'elles ne vont pas vous aveugler. Cela ne suffit pas à dégourdir le mercure, qui reste figé vers 6 degrés sur le Littoral et zéro à 1000 mètres. Les prochains jours. Le soleil gagne du terrain, plus doux. Jean-François Rumley

**Soleil** Lever: 6 h 26 Coucher: 18 h 53  
**Lune** Lever: 8 h 16 Coucher: -  
**Jeudi 25 mars**  
Bonne fête aux Ludger  
Ils sont nés à cette date:  
Arturo Toscanini, chef d'orchestre  
Paul Michael Glaser, alias «Starsky»  
Retrouvez la météo sur les sites  
[www.lexpress.ch](http://www.lexpress.ch)  
[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)  
rubrique meteo